ResearchGate

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: https://www.researchgate.net/publication/278772811

Mission de Yanouh et de la haute vallée du Nahr Ibrahim 2003-2004 (suite)

Article · January 2007

CITATIONS
6

READS
225

7 authors, including:

Pierre Louis Gatier
CNRS Maison de l'Orient
164 PUBLICATIONS **244** CITATIONS
SEE PROFILE

Carole Atallah
Saint Joseph University
1 PUBLICATION **6** CITATIONS
SEE PROFILE

Jamila Nassar
Al-Quds University
16 PUBLICATIONS **61** CITATIONS
SEE PROFILE

Rousset Marie-Odile
French National Centre for Scientific Research
116 PUBLICATIONS **218** CITATIONS
SEE PROFILE

All content following this page was uploaded by Rousset Marie-Odile on 28 May 2020.

The user has requested enhancement of the downloaded file.

BAAL 8, 2004
Pp. 119-210

Mission de Yanouh et de la haute vallée du Nahr Ibrahim
Rapport préliminaire 2003-2004

PIERRE-LOUIS GATIER, CAROLE ATALLAH, JEAN-SYLVAIN CAILLOU, GÉRARD CHARPENTIER, FRÉDÉRIC MERCIER, JOYCE NASSAR, LÉVON NORDIGUIAN, DOMINIQUE PIERI, MARIE-ODILE ROUSSET, TANIA ZAVEN

AVEC LA PARTICIPATION D'OLIVIER CALLOT, SANDRINE ÉLAIGNE, SABINE FOURRIER, GUILLAUME GERNEZ, FRANÇOISE LE MORT, TAREK OUESLATI, WIM VAN NEER ET ZIYAD SAWAYA

ANNEXES DE J.-B. YON ET J.-P. REY-COQUAIS

La mission archéologique de Yanouh, sous la responsabilité de l'Université Saint-Joseph, conduit depuis 1999 une prospection de la haute vallée du Nahr Ibrahim et une étude du site de Yanouh. À Yanouh, les sondages de juin 2003 et juin 2004 ont apporté des informations importantes, en particulier sur les phases post-romaines. Nous présentons également des objets et du matériel, issus des fouilles et de la prospection ou plus anciennement découverts, en particulier le relief romain d'une déesse de type Venus lugens.

La Mission archéologique de Yanouh et de la haute vallée du Nahr Ibrahim (sur les aspects institutionnels et pédagogiques, Gatier *et al.* 2001: 93, et 2002: 211) a mené, en juin 2003 et juin 2004, deux campagnes de sondages sur le site de Mar Girios, ou site du sanctuaire de Yanouh. En juin 2004, un sondage S. 59 a aussi été ouvert sur le *tell* de Kharayeb, au sud; c'est le second sondage dans ce secteur (Gatier *et al.* 2002: 231-233). La poursuite de la prospection, menée en octobre 2003 dans la vallée du Nahr Ibrahim, est simplement signalée ici, dans la mesure où elle concerne certaines des contributions consacrées à la publication de matériel, céramique et monnaies. Elle sera décrite, avec les compléments apportés en 2005, dans une publication ultérieure. Le nouveau rapport préliminaire présenté ci-dessous réunit des études de matériel, en liaison avec la fouille ou avec la prospection, à un compte-rendu des sondages **(Fig. 1)** opérés en 2003 et 2004[1].

I - Les Sondages (2003-2004) et Travaux de Terrain

1- Le secteur à l'ouest de la basilique

Dans le secteur à l'ouest de la basilique, un vaste sondage S. 31 ouvert en 2003 était destiné à compléter les informations obtenues par le sondage S. 22 de 2002 (Gatier *et al.* 2002: 221-223) et à éclairer les phases d'aménagement du bâtiment hellénistique à plate-forme et de la cour dallée tardive. Le sondage dans la partie ouest et sur la périphérie du bâtiment hellénistique **(Fig. 2)** a permis de confirmer sa datation hellénistique de la fin du II[ème] siècle av. J.-C. (US 3114-3132 et 3134), et de montrer que ce bâtiment avait été construit dans un secteur occupé à la fin de l'âge du Bronze Récent et aux débuts de l'âge

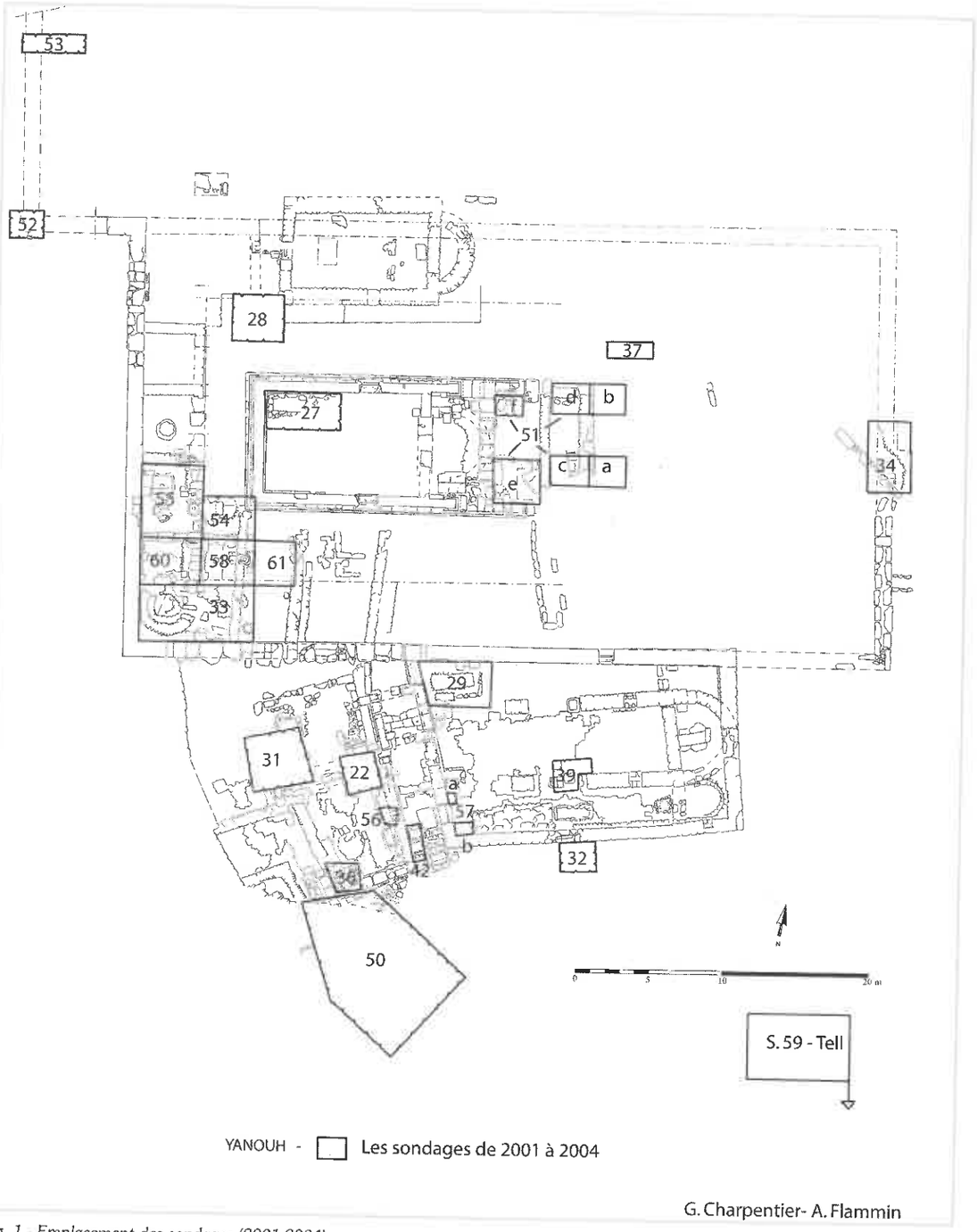

Fig. 1 - Emplacement des sondages (2001-2004).

Fig. 2 - Sondage 31, vers l'est.

Fig. 3 - Socle de l'autel romain.

du Fer. Il n'est pas possible, dans l'état actuel de l'étude, de déterminer la nature des installations antérieures au bâtiment hellénistique, en l'absence de toute construction associée à ces niveaux. Le bassin de section carrée aménagé dans le bâtiment hellénistique fait, quant à lui, clairement partie des transformations tardives de la cour à l'ouest de la basilique. Il a percé les niveaux hellénistiques. Un prélèvement d'enduit contenant des charbons de bois a permis une analyse du radiocarbone de ces charbons, confirmant cette datation (US 3117; code Ly-2608 Poz): âge calibré de 437 à 654 ap. J.-C., maximum de probabilités entre 530 et 654 ap. J.-C. Ces résultats sont à mettre en rapport avec ceux obtenus précédemment par un prélèvement de charbons dans le sondage S. 22 (Gatier *et al.* 2002: 223), sous le dallage de la cour. La réorganisation de la cour, par étapes, s'est produite dans la première moitié du VII[ème] siècle, à la suite de la reconstruction de la basilique et de sa transformation en basilique à piliers. Au XII[ème] et au XIII[ème] siècle le secteur a été réoccupé, comme en témoignent divers aménagements de surface, dont un foyer, liés aux activités domestiques et artisanales (US 3101-3112).

Le sondage S. 36 au sud de la cour a mis au jour le socle d'un gros autel monumental construit **(Fig. 3)**, de section carrée, en calcaire, appartenant à la phase romaine du «sanctuaire sud». Il a été arasé et son socle a été incorporé au dallage de la cour du VII[ème] siècle Des tessons et une monnaie (monnaie 18) du VIII[ème] siècle retrouvés dans les interstices des blocs subsistant de ce socle permettent de dater une phase d'abandon de cette cour et confirment l'hypothèse de l'abandon de la totalité du site au début de la période abbasside.

2 - La basilique

En 2003, pour dater les phases de la basilique (Gatier *et al.* 2002: 217-221), deux sondages ont été ouverts, S. 32 à l'extérieur du mur gouttereau sud et S. 39 dans la nef centrale et en bordure d'un des piliers sud. Ils ont été complétés en 2003 par un sondage dans la partie ouest, arrachée, de l'escalier d'accès au narthex, S. 42, et, en 2004, par deux sondages limités, S. 56 à l'extérieur du mur ouest du narthex, et S. 57 a et b, dans la basilique, le long du mur de façade dans l'angle sud-ouest du bâtiment. Le sondage S. 39 a été précédé d'une détection électromagnétique (A. et J. Kermorvant).

Le sondage S. 39 (Fig. 4) se situait dans une partie de la nef où le dallage avait partiellement disparu. Il a permis un phasage du secteur. En profondeur, un niveau romain d'époque augustéenne avec du matériel domestique (US 3904 et 3916-3917, 3920-3921) correspondrait à un habitat à l'extérieur du sanctuaire sud. Une fosse contenant des gravats, pierres et cendres, et du matériel «byzantin tardif», céramiques et tuiles brûlées (US 3901-3902, 3909, 3919) de la première moitié du VII[ème] siècle, a été aménagée dans cette partie de l'édifice. Nous l'interprétons comme l'enfouissement des décombres produits par l'incendie de la basilique. En dépit de l'arrachage d'une partie du dallage, il est clair qu'un dallage restauré, comprenant la base retournée d'une colonne - issue du portique romain du grand sanctuaire, mais remployée pour former une dalle rectangulaire - recouvrait cette fosse et la scellait. On en concluera que la basilique à colonnes du premier

état a été remplacée dans la première moitié du VII[ème] siècle, après un incendie, par une basilique à piliers. Les restes d'un massif de fondation, en terre et moellons, retrouvés dans le même sondage assurent la position d'une des colonnes du premier état et confirment les observations de 2002. Les piliers du deuxième état ont été installés dans le dallage du premier état qui a été percé puis replacé sommairement autour ce ces piliers, ce que confirme également le sondage S. 57.

Le sondage S. 56, démontage de la banquette basse placée à l'ouest du mur ouest du narthex, a permis de reconnaître la présence d'une colonne incorporée dans ce mur ouest, dont un fragment de fût en grès était encore en place **(Fig. 5)**. L'observation, légèrement plus au nord, d'un autre fragment de fût également en place et lui aussi incorporé à ce mur ouest, fournit une confirmation et montre que des colonnes de grès - issues du portique du «sanctuaire nord» autour du péribole du «grand temple» - ont appartenu à un portique de façade, que nous attribuons au premier état de la basilique, ou basilique à colonnes, avant d'être englobées dans le mur continu du deuxième état, ou basilique à piliers.

Le sondage S. 42, nettoyage de l'escalier sud/nord donnant accès à ce narthex, a montré qu'en bordure du mur ouest du narthex, deux tombes-ossuaires **(Fig. 6)** minuscules avaient été creusées dans les marches de l'escalier, sans empêcher la circulation. Elles regroupaient des os d'enfants dans des fosses entourées de petites pierres. Le matériel de ces fosses comprenait un jeton du XV[ème] siècle et une monnaie mamelouke découpée en forme de carré, ainsi que quelques modestes bijoux - boucles d'oreilles et bracelets - datant approximativement ces tombes des XIV[ème], XV[ème] ou XVI[ème] siècles (monnaie 21 et jeton de Nuremberg, *infra*).

Le sondage S. 32 était destiné à dater la construction du mur sud de la basilique **(Fig. 7)**. Il a montré une succession de niveaux hellénistiques et augustéens (US 3213-3216, 3220-3225), puis protobyzantins (US 3205-3212) coupés par la tranchée de fondation de ce mur. Le matériel romain tardif et byzantin, des IV[ème] et V[ème] siècles, ainsi que les monnaies (monnaies 9, 13, 14, 16), trouvés dans les niveaux coupés par cette tranchée, qui, elle, n'a pas

Fig. 4 - Sondage 39, vers le sud.

Fig. 5 - Une des colonnes dans le mur ouest du narthex.

Fig. 6 - Deux tombes-ossuaires dans l'escalier du narthex, vers l'est.

livré d'éléments de datation, fournissent un *terminus a quo* pour la construction de la basilique, dans son premier état. Cette église est ainsi postérieure au milieu du V[ème] siècle. L'aménagement d'un accès à la basilique par le sud, avec l'installation d'un seuil - impliquant le percement du mur - dans ce mur sud, est lié à la construction à l'extérieur, d'un massif de pierres devant le seuil. Ce massif, dont il n'a pas été possible de vérifier la présence à l'est et à l'ouest du sondage, fait de petits moellons et de galets, a été compris comme un chemisage destiné à consolider le mur. Il effleure en surface et rien ne permet de la dater: on peut l'attribuer à l'une des deux réfections du bâtiment, au VII[ème] siècle ou au XII[ème] siècle.

Fig. 7 - Sondage 32, vers l'est.

3 - Sondage S. 50

Le sondage S. 50 a été conduit en juin 2004, au sud de la zone entourée par un grillage, dans le secteur voisin de la cour située à l'ouest de la basilique **(Fig. 8)**. Il a occasionné le dégagement en surface d'une vaste zone très perturbée par les interventions menées au XX[ème] siècle pour aménager un chemin et pour créer des dépotoirs à ordures ménagères. Il n'a pas été possible de retrouver une organisation cohérente de ce secteur, où l'extrémité sud d'une construction, médiévale ou post-médiévale, grossièrement rectangulaire et plusieurs fois remaniée, avec des murs construits en petits blocs non équarris, occupait la partie sud-ouest du sondage. Un matériel abondant, essentiellement romain, omeyyade et médiéval, a cependant été recueilli, dont - remployé dans un muret - un fragment d'autel **(Fig. 9)** orné du relief d'une déesse (voir *infra*).

4- Huilerie et fours [J.-S. C.]

En 2003, un sondage S. 33 a été ouvert dans l'angle sud-ouest du *téménos* du grand temple **(Fig. 10)** pour étudier des fours circulaires en partie visibles. En 2004, la fouille a été poursuivie vers le nord. Trois sondages contigus, S. 58, S. 60 et S. 61, ont alors été réalisés entre les fours et l'huilerie dégagée plus au nord dans les années soixante **(Fig. 11)**. Deux autres sondages S. 54 et S. 55 **(Fig. 12)** ont été ouverts à l'intérieur de l'huilerie.

A - La zone des fours (Fig. 13)

Le sondage S. 33 a permis de dégager les vestiges d'un premier four circulaire, F. 1, composé de trois parties concentriques **(Fig. 14)**. La chambre ronde du four est entourée d'une épaisse paroi constituée d'une petite couronne en moellons (US 3303), elle-même circonscrite par une grande couronne de moellons et de gros blocs (US 3304). L'ensemble, conservé sur une seule assise, atteint un diamètre maximum d'un peu plus de 4 m et occupe tout l'angle du *téménos*.

L'intérieur du four était rempli d'une couche de terre rougeâtre mélangée avec de nombreux morceaux d'enduit et des fragments de briques très pulvérulentes, d'un module restitué de 0,09 x 0,36 x 0,18 m (US 3301 et 3302). Ces briques, parfois recouvertes de mortier, composaient certainement la sole du four qui devait supporter une chambre de cuisson sans doute enduite. Malheureusement, un trou profond pratiqué au centre du four, sans doute par des fouilleurs clandestins récents, a détruit la sole et a perturbé les strates qui ne sont conservées que sur le pourtour. Le four a un fond concave creusé dans une couche de terre argileuse, assez meuble, dont l'épiderme s'est durci et rubéfié sous l'action de la chaleur, emprisonnant plusieurs morceaux d'une céramique à glaçure marron qui date la construction du four du XII[ème] siècle ap. J.-C. (US 3309). Au-dessus, deux couches de suie séparées par un sédiment blanchâtre ont été observées (US 3309, 3307 et 3305). Deux phases d'utilisation sont donc envisageables avant l'abandon qui serait daté du XII[ème] ou du XIII[ème] siècle. Une cruche à bec tréflé a été retrouvée complète, mais brisée, sur la dernière couche de suie (US 3302). Par ailleurs, une seule couche de cendres se trouvait dans l'alandier (US 3306).

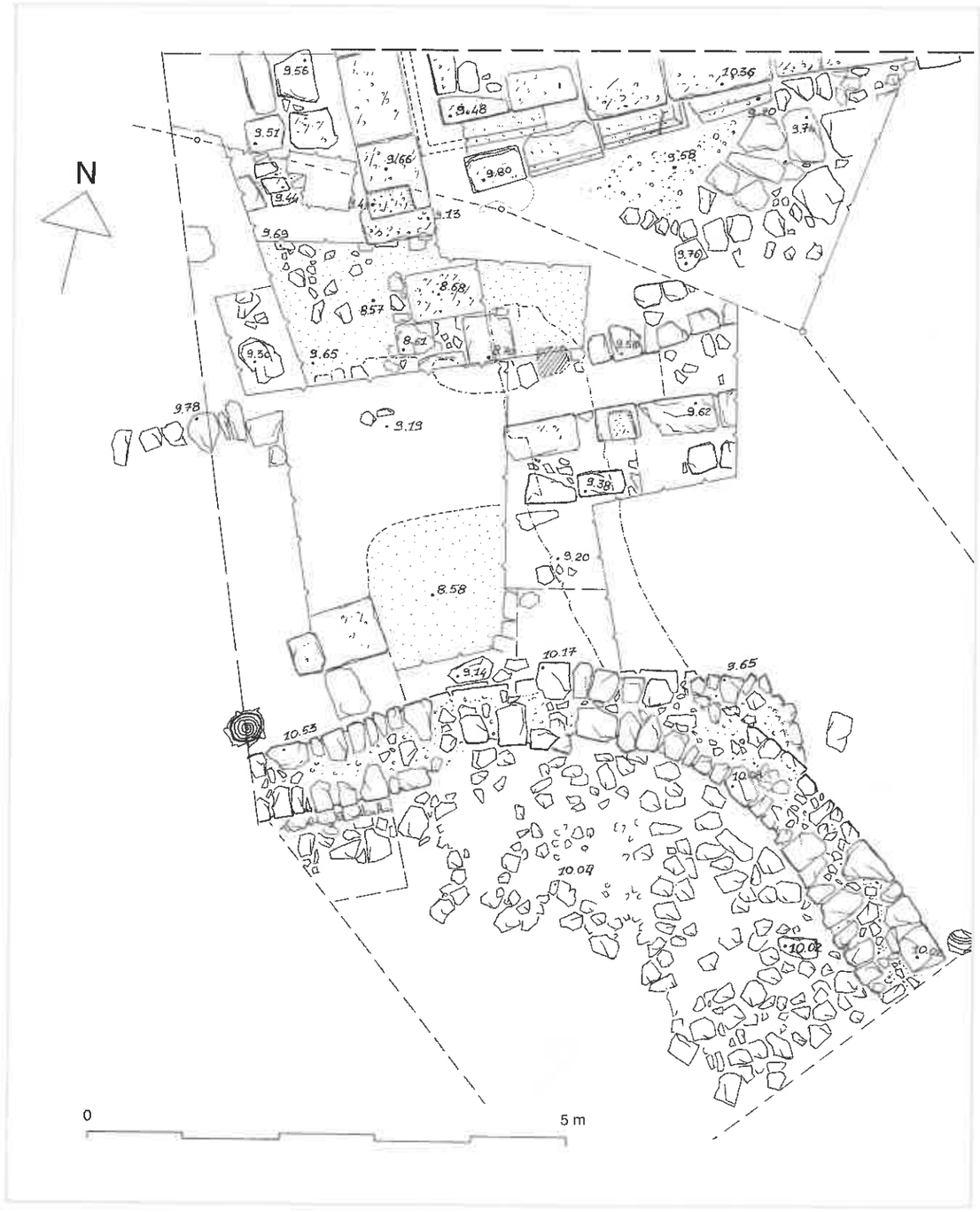

Fig. 8 - Sondage 50, plan.

Fig. 9 - Fragment d'autel dans un muret: la «Dame de Yanouh».

Fig. 10 - Le secteur des fours, vers le sud.

Fig. 11 - Le secteur entre les fours et l'huilerie, vers l'est.

Fig. 12 - L'huilerie, salle méridionale, vers l'ouest.

L'évacuation d'un pierrier des fouilleurs des années 1960, juste à l'est du four F. 1, a fait apparaître un second four circulaire plus petit, coincé entre le mur sud du péribole et un mur nord/sud arasé (A) reliant ce dernier à l'angle sud-ouest du grand temple. Ce mur, à double parement de moellons inégaux et blocage interne, est large de 0,65 m. Deux assises sont conservées en élévation dans sa partie sud et une seule au-delà. Le four F. 2 **(Fig. 15)** avait un fond plat légèrement rubéfié, recouvert de suie grise ou blanchâtre par endroits. Les quelques tessons découverts dans le comblement et sous le four F. 2 remontent au XII[ème] siècle (US 3314 et 3322). Quoi qu'il en soit, le présence de cendres sur le sommet du mur A indiquerait que ce dernier avait été arasé avant la construction du four F. 2 qui l'aurait en partie recouvert.

Au nord du four F. 2, se trouvaient différentes couches de pierres et de terre dont l'organisation est difficilement interprétable (US 3316, 3317, 3321). La tombe d'un enfant a été découverte au fond d'une petite fosse creusée à travers ces couches (US 3320). Les ossements n'étaient accompagnés d'aucun objet; cependant, la stratigraphie et la ressemblance avec d'autres inhumations d'enfants mises au jour sur le site, notamment dans le sondage S. 51E, permettent de proposer une datation médiévale tardive. Une marmite, sans rapport avec la tombe, a été dégagée près d'elle, le long du mur A. Au-dessous de ces installations, des couches différentes étaient plus nettement discernables. De la terre rubéfiée recouvrant de la cendre (US 3318) était posée sur une terre argileuse meuble (US 3329 et 3330).

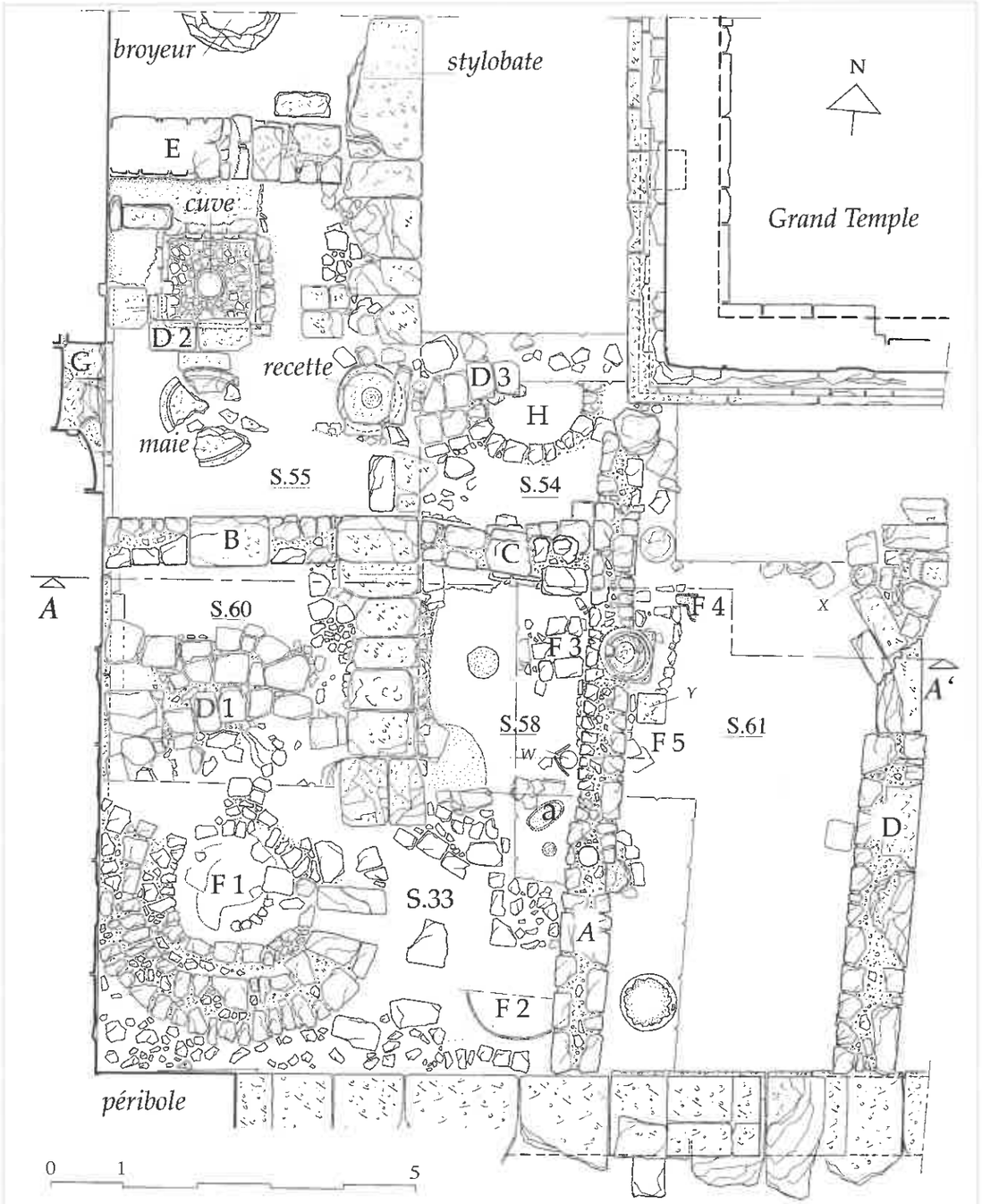

Fig. 13 - Huilerie et fours, plan.

Cette succession, qui se retrouve également dans les sondages S. 54, S. 58 et S. 60, résulte de l'incendie puis de l'écroulement d'une charpente de bois soutenant une couverture en terre.

La fouille a été légèrement étendue à l'est du mur A, ce qui a permis de constater qu'aucune trace d'incendie n'était présente de ce côté (US 3319, 3323, 3326, 3327 et 3328). En outre, un *pithos* d'environ un mètre de haut a été découvert avec plusieurs céramiques de la première moitié du VIII[ème] siècle abandonnées à l'intérieur (US 3325). Enfin, la fondation du mur A englobait un élément d'architecture mutilé provenant d'un des monuments romains. Ce bloc qui, à l'origine, était vraisemblablement une base de colonne du portique, se situe à 2,52 m de l'extrémité sud du mur A. Haut de 0,46 m, il est calé par des pierres sur lesquelles s'appuie la première assise du mur A qui ne le recouvre qu'imparfaitement. La surface lisse et horizontale qui caractérise sa face supérieure invite à penser qu'il a pu servir de base à un poteau ou à un pilier situé à cet emplacement avant la construction du mur A.

Fig. 14 - Le four F. 1.

Fig. 15 - Le four F. 2, vers l'est.

Le sondage S. 60 a été réalisé entre le four F. 1 et un mur de refend (B) qui marque l'extrémité sud de l'huilerie. Il est limité à l'est par le mur du péribole et à l'ouest par le stylobate du portique. Quelques tessons hellénistiques provenant d'une céramique à vernis noir et d'un bol à reliefs, ont notamment été découverts dans les couches superficielles (US 6000, 6001, 6002 et 6006). Ces objets proviennent probablement de couches plus profondes; ils ont dû être amenés à la surface et disséminés lors d'un important creusement, comme celui du grand four F. 1 par exemple. L'enlèvement des couches de surface, qui comportaient aussi des pierres et quelques lambeaux anarchiques de terre rubéfiée, a rapidement laissé entrevoir un dallage D. 1, irrégulier mais soigné, occupant toute la partie sud du sondage (US 6003). Au nord, le dallage D. 1 avait été arraché avant la construction du mur B de l'huilerie qui était posé directement sur la terre, sans fondations **(Fig. 16)**. Entre le dallage D. 1 et ce mur, le remblai romain était conservé à quelques centimètres sous le niveau de circulation antique connu grâce au stylobate du portique. La fouille du remblai (US 6007, 6011, 6016, 6018 et 6021) a été interrompue à la cote Z. 8,25 m, laissant apparaître deux assises de fondations du péribole qui marquaient chacune un débord d'une dizaine de centimètres par rapport à l'assise supérieure. En outre, il est apparu que le stylobate du portique comportait, à l'ouest, un parement grossier constitué de petits moellons, sans doute destiné à égaliser les irrégularités des faces arrières des gros blocs. Au sud, le dallage D. 1 qui recouvrait le remblai romain s'est nettement affaissé, formant une dépression de presque un mètre de profondeur, sans doute causée par l'effondrement d'une cavité non identifiée, une citerne peut-être. Un petite couche de terre brune a eu le temps de se déposer au fond de la dépression formée par le dallage D. 1 avant que l'ensemble ne soit recouvert par des couches de cendres (US 6005) et de terre rubéfiée (6004), clairement superposées et caractéristiques de l'incendie d'un toit en terre. Après quoi, la dépression a été remblayée volontairement par un mélange de terre, de pierres et de quelques briques crues (0,065 minimum x 0,33 x 0,25 m) (US 6009, 6010, 6012, 6013, 6017, 6019). Le four F. 1 a été construit sur ce remblai, mais les pierres qui constituaient sa paroi extérieure ont été pillées et seules deux d'entre elles sont encore en place dans la coupe sud.

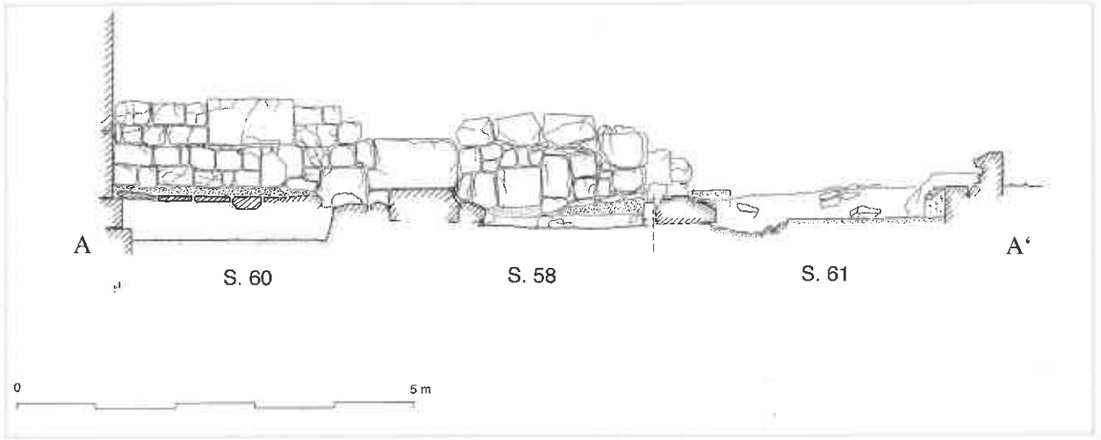

Fig. 16 - Coupe ouest/est (AA') des sondages 58, 60 et 61.

Le sondage S. 58 a été réalisé entre le stylobate du portique et le mur A reliant le grand temple au *téménos*. Il a été limité au sud par le sondage S. 33 et au nord par le mur C qui prolonge le mur B vers l'est. Le décapage de surface (US 5800 et 5801) a livré quelques tessons du XII[ème] siècle ainsi qu'une monnaie résiduelle frappée à Byblos au Ier siècle av. J.-C. Cette dernière (monnaie 1, *infra*) confirme l'occupation de la zone avant la construction du grand temple. En dessous, se trouvait une couche de terre brune, datée du VIII[ème] siècle ap. J.-C. par deux monnaies dont une en argent (US 5803 et 5811; monnaies 19 et 20, *infra*). Un petit cercle de pierres reposant sur la face plate d'un gros bloc avait été ménagé dans cette couche pour caler un poteau (US 5802, 5804 et 5808). Pour autant, aucun sol correspondant n'a pu être observé. La terre brune recouvrait une épaisse couche de cendres et de terre rubéfiée (US 5805), ainsi qu'un foyer (élément du four F. 3, voir *infra* sondage S. 61) délimité par des pierres disposées perpendiculairement au mur A, dans l'angle nord-est du sondage. Dans la partie méridionale, les strates étaient homogènes et distinctes; la terre rubéfiée recouvrait la cendre. L'hypothèse de l'incendie d'un toit-terrasse en terre a été confirmée par la présence d'un rouleau en pierre. Ce dernier, découvert *in situ*, brisé sous l'effet de la calcination et de la chute, servait à aplanir la toiture. Plusieurs céramiques complètes ont aussi été découvertes abandonnées contre les murs A et B aux alentours du foyer, ce qui pourrait faire croire que la disposition de la salle au moment de l'incendie a été conservée. Cependant, la fouille a clairement établi que ce n'était pas le cas, car les céramiques n'étaient pas recouvertes par les couches de cendres et de terre rubéfiée résultant de l'incendie. En outre, la partie nord du sondage avait été perturbée par l'installation du four F. 3 et son utilisation, qui ont laissé des couches cendreuses difficiles à distinguer de celles de l'incendie (US 5817 et 5818). Plus au sud, une des extrémités du rouleau de toit a été légèrement déplacée et disposée à la verticale contre le mur arasé, peut-être pour servir de crapaudine à une porte. Enfin, la plupart des céramiques complètes étaient disposées contre le mur C qui a été construit sur le niveau d'incendie. La stratigraphie indique que ce mur, le foyer et les céramiques sont contemporains et correspondent à un aménagement postérieur à l'incendie. En réalité, lors de l'incendie, le toit en terre s'est effondré sur un sol de cailloux blancs (US 5813) à la surface duquel peu de tessons ont été trouvés. Ce sol, bien épais au nord du sondage, a aussi été découvert dans le sondage S. 54, plus au nord. En revanche, son épaisseur diminue vers le sud où il finit par disparaître à environ 0,70 m au nord du sondage S. 33. Il recouvre un cailloutis ocre (US 5814) disposé au-dessus d'une couche de terre brune qui pourrait dater de l'époque romaine. Un niveau de pierres plates se trouvait sous le stylobate du portique afin d'assurer le calage et l'horizontalité des blocs. Le cailloutis ocre bute contre ces pierres, ce qui indique que le sol a été creusé jusqu'à ce niveau, vraisemblablement après la désaffectation du grand temple romain. Cependant, le cailloutis ocre n'a pas

été retrouvé dans la partie méridionale du sondage, sans doute parce qu'il devait buter, là aussi, contre le stylobate est/ouest du portique qui a été démonté par la suite (US 5815). En effet, on a tout d'abord cru que le stylobate nord/sud se poursuivait jusqu'au mur du péribole et que son extrémité méridionale avait été enlevée pour faciliter la construction du four F. 1 (Gatier *et al.* 2002: 226-227). Cependant, le dernier bloc du stylobate nord/sud, conservé dans le sondage S. 33, dépasse légèrement l'alignement attendu et forme un petit angle situé à équidistance des murs sud et ouest du péribole. Il était donc prévu que le portique se développe aussi le long du mur méridional du péribole. Les sondages S. 33, S. 58 et S. 61 pratiqués sur ce tracé semblent confirmer que le projet a été réalisé, mais que les blocs du stylobate est/ouest ont été récupérés ultérieurement. En outre, le cailloutis ocre n'a pas été trouvé dans le sondage S. 33, plus au sud, où aucune trace d'abaissement du niveau de sol romain n'a été observée. Il semble donc que le terrassement lié à ce cailloutis n'ait été réalisé que dans la zone située entre, d'une part, les stylobates nord/sud et est/ouest du portique et, d'autre part, le grand temple.

Le sondage S. 61 correspond à l'extension du sondage S. 58 vers l'est, entre le mur A et un autre mur (D) qui lui est parallèle. Il a permis de constater que le foyer découvert dans le sondage S. 58 (voir *supra*) était en réalité l'alandier d'un troisième four construit sur le mur A après son arasement **(Fig. 17)**. La chambre de ce four F. 3, qui se trouvait à l'est du mur A, était remplie de suie blanchâtre et pulvérulente. De forme rectangulaire, elle comportait en remploi un

Fig. 17 - Le four F. 3, vers le nord.

fragment de frise (n° 353) du grand temple – le seul trouvé à ce jour si l'on excepte le témoignage des photographies anciennes – ainsi que quelques pierres qui avaient délimité un foyer F. 4 plus ancien, situé immédiatement au nord. Par ailleurs, un autre foyer F. 5 a été découvert dans l'angle sud-ouest du sondage. Le four F. 3 était installé à l'endroit précis où la face supérieure d'une base de colonne en calcaire bleu (n° 351) émergeait du mur A, dont une seule assise était conservée en élévation dans ce secteur. Cette surface lisse et circulaire avait sans doute facilité l'aménagement de la sole du four qui a disparu. La base de colonne qui provenait sans doute du portique, reposait sur la couche de cailloutis ocre. À la manière du bloc d'architecture romain (n° 352) observé dans le sondage S. 33, elle dépassait du mur A construit ultérieurement. Ces deux éléments de remploi régulièrement espacés entre le mur du péribole et le grand temple ont certainement supporté les poteaux d'une salle ou d'un préau antérieur à la construction du mur A. Ce mur marquait la limite orientale de l'incendie, puisque aucun niveau de terre rubéfiée ou de cendres correspondant n'a été trouvé dans le sondage. Les sols de cailloux blancs et de cailloutis ocres ont été bouleversés par l'aménagement des foyers et des fours, mais ils restaient visibles par endroits (US 6107). En revanche, ils n'ont pas été observés dans la partie sud du sondage, là où se trouve une bande de pierres pouvant avoir servi de calage au stylobate est/ouest du portique qui a été démonté avant la construction du mur D **(Fig. 18)**. Ce dernier soutenait certainement la toiture de la salle ou du préau dont les piliers reposaient sur les deux bases intégrées dans le mur A et évoquées précédemment. Le mur D, qui constitue la limite orientale de la zone fouillée, a été dégagé sur sa face ouest. Large de 0,78 m, il se compose de gros blocs et, par endroits, d'un double parements de gros moellons avec blocage interne. Sa fondation est plus profonde que celle du mur A. Plusieurs blocs du grand temple ont été remployés pour sa construction, notamment un chapiteau corinthien (n° 350) qui provient vraisemblablement de l'*adyton*, mais aussi trois blocs de corniche (n° 301, 323 et 324) ainsi qu'un bloc de l'assise supérieure du podium (n° 322). Ces éléments, qui proviennent des parties du grand temple qui ont été les premières à être détruites, plaident en faveur de l'ancienneté du mur D qui, s'appuyant contre le mur sud du péribole, est antérieur à son arasement. Le tracé irrégulier du mur

Fig. 18 - Sondage 61, vers le sud.

D dans sa partie nord, indique la présence d'un escalier, dont on a retrouvé les premières marches, partiellement visibles. Enfin, à l'angle nord-ouest du sondage, dans le prolongement du mur C, se trouvait en surface un disque de pierre provenant d'un fût de colonne en grès. Une dalle carrée lui répondait symétriquement dans l'angle nord-est, contre le mur D. Une dalle du même genre se trouvait aussi à la surface contre le mur D, mais plus au sud, en dehors de la zone fouillée, tandis qu'une dernière dalle, un peu plus petite et circulaire, se trouvait encastrée dans le mur A, en vis-à-vis. La disposition de ces quatre dalles dans les couches du VIII[ème] siècle laisse penser qu'elles supportaient les poteaux soutenant la toiture de la salle, vraisemblablement une cuisine. Cet aménagement était devenu nécessaire après l'arasement des murs A et D et le démontage partiel du mur sud du péribole qui eut probablement lieu dans la même phase.

La fouille de l'angle sud-ouest du *téménos* a démontré qu'un portique occupait son pourtour à l'époque romaine. Après l'abandon du culte païen, l'espace compris entre le portique et le grand temple fut excavé d'environ 0,50 m, et un sol de cailloutis ocre fut aménagé. Ensuite, le stylobate est/ouest du portique fut enlevé et un préau ou une salle basse avec piliers comprenant un escalier fut réalisé. Après quoi, l'espace fut réaménagé par la construction du mur A délimitant une salle dans l'angle du *téménos*. Suite à un incendie, le toit-terrasse de la salle s'effondra. Par la suite, le mur A fut arasé et la zone abrita une cuisine, comme l'indiquent les fours et foyers F. 3, F. 4, F. 5 et les céramiques laissées en place. Deux autres fours, F. 1 et F. 2, furent construits après l'abandon de la cuisine. L'absence de rebuts de cuisson et de scories de verre ou de métal indique que les fours avaient un usage alimentaire. Il reste à déterminer quelles furent les relations entre la zone des fours et l'huilerie. On sait, en particulier - mais cela ne concerne que la période de fonctionnement de l'huilerie antérieure aux fours F. 1 et F. 2 - que l'eau chaude est utilisée pour diverses opérations liées à l'extraction de l'huile.

B - L'huilerie (Fig. 13)

L'huilerie est située à l'ouest du grand temple de Mar Girios. Entre le mur occidental du péribole et le stylobate nord/sud du portique subsistent deux pièces séparées par un mur (E). Dans la salle nord, les fouilles des années 1960 avaient dégagé la meule dormante d'un broyeur destiné aux olives. Dans la salle méridionale, elles avaient mis au jour un sol de dalles rectangulaires (dallage D. 2) au centre duquel se trouvait une maie monolithe circulaire où les scourtins, contenant la pâte d'olives broyées, étaient empilés pour être pressés **(Fig. 19)**. Le large creusement ménagé dans le mur du péribole pouvait servir à une niche et à un cadre de bois destiné à arrimer un madrier à l'extrémité duquel on faisait jouer des poids pour exercer la pression. L'huile s'écoulait alors des scourtins et arrivait dans un petit bassin monolithe en

Fig. 19 - Le dallage de l'huilerie lors de son dégagement dans les années soixante (archives DGA).

grès jaune via un canal ménagé dans le dallage D. 2, qui a désormais disparu à la suite de l'intervention de fouilleurs clandestins. Ce bassin, appelé la recette, se trouve à l'emplacement du stylobate romain, dont un ou deux blocs ont été enlevés. A l'est de la recette, les restes d'un dallage D. 3 irrégulier, ayant pu se prolonger jusqu'au grand temple, ont été découverts lors d'un nettoyage superficiel. Le dallage D. 3 a été réalisé pour les besoins de l'huilerie, puisqu'il s'appuyait contre le stylobate du portique et recouvrait partiellement la recette.

Le sondage S. 54 avait pour but de préciser la relation du dallage D. 3 avec l'huilerie. Le démontage d'une partie des dalles laissa apparaître une fosse circulaire, mesurant 1,30 m de diamètre et 0,40 m de profondeur. Cette fosse fut creusée dans une couche de terre brune (US 5408 et 5410) surmontée d'un fin niveau de cailloutis ocre, identique à celui des sondages S. 58 et S. 61. Elle comportait deux assises de parement, mais aucun sol aménagé au fond. Elle avait été remblayée à l'aide de pierres assez grosses liées par un mélange de terre et de cendres (US 5405 et 5407) **(Fig. 20)**. Situé à l'extérieur de l'huilerie, mais dans l'axe du madrier de la presse, ce dispositif était probablement destiné à recevoir et à maintenir la pierre d'ancrage d'une vis actionnant le pressoir dans une première phase. Par endroit, le bord de la fosse était recouvert par un sol de cailloux blancs (US 5409) qui surmontait le cailloutis ocre, mais aussi par le mur A reliant l'angle du grand temple au mur sud du péribole, et encore, près du grand temple, par une couche de cendres et de terre rubéfiée provenant de l'incendie du toit (US 5406).

La disposition des différentes couches permet de conclure que, dans un premier état, la partie orientale de l'huilerie était limitée par le podium du grand temple et le mur A. Elle comportait alors un pressoir à vis et son sol était fait de cailloux blancs. Suite à l'incendie qui a sévi dans l'angle sud-ouest du *téménos*, ils ont pu être remplacés par un pressoir à contrepoids mobiles et par un nouveau dallage D. 3 recouvrant la fosse et les cailloux blancs. Deux encoches, à côté de la niche creusée dans le mur du péribole, paraissent témoigner aussi des deux phases successives. Le mur C, assez grossier, qui sépare les sondages S. 54 et S. 58 a également été construit sur le niveau d'incendie, dans le prolongement du mur B. Il s'appuyait contre le mur A qui fut alors arasé sauf au point de contact avec le mur B.

Fig. 20 - Le sondage 54, vers le nord.

Le sondage S. 55 a été implanté dans l'espace compris entre le dallage D. 2 de la presse et le mur E qui sépare les deux pièces de l'huilerie. Le décapage de surface (US 5500, 5503 et 5504) a rapidement dévoilé un sol blanc de cailloutis et de chaux (US 5501). Au sud, ce sol avait été interrompu par la pose du dallage D. 2 dans la salle, tandis qu'au nord il se poursuivait sous la forme d'un enduit encore visible sur les premières assises du mur E. Au milieu de ce sol se trouvait un bassin carré de 1,30 m de côté et de 1,60 m de profondeur, en partie recouvert par une stèle calcaire (voir *infra*, stèle N° 3) remployée dans le dallage D. 2 de la presse **(Fig. 12)**. Une discrète ligne est/ouest (dessinée par l'eau tombant d'un toit ?) parcourt toute la longueur de la stèle ainsi que deux autres dalles, jusqu'au mur du péribole où se trouve, un peu plus haut, une encoche rectangulaire qui a pu servir à fixer un aménagement en bois. En outre, la ligne de pose du dallage D. 2, visible sur le mur du péribole, montre un pendage vers le bassin. Une rainure a été taillée au milieu de la stèle de calcaire pour faciliter l'écoulement. Les parois du bassin sont en pierres équarries recouvertes d'un enduit. Le fond, confectionné avec des moellons apparents, comprend en son centre une cupule monolithe destinée à recevoir les impuretés **(Fig. 21)**. Quatre pierres dépassant des parois servaient de marches et permettaient de descendre dans le bassin. La plus basse a été brisée, vraisemblablement lors du comblement par l'une des grosses pierres qui furent retrouvées dans le remblai, associées à de la terre avec quelques inclusions de charbon. La céramique découverte dans le remplissage (US 5506 et 5507) est caractéristique du VIII[ème] siècle et s'apparente à celle mise au jour dans le *pithos* du sondage S. 33. Un bassin similaire avait été découvert

Fig. 21 - Le bassin et sa cupule.

par les fouilleurs des années 1960, dans le bâtiment hellénistique à plate-forme qui se trouve à l'ouest du petit temple. La campagne de 2002 a montré qu'il avait été creusé dans la phase de réaménagement de la cour à l'ouest de la basilique (vers le VII[ème] siècle, voir *supra*). Il comportait aussi une cupule monolithe et, dans les parois, des marches qui sont désormais détruites. L'usage et la datation de ces deux bassins doivent être assez proches. On verra (*infra*) que deux hypothèses sont envisageables.

Pour dater la construction de l'huilerie, le sol blanc a été fouillé entre le bassin et le stylobate du portique, mais sans résultat probant. Un sondage limité a été entrepris au même endroit dans l'espoir de trouver un mobilier significatif dans la tranchée de fondation de la paroi orientale. Vaine recherche, car l'ensemble de l'espace compris entre les parois du bassin et celles de la fosse dans laquelle il avait été construit avait été rempli de mortier au fur et à mesure que les assises étaient élevées. Ainsi, il a simplement été constaté que le mur E de l'huilerie était pourvu d'une solide assise de fondation. En outre, on a vu que le stylobate nord/sud du portique était posé sur un niveau de pierres plates (US 5514) et qu'il comportait, à l'ouest, un grossier parement de moellons (US 5510) (cf. sondages S. 58 et S. 60 *supra*).

Au total, aucun élément n'a permis de dater précisément la construction de l'huilerie. Le bassin et le sol blanc qui correspondent à une première phase d'utilisation, furent partiellement recouverts par le dallage D. 2, dans une phase ultérieure. Cette seconde phase, qui coïncide avec le réaménagement de la fosse découverte dans le sondage S. 54, paraît donc consécutive à l'incendie. D'après les céramiques retrouvées dans le comblement du bassin, la désaffectation de ce secteur eut lieu en même temps que l'abandon de la zone des fours F. 3, F. 4 et F. 5, dans la seconde moitié du VIII[ème] siècle ap. J.-C.

Chronologie: les observations stratigraphiques et architecturales permettent de proposer une chronologie relative et provisoire. L'étude du mobilier étant en cours, les datations provisoires devront être confirmées.

Phase 1. Période hellénistique. L'occupation du site est déduite de la présence d'une monnaie et de tessons erratiques dans les sondages S. 58 et S. 60, mais ni installation ni niveau en place n'ont été dégagés.

Phase 2. Période romaine. Le grand temple, le mur du péribole et le portique ont été construits à la période impériale, sans doute au II[ème] siècle ap. J.-C. (Gatier *et al.* 2002, p. 215).

Phase 3. Période byzantine et omeyyade 1, V[ème]-VIII[ème] siècle ? (réoccupation de l'angle sud-ouest de l'intérieur du *téménos*). Le stylobate du portique est conservé partout. Le dallage D. 1 est installé dans le portique, ou conservé s'il est romain. L'espace compris entre le portique et le grand temple est excavé au niveau des blocs formant le stylobate, puis recouvert d'un cailloutis ocre servant de sol.

Phase 4. Période byzantine et omeyyade 2, V[ème]-VIII[ème] siècle ?: Le stylobate est/ouest est démonté au sud du grand temple. Deux bases de colonnes du portique (n° 351, 352) sont remployées pour supporter des poteaux régulièrement espacés entre l'angle du grand temple et le mur du péribole. Ils soutiennent probablement le toit d'une salle ou d'un préau s'appuyant à l'est sur le mur D, remployant cinq blocs (n° 301, 322, 323, 324 et 350) du grand temple. Ce dernier est donc en partie détruit. Il est vraisemblable que seuls la façade orientale et l'*adyton* ont été démontés. À l'ouest du grand temple, un mur E est construit entre le mur du péribole et le stylobate nord/sud du portique. Il comprend un passage libre dans son extrémité orientale. Au sud de ce mur le dallage D. 1 a été enlevé. Seule une partie a été préservée dans le sondage S. 60.

Phase 5. Période byzantine et omeyyade 3, VII[ème]-VIII[ème] siècle ? (aménagement de l'huilerie et d'une salle

au sud). Une huilerie est aménagée à l'ouest du grand temple. Un bassin carré est construit au sud du mur E, ainsi qu'un mur B servant de limite méridionale à la salle du pressoir. Un enduit blanc recouvrait le pourtour du bassin et le mur E où il est encore visible, et peut-être le reste de la salle. Une fosse circulaire est conçue dans l'axe du madrier, à l'est, pour accueillir la pierre d'ancrage de la vis du pressoir. La salle, ou le préau, s'appuyant sur le mur D est supprimée. Les deux bases de poteaux sont recouvertes par le mur A qui délimite, avec le péribole, une salle dans l'angle du *téménos*, couverte par un toit-terrasse. Un incendie provoque l'écroulement de ce toit.

Phase 6. Période byzantine et omeyyade 4, VIII[ème] siècle (réorganisation de l'espace, 2[ème] état de l'huilerie, aménagement d'une cuisine au sud et abandon). Peu après l'incendie, l'huilerie est réhabilitée. Un dallage D. 2 est régulièrement disposé autour de la maie et recouvre partiellement le bassin. La fosse destinée à abriter la pierre d'ancrage de la vis est recouverte par un autre dallage D. 3, moins soigné. Cela paraît indiquer que le pressoir fonctionne désormais grâce à des contrepoids suspendus au madrier. Au sud de l'huilerie, le mur B est prolongé par la construction du mur C jusqu'au mur A qui, lui, est arasé, sauf dans le prolongement du mur C. Le mur sud du péribole serait alors partiellement démonté. La zone située au sud du mur C devient une cuisine abritée, semble-t-il, par une construction légère reposant sur quatre poteaux disposés contre les restes des murs A et D. Un *pithos* et plusieurs fours et foyers alimentaires (F. 3, F. 4, F. 5) sont successivement installés avant d'être finalement abandonnés avec des céramiques intactes tout autour. L'huilerie est probablement désaffectée en même temps.

Phase 7. Période abbasside, deuxième moitié du VIII[ème] siècle ap. J.-C. (remblaiement post abandon). Le bassin de l'huilerie et la zone de cuisine sont remblayés à une date fixée par les céramiques retrouvées dans le *pithos* et les deux monnaies découvertes dans les couches d'abandon.

Phase 8. Période médiévale 1, XII[ème]-XIII[ème] siècle ap. J.-C. (nouvelle réoccupation de l'espace). Construction, utilisation et abandon du grand four F. 1 et du four F. 2 dans l'angle sud-ouest du *téménos*. Un calage de poteau et des fosses sont ménagés dans le remblais, au sud du mur C.

Phase 9. Période médiévale 2, XIII[ème]-XV[ème] ap. J.-C. ? Après abandon, l'espace abrite une sépulture. Inhumation d'un enfant à proximité du four F. 1 abandonné.

La principale question que pose la zone de l'huilerie, outre les difficultés du phasage chronologique, est celle de la fonction du bassin de section rectangulaire installé dans la pièce où l'on pressait les olives broyées. Si la recette, dans la partie sud de la pièce, suffit à recueillir l'huile, on peut proposer deux fonctions pour ce bassin: soit il a servi de réserve d'eau pour l'huilerie (humidification de la pâte; décantation de l'huile; lavage des sols), soit il a servi à recueillir le jus de raisin, dans un premier usage du local comme fouloir. Cette deuxième hypothèse serait corroborée par les grandes similitudes entre ce bassin et celui qui se trouve plus au sud, installé dans la partie ouest du bâtiment hellénistique à une date voisine de celle des installations de l'huilerie (voir S. 31 et S. 36). Ce bassin sud, dont on a noté, ci-dessus, les parentés avec le bassin de l'huilerie, n'a aucune connexion avec un broyeur, mais paraît - bien au contraire - l'aboutissement d'une surface en pente dallée qui aurait pu, elle aussi, servir au foulage du raisin. L'épais sol de cailloutis et de chaux, conservé uniquement dans la partie nord du local de l'huilerie serait le dernier témoin du fouloir, ainsi que l'enduit remontant sur le bas du mur. Le changement d'affectation du bassin serait dû à la transformation du fouloir en pressoir à huile. Le bassin aurait alors servi de réservoir d'eau, avec l'apport d'une margelle faite d'une stèle remployée, avant d'être rebouché. Au total, cette deuxième hypothèse, qui permet de comprendre la distance inusitée entre la maie et la recette - pour des raisons de circulation intérieure - aurait notre préférence, sans qu'aucun argument ne l'impose. Le fouloir à vin aurait ainsi pu être remplacé par un pressoir à huile qui, lui même, aurait connu les deux états signalés (phase 5, puis phase 6). Les phases 4, 5 et 6, devront donc être précisées par la suite de nos recherches.

5 - Est du temple (S. 37 - S. 51 A-F) [C. A.]

Plusieurs opérations de sondage ont été menées dans le secteur à l'est du podium du temple, en 2003 (S. 37) et 2004 (S. 51) afin de comprendre l'évolution de cet espace **(Fig. 22)**. En effet, deux aménagements, visibles en surface à la suite des

travaux de la DGA dans les années soixante et alignés parallèlement à la façade est du temple, occupaient cette aire: trois blocs de grès (un au nord, deux au sud), qui paraissaient à première vue identiques à ceux de la fondation du temple, et un mur nord/sud (M. 5105) de 6 m de long et 1 m de large.

Sondage S. 37: En 2003, un nettoyage de surface, suite à la prospection géophysique de la zone (A. et J. Kermorvant), a permis de retrouver, là où nos prédécesseurs des années soixante les avaient enfouis pour les dissimuler, des fragments moulurés en petit nombre. Ces éléments de décor architectural, très endommagés, ont été enlevés du sol pour étude.

Sondages S. 51A et S. 51B: Le nettoyage de surface de la zone située entre les blocs de grès a permis de dégager le mur nord/sud (M. 5104), auquel ils appartiennent. Ce mur, d'une longueur de 6 m et de 1 m de large, est construit en double parement avec un blocage intérieur **(Fig. 22)**. Les sondages S. 51A et S. 51B, respectivement au sud-est et au nord-est du mur M. 5104, ont permis de reconnaître le type de blocs constituant ce mur, dont les assises ne sont pas régulières **(Fig. 24)**. Le parement est se compose de blocs quadrangulaires dont les modules sont différents. En effet, à l'extrémité nord, les blocs utilisés ont un petit module irrégulier. Quant à la partie sud de ce mur, les trois blocs qui la constituent ont des dimensions d'environ 1 m de longueur, et 0,75 m de hauteur **(Fig. 23)**. Ces trois blocs de grès sont les seuls à avoir un débord de fondation. Ils sont du même gabarit que ceux de la fondation du temple. De plus, leurs faces supérieures sont exactement au même niveau que celui des fondations du temple (environ Z. 9 m).

Les sondages 51A et 51B montrent une phase principale qui correspond au creusement de la tranchée de fondation de M. 5104 et à son comblement **(Fig. 24)**. Cette tranchée a été creusée dans un remblai (US 5116 et 5118), daté des VII[ème]-VIII[ème] siècles. Son comblement (US 5115 et 5117), également de la même période, permet de constater que la construction de ce mur correspond à une utilisation omeyyade de cet espace. Ainsi, au cours des VII[ème]-VIII[ème] siècles, un mur a été bâti, qui a réutilisé les blocs *in situ* d'une construction antérieure. D'après le gabarit et l'altitude de ces blocs en grès, leur aménagement serait donc contemporain de celui du temple romain. Ils pourraient correspondre aux fondations de l'autel romain.

Sondages S. 51C et S. 51D: Les sondages S. 51C et S. 51D sont situés au sud et au nord de l'espace compris entre les murs M. 5104 et M. 5105 **(Fig. 22)**. L'opération de nettoyage de M. 5105 a permis de déblayer sa partie nord, qui vient buter contre l'arase de fondation du temple. Ce mur, construit en double parement avec un blocage intérieur, a 6,50 m de longueur et 1 m de largeur. Il est constitué de blocs de modules différents, qui rappellent ceux de la moitié nord de M. 5104.

Sous les couches de surface de S. 51C sont rapidement apparus des blocs en grès, du même module que ceux de l'extrémité sud de M. 5104, situés à proximité **(Fig. 22)**. Cet ensemble (M. 5128) s'oriente légèrement vers le nord-ouest. La dernière pierre apparente qui le constitue présente une cavité ovale, de 0,25 m de long et 0,125 m de large, qui peut être interprétée comme un trou de poteau. Ce trou était recouvert par un remblai, très homogène, constitué d'une terre argilo-sableuse, avec d'abondants éclats de calcaire et de grès (US 5122 et 5123), remblai coupé par la tranchée de fondation du mur M. 5105 et son comblement (US 5126) **(Fig. 23)**. Le dégagement de cette couche a permis de mettre au jour les fondements du mur M. 5105, constitués d'une assise de pierre du même gabarit que la partie supérieure, avec un débord de fondation. Le mobilier, notamment céramique, étant très peu significatif, ce sondage ne fournit aucune datation.

Le sondage S. 51D a été ouvert dans le but de vérifier la continuité de l'ensemble M. 5128 accolé à M. 5104 dégagé dans le sondage S. 51C. Il est apparu que cet ensemble M. 5128 ne se poursuivait pas sur toute la longueur du mur M. 5104 **(Fig. 22)**. Les dimensions de la partie apparente de M. 5128 (1,8 m de long et 0,75 m de large) ainsi que la présence du trou de poteau permettent de supposer qu'il faisait partie d'une cage d'escalier. En revanche, un alignement est/ouest de blocs (M. 5164) a été dégagé, reliant M. 5104 et M. 5105 **(Fig. 22)**. Certains de ces blocs sont sculptés et proviennent du temple. La disposition très peu homogène de ces pierres laisse supposer qu'elles ont servi à la construction d'un mur de bouchage (de 2 m de long et de 0,75 m de large). Par ailleurs, un grand nombre d'ossements humains (dont ceux d'un adulte) ont été trouvés dans l'US 5162, à l'ouest de ce mur, ce qui laisse supposer que cet espace a servi de sépulture.

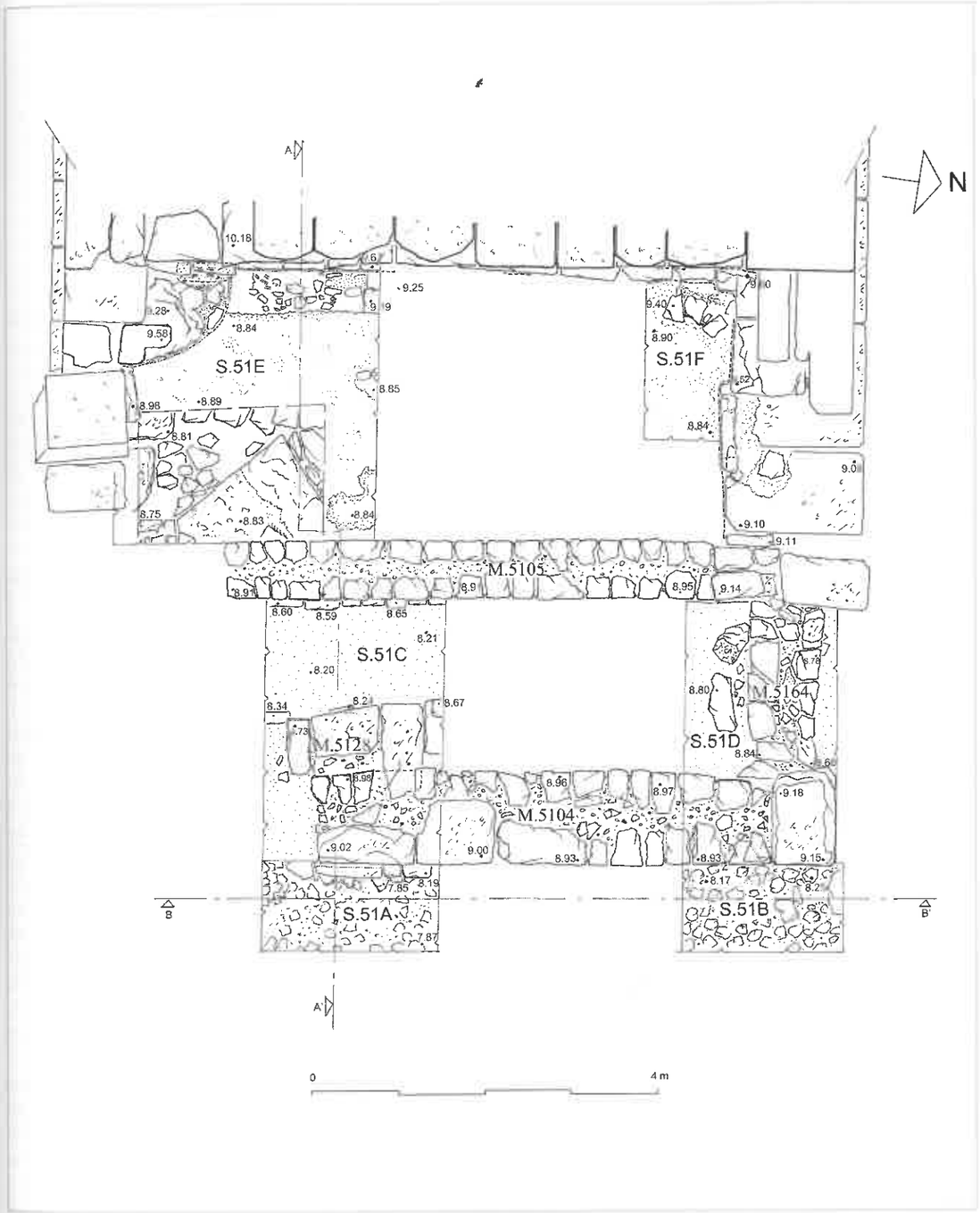

Fig. 22 - Plan du sondage S. 51.

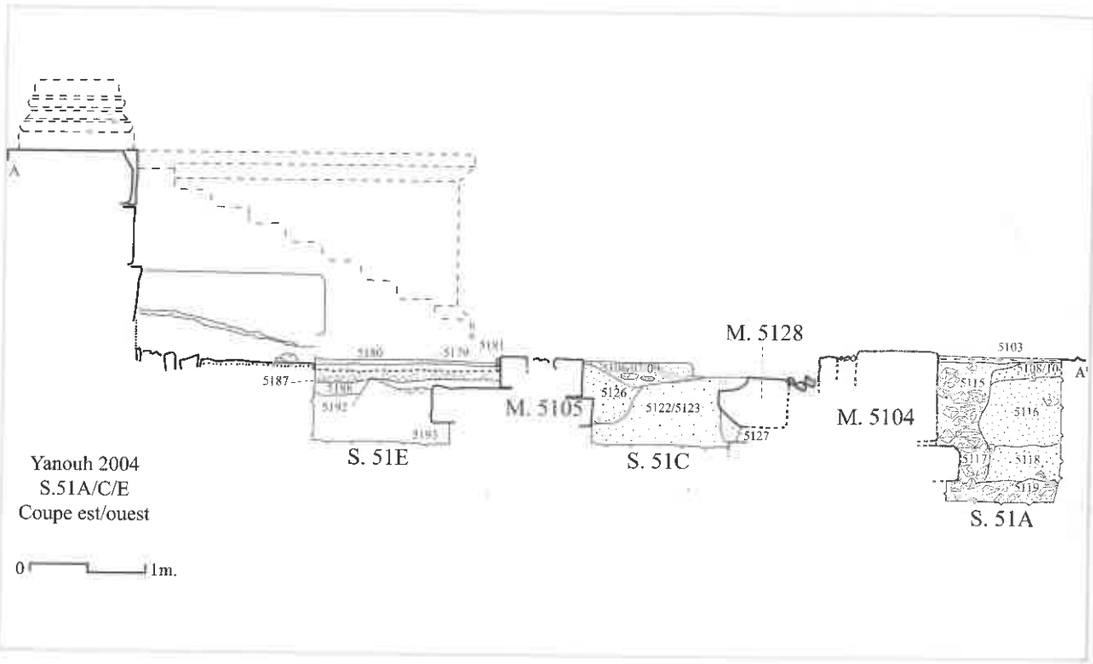

Fig. 23 - Coupe est/ouest des sondages S. 51A, S. 51C et S. 51E.

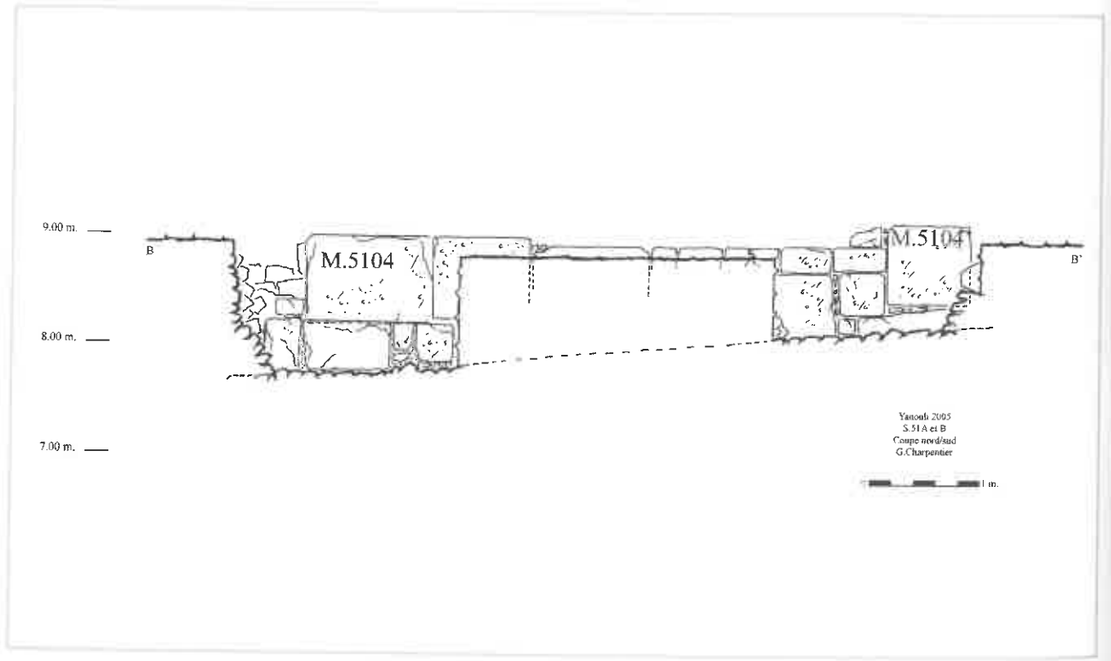

Fig. 24 - Coupe nord/sud des sondages S. 51A et S. 51B.

Sondages S. 51E et S. 51F: Le sondage S. 51E, au sud de l'espace délimité par l'avancée du podium et le mur M. 5105, à l'emplacement de l'escalier monumental du temple romain, a mis en évidence plusieurs phases d'utilisation de ce secteur **(Fig. 22)**. Les aménagements les plus récents ont été confirmés par le sondage S. 51F, situé plus au nord. Le dégagement des couches supérieures a laissé apparaître un enduit mural appliqué contre les assises inférieures du podium, des fosses contenant des squelettes qui s'appuient contre cet enduit et un sol plâtré, bien conservé sur toute la partie du sondage. La fouille des fosses **(Fig. 25)**, qui sont au nombre de six au moins, a permis de constater la présence de plusieurs sépultures d'enfants, aménagées le long du podium et superposées les unes aux autres. Le squelette est souvent couché sur le dos. L'étude de ces fosses [informations communiquées par Joyce Nassar] a permis de déterminer qu'elles contenaient 16 squelettes d'enfants. Il y aurait donc eu au départ une dizaine de fosses, qui ont été perturbées par la suite. Ces sépultures ont probablement été mises en place durant la période médiévale.

L'enduit mural (US 5181), qui est également bien apparent dans le sondage S. 51F **(Fig. 26)**, est en chaux. Il est appliqué contre les blocs du mur M. 5105, les montants de l'escalier (arraché) du temple et l'avancée du podium. Il s'infiltre dans les joints qui ont été évidés pour que l'enduit adhère bien à la paroi. Son épaisseur, entre 0,50 cm et 1,50 cm, varie en fonction des pierres sur lesquelles il est appliqué, qui n'ont pas été préparées avant l'application de cet enduit. Il se prolonge sur le sol constitué par l'US 5180. Ce sol est bien conservé sur toute la surface du carré. Il est très compact et se compose majoritairement de petits cailloux et de gravier. Il présente un pendage depuis les murs (du podium et de M. 5105) vers le centre de la construction. Le radier de ce sol (US 5187) est formé d'une couche de mortier blanchâtre et jaunâtre, lié par de petits cailloutis. Cet aménagement daterait de la période omeyyade (VII[ème]-VIII[ème] siècles). L'assise inférieure du mur M. 5105 repose directement sur la face supérieure d'un gros bloc de pierre dégrossi, de 1,50 m de longueur et de 0,30 m de hauteur **(Fig. 27)**, dont les surfaces sont irrégulières. Il aurait servi de recharge pour la construction de l'escalier du temple. Il est calé à l'aide de quelques pierres qui tapissent le fond de cet espace (US 5193). Ce bloc est associé à une couche de terre sableuse (US 5192),

Fig. 25 - Tombes d'enfants dans le sondage S. 51E.

Fig. 26 - Restes de l'enduit mural du sondage S. 51F.

contenant des éclats calcaires, correspondant à une occupation romaine.

Bilan: Les fouilles de ce secteur ont permis de mettre en évidence trois phases principales de son occupation. La phase la plus ancienne, datant de la période romaine, est représentée par trois blocs en grès (S. 51A) qui auraient appartenu au soubassement de l'autel romain. Par ailleurs, un gros bloc de pierre (S. 51E) aurait servi de recharge pour la construction de l'escalier du temple.

Fig. 27 - Bloc de recharge de l'escalier du temple (S. 51E).

Aucun indice d'une occupation byzantine n'ayant été observé, la deuxième phase est celle de la période «omeyyade» (en fait VII[ème]-VIII[ème] siècles). Elle correspond à la construction de deux aménagements, dont il subsiste, d'une part, un mur (M. 5104), associé à une tranchée de fondation et son comblement (S. 51A et 51B), et, d'autre part, un second mur (M. 5105), une tranchée de fondation et son comblement (S. 51C), un enduit mural et un niveau de circulation (S. 51E et S. 51F). Il apparaît donc qu'aux VII[ème]-VIII[ème] siècles, un bâtiment a été construit, délimité d'une part par l'avancée du podium, et d'autre part par le mur M. 5104. Deux salles peuvent être distinguées dans ce bâtiment. La première salle, qui fait environ 7 m de long et 3,50 m de large, est située entre l'avancée du podium et le mur M. 5105. Ses murs sont enduits et son sol plâtré. La deuxième salle, limitée par les murs M. 5104, M. 5105 et M. 5164, a 2 m de large. L'ensemble M. 5128, probablement une cage d'escalier, accolé au mur M. 5104, permettait, selon notre hypothèse, l'accès vers un étage supérieur, dont le niveau de circulation aurait été le même que celui de la *cella* du temple. Aucun accès à ces deux salles n'a pu être observé dans leurs parties fouillées. Toutefois, la salle occidentale devait ouvrir vers le nord. On doit considérer que la construction placée à l'est du «grand temple» faisait un tout avec ce dernier. Restera à déterminer l'usage du bâtiment ainsi transformé.

La troisième et dernière phase visible d'occupation de ce secteur est celle de la période médiévale. Aux XIII[ème]-XV[ème] siècles, alors que le bâtiment omeyyade avait été détruit, ce secteur a été utilisé comme cimetière, principalement d'enfants (S. 51E), puisque plusieurs squelettes d'enfants ont été mis au jour contre le mur du podium.

6 - Le péribole

Le sondage S. 34 a été ouvert à l'est du site de Mar Girios, au-delà de la route goudronnée qui longe le site, dans l'axe du grand temple, à l'emplacement présumé de la porte d'accès au «sanctuaire nord». Le mur du péribole dont les restes sont apparents au sud de ce secteur avait été arraché profondément à époque ancienne et l'activité des fouilleurs clandestins contemporains s'était exercée récemment. Il n'a donc pas été possible de retrouver l'emplacement de la porte, ni le prolongement septentrional du péribole dans ce secteur. Un mur diagonal, sud-est/nord-ouest, postérieur à l'arrachement et au démontage du mur antique a été reconnu **(Fig. 28)**, associé à du matériel médiéval (US 3403).

Au nord-ouest du *téménos*, nous avions observé que le mur est/ouest du péribole se prolongeait vers l'ouest au-delà de l'angle nord-ouest de ce dernier. Cette observation était corroborée par le seul plan, sommaire, datant des années soixante et conservé dans les archives de la DGA, qui esquissait un mur nord du péribole se prolongeant vers l'ouest, puis faisant un coude vers le nord. Le sondage S. 52 était destiné à retrouver l'extrémité ouest - formant un angle droit - du mur nord du péribole, dans un secteur où les traces d'une fouille ancienne apparaissaient, cône de déblais et dépression encombrée de remblais. Le sondage S. 52 a ainsi permis de retrouver, à 15 m à l'ouest du péribole, le mur et son angle, dont plusieurs blocs, en

Fig. 28 - Péribole est : arrachement et mur diagonal, vers le sud.

tout semblables à ceux du péribole connu, étaient encore en place. Le déplacement latéral d'un des blocs doit être le résultat d'une opération ancienne de récupération de matériaux. Le sondage S. 53, 15 m plus au nord, a permis les mêmes constatations. Malgré l'arrachement des assises supérieures, on voit clairement que ce mur était parementé, donc visible, sur sa face nord d'abord et sa face est ensuite, après l'angle. Il servait donc de mur d'enceinte à une construction ou à une cour sise au nord du *téménos* du «grand temple». Ce second péribole, contemporain du premier, nécessiterait des recherches qu'il n'a pas été possible d'entreprendre en 2004. D'ailleurs, la détection électromagnétique de 2003 n'avait pas permis, dans ce secteur, de fournir des résultats, à cause de la nature du terrain boisé, très encombré de métal et de murets modernes.

Les deux sondages ont aussi livré des informations chronologiques sur le démontage des assises supérieures du mur du péribole, que l'on peut attribuer à l'époque byzantine (US 5308), et sur l'installation de murs de terrasses au Moyen Âge. Ces murs ont été reconnus dans l'un et l'autre sondage. Ils sont parallèles et donc appartiennent au même réseau, mais ils ne reposent pas sur les restes du mur de péribole romain et ne suivent pas le même axe de direction (US 5206; US 5304, 5307, 5308), comme c'est bien visible dans la partie est du sondage S. 53 **(Figs 29 et 30)**. Construits essentiellement en pierres non taillées, ils peuvent employer des blocs équarris qui donnent un effet de parement à la face externe, suivant une technique très proche de celle qui avait été observée dans le sondage de la chapelle des Quarante-Martyrs. Ils sont associés à du matériel médiéval bien daté.

Fig. 29 - Sondage 53, vers le nord: péribole et face interne de mur de terrasse.

Fig. 30 - Sondage 53, vers l'ouest: face externe de mur de terrasse.

Enfin, il est manifeste, d'après la stratigraphie, que les fouilleurs des années soixante avaient «suivi» l'assise supérieure conservée du mur de péribole, en surface, sans fouiller à l'est et à l'ouest. De cette manière, ils avaient atteint au moins la portion de ce mur visible dans S. 53. L'encombrement du terrain dans la pente, qui monte de plus en plus vers le nord, le changement de parcelle et la végétation nous ont imposé l'emplacement du sondage S. 53, qui doit sans doute se situer non loin de l'endroit où nos prédécesseurs ont arrêté leur recherche. L'extension septentrionale du nouveau péribole reste inconnue à ce jour.

7 - Le sondage S. 59 du *tell*

Le sondage S. 59, au sud-est du *tell* de Kharayeb, était destiné à établir une séquence stratigraphique aussi profonde que possible pour dater les phases d'occupation de ce secteur capital. L'emplacement du sondage avait été choisi à mi-pente, sur l'un des rares espaces déboisés de la colline: une terrasse plate qui constitue un assez vaste terre-plein. Le sondage, ouvert en 2004, avait été précédé en 2003 d'une opération de détection magnétique (A. et J. Kermovant), qui avait révélé la présence de vestiges de constructions.

Le sondage pratiqué sur une surface limitée (5 x 5 m) a été arrêté à 1,50 m de profondeur, par le rocher en place et n'a donc pas permis d'atteindre les niveaux du Bronze ancien dont la présence était attestée sur le *tell* par du matériel trouvé en prospection (Gatier *et al.* 2001: 130-131). Il apparaît très clairement qu'une série de murs (deux murs ouest/est parallèles, un mur nord/sud, un seuil bouché, un mur nord/sud dans l'axe du précédent) appartiennent à un habitat médiéval **(Figs 31 et 32)** venu s'installer sur un remblai constitué à l'époque hellénistique qui incorporait quelques éléments de matériel résiduel, en particulier de l'âge du Fer. Ce remblai, bien préservé dans la partie est du sondage, a été perturbé par un mur post-médiéval de terrasse agricole, de direction est/ouest, coupant la partie centrale du sondage. Ce mur a été abattu – vraisemblablement par l'intervention d'un bulldozer – pour constituer au XX^{ème} siècle l'espace plat visible de nos jours en élargissant la terrasse ancienne. Le matériel médiéval (US 5906, 5908, 5911, 5912) date des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles. On trouvera, *infra*, une étude du matériel hellénistique et d'une figurine de l'âge du Fer.

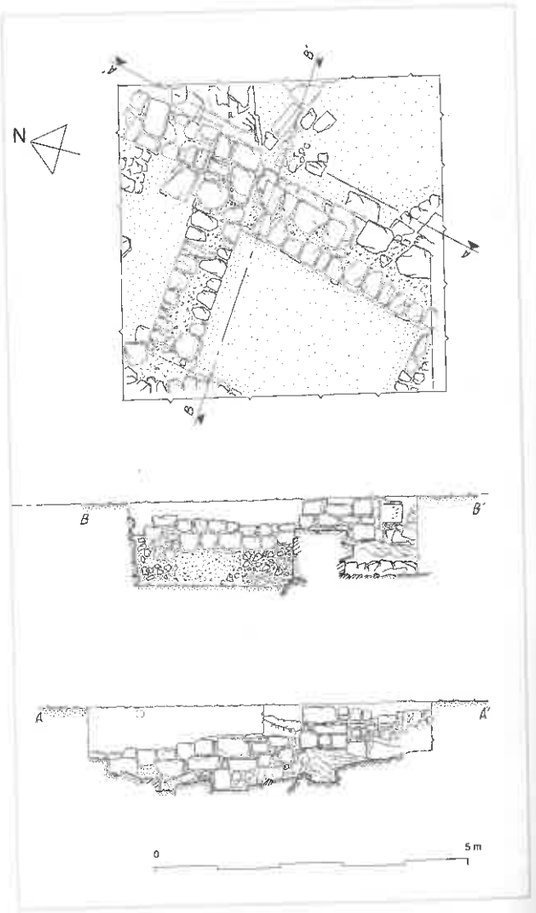

Fig. 31 - Sondage 59, plan et coupes.

Fig. 32 - Sondage 59, vers l'ouest.

Le sondage S. 59, s'il n'apporte aucune information sur l'âge du Bronze, permet de montrer l'extension de l'habitat médiéval sur le *tell* et d'envisager également une occupation de ce secteur à l'époque hellénistique.

II - Études de Matériel

1 - La céramique de l'âge du Bronze à Yanouh et dans la haute vallée du Nahr Ibrahim [G. G.]

Lors de la campagne de prospections de 1999 autour de Yanouh, il est apparu que l'occupation du *tell* de Kharayeb remontait à l'âge du Bronze (Gatier *et al.* 2001: 131). Des sondages postérieurs et la prospection de 2003 ont mis en évidence plusieurs éléments nouveaux concernant l'occupations protohistorique sur le *tell*, ainsi que dans deux autres sites, l'habitat en hauteur de Tadmor, déjà prospecté en partie (Tadmor-1) en 1999 (Gatier *et al.* 2001: 102-103), et la grotte de Mar Hanna, étudiée jadis par une autre équipe (cf. Gatier *et al.* 2001: 98-99). La courte étude proposée ici ne doit être considérée que comme un bref aperçu analytique du mobilier collecté lors de cette prospection. En effet, la provenance non stratifiée du matériel, son médiocre état de conservation et son aspect fragmentaire limitent les possibilités d'interprétation ainsi que la pertinence des conclusions. Le mobilier provenant des sondages a également été étudié, très rapidement faute de temps. Néanmoins, à partir de l'analyse typologique et des observations technologiques, il est possible de situer avec une certaine précision chronologique la céramique et les différentes phases d'occupation de l'âge du Bronze.

A - Le Bronze Ancien III du tell *(versant occidental)* (Pl. 1)

L'ensemble le plus clair provient du versant occidental (Y99-28) du *tell* de Yanouh, dit Kharayeb. Il s'agit d'une série assez variée de tessons peignés. Une partie d'entre eux a été précédemment publiée du point de vue technologique, de manière détaillée: composition des pâtes, type de cuisson et traitement de surface (Pieri dans Gatier *et al.* 2001: 130-131, pl. 12-13 et tabl. IV). Nous reviendrons donc peu sur ces aspects. Parmi les onze tessons observés, sept présentent des caractères communs: un peignage croisé plus ou moins profond, horizontal et oblique, une pâte grise à dégraissant minéral (inclusions de calcite et inclusions grises) et des surfaces intérieures et extérieures orange, obtenues par cuisson oxydante. Ils sont aisément identifiables: fragments de panses de jarres du BA III (2700-2300 av. J.-C.). Les jarres peignées apparaissent déjà au cours du BA II, mais la qualité et les formes de peignage sont sensiblement différentes. Les parallèles sont nombreux au Levant occidental, essentiellement sur la côte. De bons exemples proviennent de Byblos, de la phase R de Tell Arqa et de la phase LBP de Hirbet ez-Zeraqon.

Les tessons peignés horizontalement avec des alternances de diagonales (**Pl. 1: 99-28.43, 99-28.0d, 99-28.9 et 99-28.7**) sont du même type que ceux des jarres de Tell Arqa (Thalmann 2005, pl. 50.5-50.12, pl. 51.11 et 125.1), proches de celles de Hirbet ez-Zeraqon (Genz 2002, pl. 25.1) et Byblos (Dunand 1954: 120, Fig. 116). Deux autres tessons peuvent probablement se rattacher à ce premier groupe, mais sont insuffisamment conservés pour rendre perceptible l'alternance des peignages (**Pl. 1: 99-28.0c et 99-28.6**). D'après les mêmes comparaisons, ils datent certainement du BA III. Le numéro 99-28.15 porte de très légers peignages croisés multiples et rapprochés. Un exemple très proche provient de Tell Arqa (Thalmann 2005, pl. 126.6); un autre est attesté à Beth Yerah (Amiran 1970: 71, pl. 18). L'objet 99-28.3 présente un traitement plus organisé, mais tout aussi léger, composé de peignages verticaux et diagonaux. Les meilleures comparaisons sont encore à chercher à Tell Arqa (Thalmann 2005, pl. 53.1-4). Les trois derniers tessons posent davantage de problèmes: leur pâte est grise ou brune et leur cuisson est réductrice. Si le numéro 99-28.0b (à peignage large et désorganisé) et le numéro 99-28.34 (à peignage inégal) peuvent se rattacher à la précédente série, le tesson 99-28.0a (à décor de double rangée d'incisions croisées disposées sur la carène) pourrait être plus ancien.

Quatre autres formes viennent s'ajouter à ce corpus. L'attribution chronologique de ces bords pose problème, faute de parallèles exacts **(Pl. 2)**:

- PY99-28.12: pot de forme simple, assez ouvert, dont la lèvre porte un léger bourrelet arrondi. La pâte

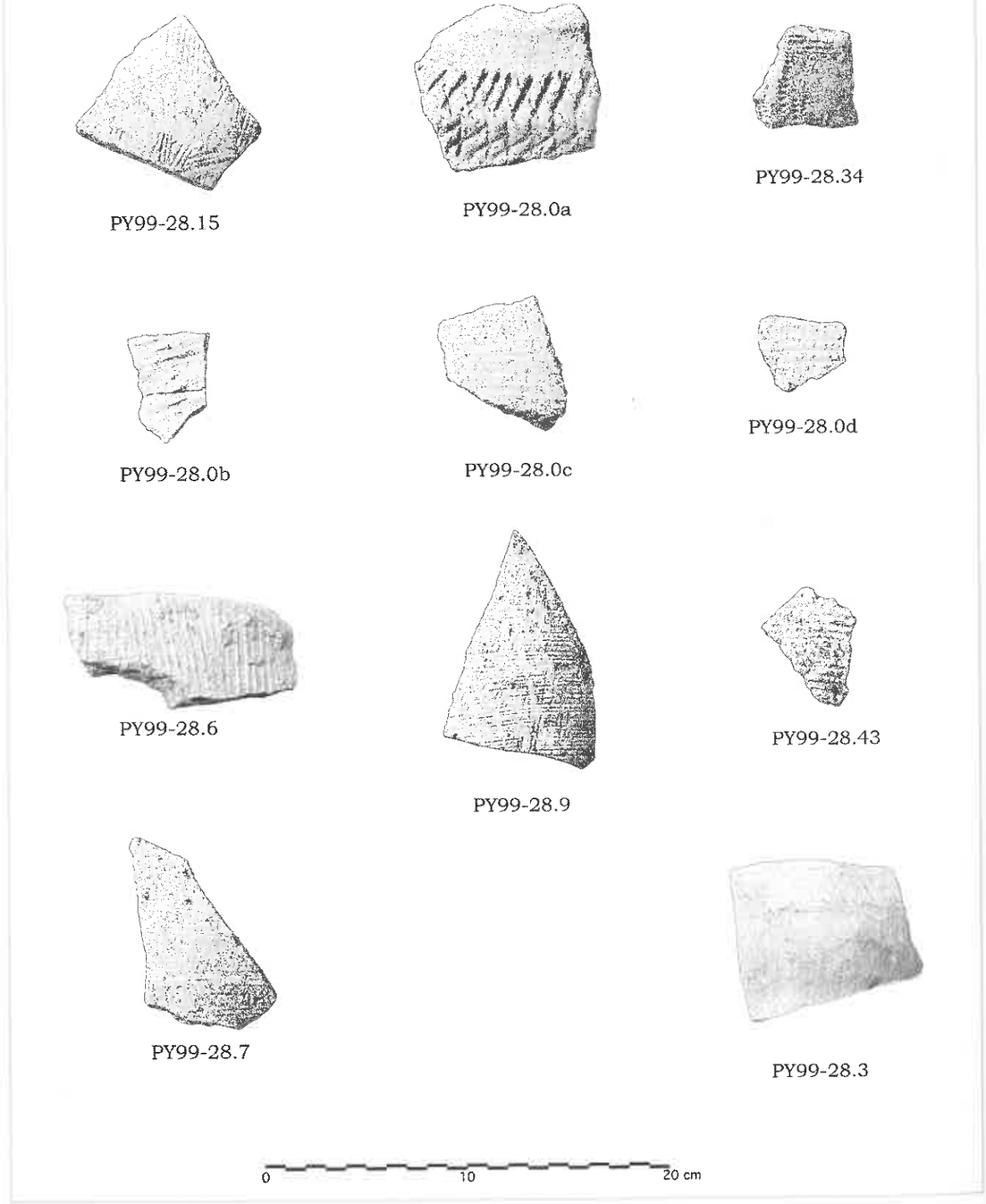

Pl. 1 - Céramiques de l'âge du Bronze, Yanouh (tell).

est grise et le dégraissant minéral (calcite) omniprésent. Des parallèles sont datés du Bronze Ancien à Beyrouth (Badre 1997, Fig. 5.18), ou figurent dans un niveau du Bronze Moyen à Sidon (Doumet-Serhal 2003, pl. 7.1).

- PY99-28.47: marmite ou cratère très épais, à léger bourrelet extérieur. La surface extérieure est beige, et l'intérieur beige foncé. Le dégraissant est partiellement végétal.

- PY99-28.8 et PY99-28.25: deux cols de jarres à bord simple, où quelques rangées d'incisions horizontales décorent la base du col. Le cœur de la pâte est gris, le reste beige. Ces deux bords pourraient être assez récents, peut-être de l'âge du Fer: les jarres ou amphores à col court et lèvre simple sont en effet attestées à cette période (Amiran 1970: 242).

D'après ces différents éléments, il semble donc clair que l'occupation du *tell* remonte au moins au Bronze Ancien III. L'horizon céramique se rattache à celui de la partie médiane du Levant occidental: les jarres peignées sont attestées au nord jusqu'à Ras Shamra (Courtois 1962a: 348, Fig. 17 et 1962b; 429, fig. 18; 438, Fig. 26) et au sud, en Palestine, à Lachish (Tufnell *et al.* 1958, pl. 62) et Tel Yarmouth (Miroschedji 1988, pl. 29.4 et pl. 39-41) par exemple.

B - Sondages de Mar Girios

Parmi les sondages effectués à Yanouh, sur le site de Mar Girios, plusieurs ont livré du matériel clairement identifiable daté de l'âge du Bronze. N'ayant pu avoir qu'un bref aperçu du mobilier, je n'entrerai pas dans le détail:

- Y31-35: un bord de coupe d'un type simple correspondant au BA IV ou au BM II.

- Y31-38: un bord de coupe de type BM II, un bord de jarre et un jeton brisé, datant probablement du BM. Le dégraissant végétal est employé de façon systématique.

- Y22-13: BA III/IV.

- Y26-02: BA III.

- Y26-15: BR/Fer.

- Y26-17: un bord de jarre BA III/IV, trouvant des parallèles à Tell Arqa.

- Y26-16: BA III (tessons de jarres peignées, et grand bord de cratère) et BM II.

Il semble que la période la moins bien représentée soit celle de la fin du troisième millénaire et du début du second (BA IV/BM I).

C - Le plateau de Tadmor

a. L'est du plateau **(Pl. 3)**

La céramique provenant de la zone 03-22 , au nord-est de Tadmor (dite Tadmor-1) présente une homogénéité très nette autant dans la composition de la pâte que dans les techniques de cuisson. On note la présence d'un dégraissant minéral calcaire/calcite relativement grossier et d'un dégraissant végétal omniprésent. La pâte est orange ou beige, souvent mal cuite. La surface interne est assez claire tandis que la surface externe est souvent plus foncée, voire grise. Les formes identifiables sont malheureusement peu nombreuses, très fragmentaires, et difficilement comparables avec le matériel des sites voisins:

- Y03-22.7: jarre. Lèvre à bourrelet arrondi tombant. Parallèles éventuels: Tell Arqa niv.17 (BA III - type R4) et Tell el-Ghassil niv.VIII (BR I).

- Y03-22.2: fond de jarre épais, plat, à raccord arrondi, d'un type commun du BA III au BR I.

- Y03-22.6: départ d'une anse de jarre.

- Y03-22.10: jarre. Anse concave du côté extérieur et convexe du côté intérieur, décorée d'impressions effectuées à l'ongle et disposées verticalement.

- Y03-22.5: jarre. Morceau de panse décoré d'impressions effectuées à l'ongle et disposées en une ligne horizontale au dessus d'un léger relief lui-même horizontal.

- Y03-22.8: jarre. Morceau de panse pourvue d'un cordon simple en relief.

- Y03-22.9: jarre. Amorce d'un col pourvu d'un léger cordon en relief, près de la base, et de plusieurs lignes incisées ou peignées en-dessous.

- Y03-22.4: *pithos*. Lèvre simple à bourrelet très léger et incision horizontale.

- Y03-22.1: cratère. Forme large, lèvre facettée à face externe concave.

S'il ne fait aucun doute que cet échantillonnage céramique appartient à l'âge du Bronze, il est en revanche difficile de l'attribuer précisément à une phase chrono-culturelle. Ce fait est dû au caractère assez local de la céramique. Toutefois, certains indices permettent quelques propositions. En premier lieu, aucune forme absolument caractéristique du Bronze

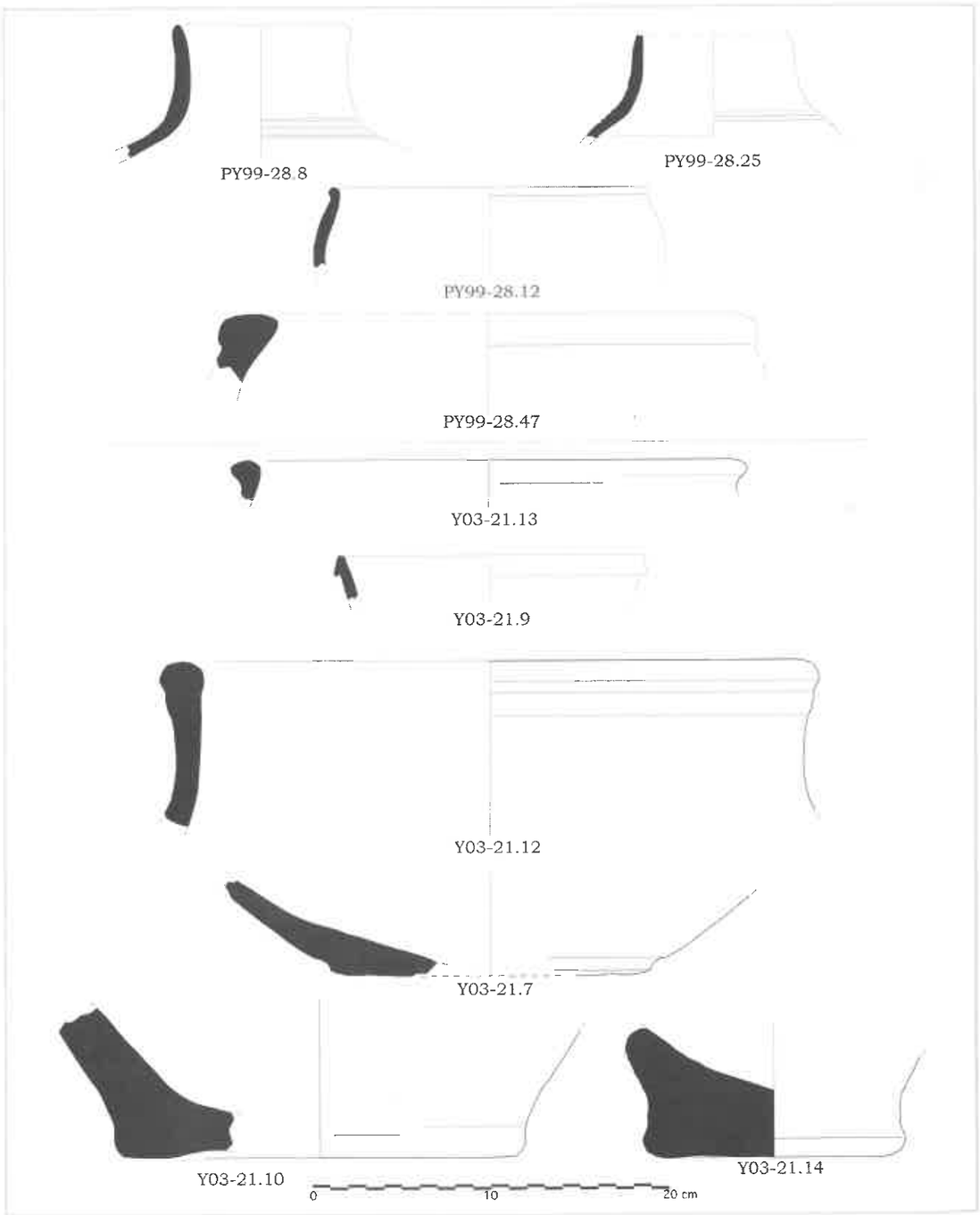

Pl. 2 - Céramiques de l'âge du Bronze, Yanouh (tell) et Tadmor.

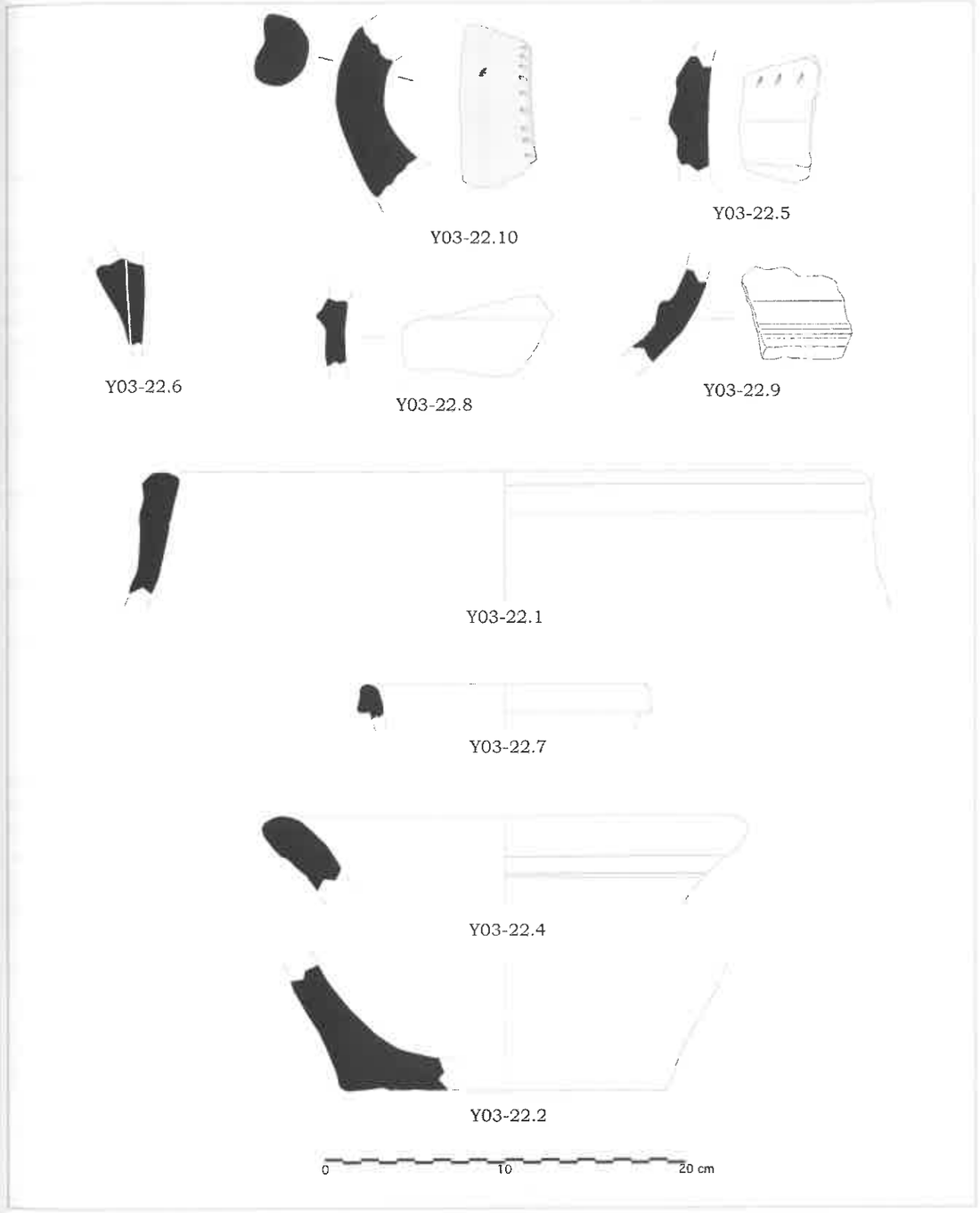

Pl. 3 - Céramiques de l'âge du Bronze, Tadmor.

Ancien ni du Bronze Moyen I ne semble présente. Il faut donc s'orienter vers le Bronze Récent, ce qui peut être confirmé par l'utilisation du dégraissant végétal, connu à Tell Arqa au cours de la phase L, du BR I. De plus, ce type de céramique commune, épaisse et peu cuite, correspond plutôt aux phases récentes de l'âge du Bronze.

b) La partie sud-ouest du plateau **(Pls. 2 et 4)**

La céramique est encore homogène dans ce secteur (dit Tadmor-2). Les pâtes sont généralement sableuses, orange ou grises, à dégraissant à la fois végétal et minéral (calcite, nodules gris ou noirs). Les surfaces externes et internes peuvent être orange, beiges ou grises. La cuisson paraît avoir été assez faible, si l'on en juge par la friabilité des surfaces et des pâtes. Malgré la variété des bords analysés, les formes sont assez communes: il s'agit de céramique de stockage (jarres, pithoi):

- Y03-21.4: lèvre à bourrelet arrondi concave. Parallèles: Tell Arqa phases R, du BA III (Thalmann 2005, pl. 50), et L, du BR I (Thalmann 2005, pl. 116.4 et 116.7), Beyrouth, BA (Badre 1997, Figs 6.3 et 6.4).

- Y03-21.3: lèvre repliée vers l'extérieur. Parallèle: Tell el-Ghassil niv. 7, du BR I (Doumet-Serhal 1996, pl. 47.4).

- Y03-21.6: lèvre à bourrelet compressé. Parallèle: Tell el-Ghassil niv. 7, du BR I (Doumet-Serhal 1996, pl. 47.2).

- Y03-21.1 (cratère): lèvre à bourrelet externe et interne, avec concavité interne. Parallèle: Tell el-Ghassil niv. 8, fin. BM II (Doumet-Serhal 1996, pl. 40.11).

- Y03-21.2: lèvre facettée.

- Y03-21.5: lèvre à extrémité arrondie et face externe concave. Parallèles: Khirbet ez-Zeraqon, BA III (Genz 2002, pl. 17.9), Beyrouth, BM (Badre 1997, Fig. 9.17), Tell Arqa phase L, du BR I (Thalmann 2005, pl. 116.1) et Tell el-Ghassil niv. 8 et 7, du BM III/BR I (Doumet-Serhal 1996, pl. 39.15 et pl. 47.8).

- Y03-21.12: lèvre de *pithos* à extrémité arrondie élargie, pourvue d'une légère concavité horizontale. Parallèle: Tell Arqa phase K, du BR II (Thalmann 2005, pl. 122.10).

- Y03-21.14: fond plat d'amphore, à raccord arrondi. Parallèle: Tell el-Ghassil, BM II (Doumet-Serhal 1996, pl. 100).

- Y03-21.10: fond plat de jarre, à raccord arrondi.

- Y03-21.7: fond en disque à raccord angulaire. Parallèle: Sidon, BM tardif (Doumet-Serhal 2003, pl. 17.15).

- Y03-21.8: morceau de panse de jarre.

- Y03-21.8: morceau de panse de jarre avec cordon simple en relief.

Cet ensemble trouve donc, en apparence, des parallèles hétéroclites. Pourtant, il n'est guère hasardeux de l'attribuer de préférence à la fin du Bronze Moyen et/ou au début Bronze Récent d'après les caractéristiques technologiques et typologiques. Des éléments résiduels du BA III ne sont par ailleurs pas à exclure.

Ainsi, le mobilier de Tadmor (Tadmor-1 et 2) conduit à plusieurs observations:

- Des particularités locales sont nettes dans les types céramiques; elles peuvent s'expliquer par la situation géographique du site.

- L'existence de parallèles permet toutefois d'intégrer Tadmor dans une tradition régionale.

- L'occupation humaine du site remonte au moins au deuxième quart du II[ème] millénaire av. J.-C.

D - La grotte de Mar Hanna (Pl. 5)

Les tessons collectés dans la grotte de Mar Hanna appartiennent à des périodes très variées, mais je ne traiterai ici que des quelques éléments dont la forme et la pâte laissent penser qu'ils datent de l'âge du Bronze. Ici encore, les problèmes de fragmentation sont majeurs, auxquels vient s'ajouter la présence de concrétions envahissantes.

Deux types de pâtes se rencontrent: l'un de couleur brique contenant un dégraissant calcite très grossier, qui rappelle le dégraissant employé à Byblos, et l'autre gris foncé à dégraissant minéral et végétal. Les formes identifiables sont principalement des anses de jarres, un tenon de préhension et un col:

- Y03-34 MY5: bord et col de jarre ou d'amphore, de forme simple.

- Y03-34 MY4: tenon de section concave, en forme de demi-lune. D'après la disposition de la panse,

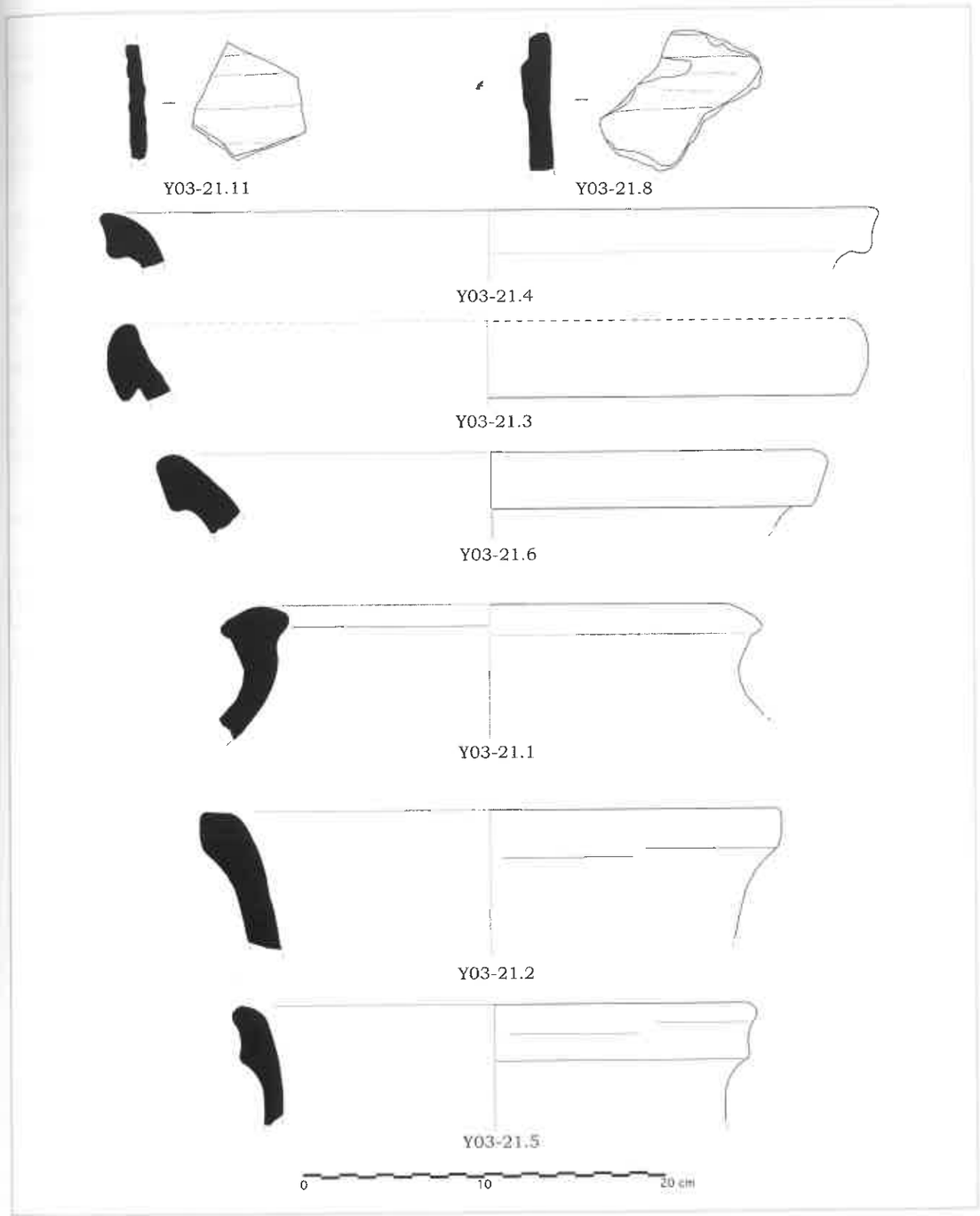

Pl. 4 - Céramiques de l'âge du Bronze, Tadmor.

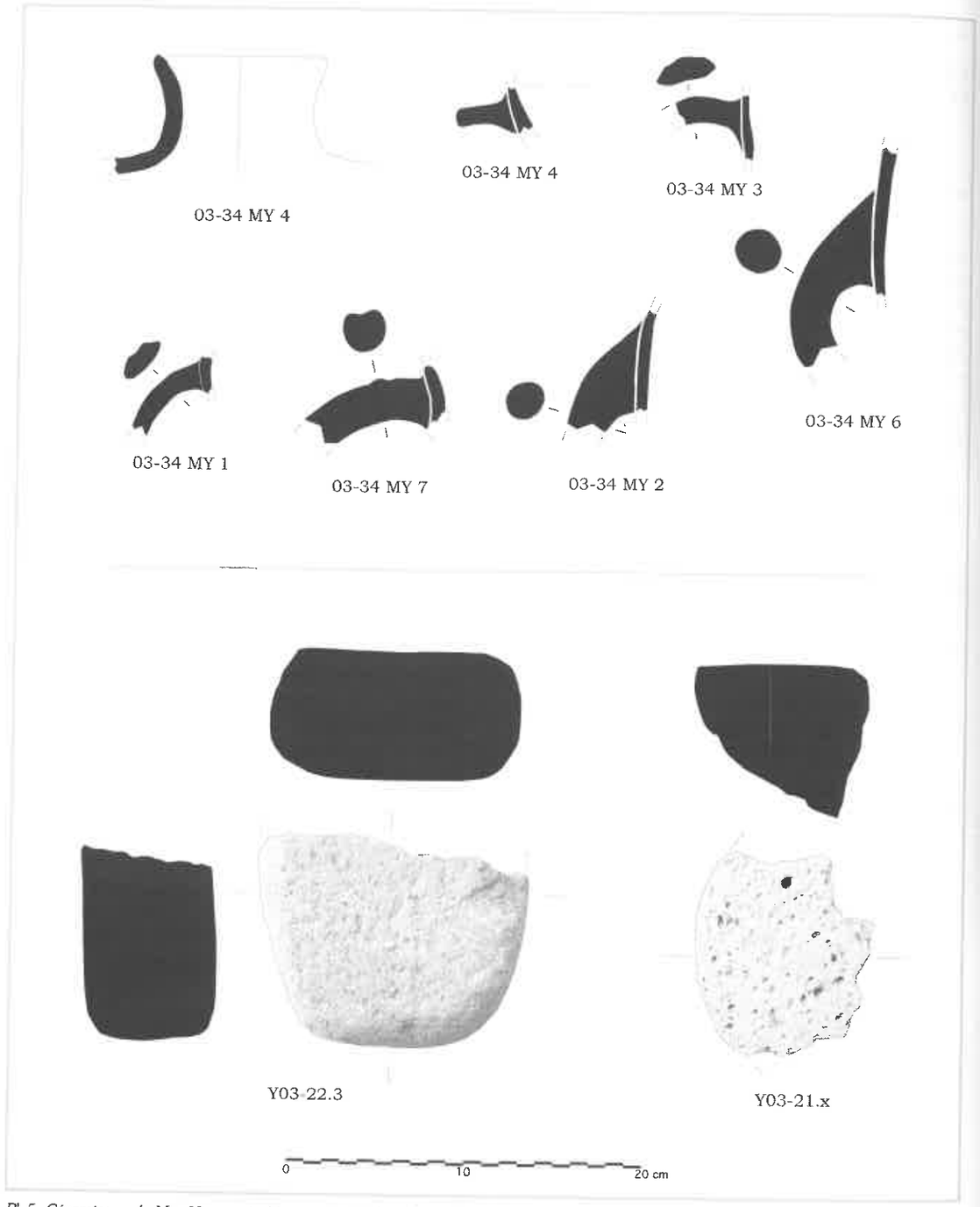

Pl. 5 - Céramiques de Mar Hanna et objets en pierre de l'âge du Bronze.

la forme complète est probablement large et ouverte. Cette forme est caractéristique du Bronze Ancien palestinien (Amiran 1970: 36, pl. 8).

- Y03-34 MY3: anse de jarre de section allongée et angulaire, concave du côté intérieur, facettée et présentant une double concavité du côté extérieur.

- Y03-34 MY1: anse de jarre presque identique, allongée et angulaire, plate du côté intérieure et concave du côté extérieur.

- Y03-34 MY6: large anse de jarre, de section circulaire.

- Y03-34 MY2: large anse de jarre, de section circulaire.

- Y03-34 MY7: anse de jarre de section circulaire, portant deux légers boutons en relief à proximité du raccord avec la panse.

D'après les éléments typologiques et technologiques, il semble que beaucoup de ces tessons (hormis le tenon du BA) puissent être datés du Bronze Moyen et du début du Bronze Récent. En effet, ces types d'anses trouvent des parallèles dans le niveau 13 de Tell Arqa (anses de section circulaire ou angulaires). Nos prédécesseurs, en 1989-1990, avaient découvert dans cette grotte du matériel qu'ils dataient du Bronze Ancien, en particulier du BA II, ainsi que du BM I (cf. Gatier *et al.* 2001: 98-99).

E - Les objets en pierre (Pl. 5)

Sur le site de Tadmor furent aussi trouvés deux éléments d'outils en pierre:

- Le premier (Y03-22.3), de Tadmor-1, plat, en roche grise, est de section subrectangulaire. Sa forme diffère de la plupart des meules connues, il s'agit donc vraisemblablement d'un objet destiné à un usage différent. Ses deux faces sont plates et usées, comme elles peuvent l'être sur un polissoir par exemple.

- La forme du deuxième objet (Y03-21.x), de Tadmor-2, ne laisse en revanche pas le moindre doute: il s'agit d'une meule plano-convexe en basalte d'un type très courant dans tout le Levant, par exemple à Tell Arqa à partir du Bronze Ancien (Thalmann 2005, pl. 132.13-15), Tell el-Ghassil (Doumet-Serhal 1996, pl. 119), à Qatna (inédit), à Hama (Fugmann 1958: 131) ou Ebla (Merluzzi 2000: 1072, Fig. 1).

F - Conclusions

Les prospections dans la haute vallée du Nahr Ibrahim, qui complètent les sondages effectués à Yanouh, permettent de mieux percevoir les traces de l'occupation humaine au cours de l'âge du Bronze dans la région. Le peuplement est effectif au moins dès le BA III, et se poursuit jusqu'au Bronze Récent et à l'âge du Fer. Le BA IV et le BM I sont très peu ou pas représentés. Il s'agit soit d'un hasard dû à la prospection soit de l'indice d'un hiatus dans l'occupation. Cette possibilité n'est pas à exclure, puisqu'elle correspond en partie à la situation observée en Palestine (abandon de nombreux sites à la fin du BA III et réoccupation à la fin du BM I). Le BM II et le BR I paraissent bien représentés, en particulier à Tadmor. Il est nécessaire d'approfondir l'étude de la protohistoire régionale par de nouveaux sondages, à Yanouh et Tadmor. En effet, les données actuelles concernant les régions montagneuses durant l'âge du Bronze sont rares d'une manière générale, et pratiquement inexistantes au Liban.

2- Un assemblage hellénistique [S. E. et D. P.]

Le sondage S. 59 sur le *tell* (voir *supra*) a livré un assemblage céramique de la fin de l'époque hellénistique. Cet assemblage concerne plusieurs US dans lesquelles le matériel céramique étudié est dispersé, les fragments d'un même vase pouvant se trouver dans différentes US. Parmi ces US, celles qui sont homogènes chronologiquement et strictement hellénistiques, en dehors de quelques tessons résiduels plus anciens, sont: 5910, 5913, 5915, 5920, 5921, 5922, 5924, 5925, 5926, 5930, 5931. Celles qui contiennent du mobilier hellénistique et du mobilier médiéval sont: 5904, 5906, 5908, 5911, 5912, 5923, 5927. La fragmentation réduite du matériel permet de définir des formes presque complètes et d'élaborer une typologie préliminaire de la vaisselle régionale. Cet ensemble d'environ 200 vases compte 20 % de céramiques fines et 10 % d'amphores, le reste se répartissant entre céramiques communes et céramiques culinaires.

Les importations méditerranéennes sont essentiellement des céramiques fines de table. Cependant un fragment d'anse bifide d'amphore de

Cos et un bord de mortier, de forme chypro-classique mais de fabrication vraisemblablement cilicienne **(Pl. 6: 101)**, ont aussi été répertoriés. En outre, la majorité des importations provient de la région d'Antioche. On compte aussi plusieurs bols à reliefs de la région ionienne et un vase rhodien **(Pl. 6: 154)**.

Les céramiques fines de la région d'Antioche sont les mieux représentées et comprennent aussi bien des vases à vernis noir (Black Slip Predecessor: **(Pl. 6: 152, 153 et 159)** que des sigillées orientales A **(Pl. 7: 129 à 139 et 141 à 151)**. Les formes sont récurrentes: bol apode, bol à reliefs, bol hémisphérique, plat à fond plat et pied annulaire. L'association des types précoces dans la production (première moitié du Ier siècle av. J.-C.), tels que le bol apode à vernis noir (type Slane 6) et à vernis rouge (type Slane 27b) et le plat à poisson (type Slane 1) ou le bol *echinus* (type Slane 24), à des types de longévité importante (bols Slane 25 et plats Slane 13c) détermine une chronologie large vraisemblablement située entre le début et le troisième quart du Ier siècle av. J.-C. (Slane 1997).

En outre, un autre groupe d'imitations des céramiques fines méditerranéennes est représenté en quantité minime (4 vases) et par deux types: le bol à reliefs **(Pl. 7: 134)** et le bol hémisphérique à pied annulaire (type Slane 25: **(Pl. 7: 149, 150 et 151)**. Ce groupe propose des formes du répertoire hellénistique des sigillées orientales A, mais s'en distingue par une pâte argileuse de couleur chamois-orangé contenant de fins micas, très savonneuse au toucher, et un écaillage du vernis orange mat vraisemblablement non grésé. Son origine est inconnue.

Excepté un bol à reliefs de la catégorie des «Black Slip Predecessor» **(Pl. 6: 159)**, un en sigillée orientale A **(Pl. 6: 129)** et un autre qui imite cette production **(Pl. 7: 134)**, huit bols à reliefs d'origine ionienne ont été enregistrés. Quatre d'entre eux portent un vernis noir, trois sont à vernis rouge et le dernier présente un vernis bicolore. On trouve un décor de semis de feuilles en quinconce sur trois exemplaires (dont **Pl. 7: 155 et 161)**; deux autres sont décorés d'une rosette végétale **(Pl. 7: 157 et 160)**.

Les céramiques communes. Quelques exemplaires de céramique commune semblent relever des fabriques de Phénicie du Sud (Berlin 1997 et Mlynarczyk 2001). On a en effet enregistré un *amphoriskos* **(Pl. 8: 1)** et une hypothétique amphore de table **(Pl. 8: 2)** qui peuvent être rattachés à la fabrique des «Phoenician white ware». Un autre *amphoriskos* **(Pl. 8: 3)** et un petit fragment de bol *echinus* engobé **(Pl. 8: 142)** appartiennent vraisemblablement à la fabrique «Semi-fine Phoenician».

En outre, l'ensemble des céramiques communes de stockage, de préparation et de service se répartit en deux groupes techniques majeurs. Le groupe présumé local se divise en deux catégories techniques qui diffèrent selon le dégraissant ajouté. Ces deux catégories possèdent une matrice argileuse semblable, de type calcaire beige-rosée à rose-orangée qui vire au beige verdâtre en cas de surcuisson. La première catégorie se caractérise par la présence de fins grains de calcite et de chamotte, avec l'emploi d'inclusions minérales anguleuses opaques blanchâtres et grisâtres comme dégraissant principal. Le répertoire des formes associé à cette fabrique rassemble des jarres **(Pl. 9: 62 et 166)**, des amphores de table **(Pl. 9: 64, 65 et 125)** des cruches et cruchettes **(Pl. 9: 57 et 60)** et des cratères ou bassines **(Pl. 10: 61 et 88)**. Ces formes possèdent des caractères typologiques strictement levantins que l'on observe aussi en Phénicie du Sud (Berlin 1997). En outre, les caractéristiques de la pâte argileuse semblent rattacher ces productions à la zone littorale comprise entre Batroun et Jbeil.

La seconde catégorie se distingue par le type de dégraissant employé: outre quelques grains gris, de la calcite et des oxydes de fer, on y trouve des inclusions sableuses en grande quantité. Cet ensemble possède un répertoire typologique diversifié qui s'inspire de formes méditerranéennes pour la plupart: lécythe **(Pl. 8: 170)**, *unguentarium* **(Pl. 8: 60)**, *amphoriskos*, bol *echinus* **(Pl. 8: 12 et 13)** et cruche **(Pl. 8: 16 et 114)**. Les bols *echinus* et les cruches présentent dans certains cas un épais engobe rouge généralement mal conservé.

Une importante série de vases appartient, d'après l'aspect des pâtes argileuses, à un même groupe de production. La pâte est non calcaire, de couleur rose à bordeaux, lissée en surface; elle comporte principalement de fines inclusions de quartz et une grande quantité d'oxydes de fer de granulométrie moyenne à fine. Cependant, certaines de ces caractéristiques techniques varient pour former des sous-ensembles. On remarque en effet une coloration

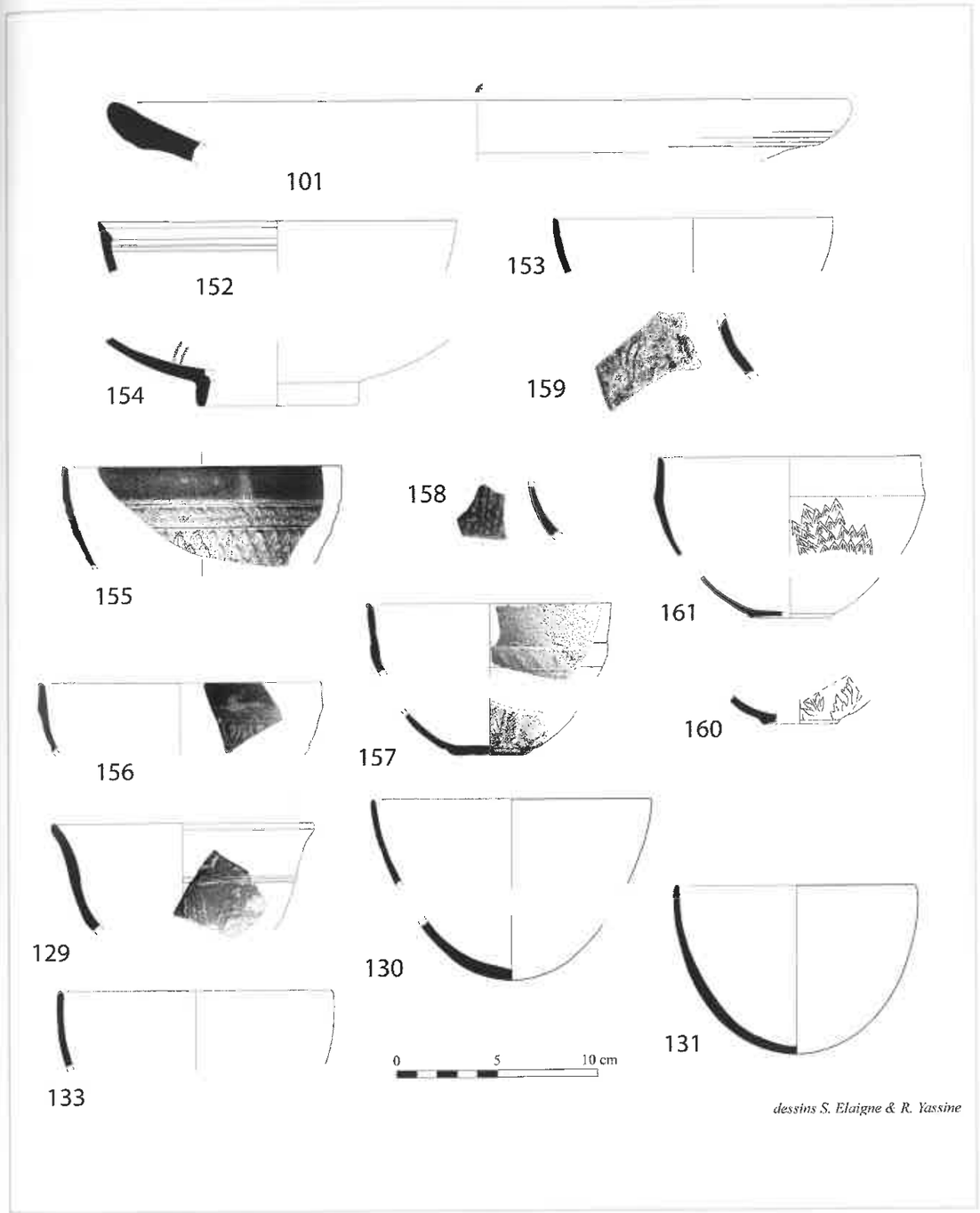

dessins S. Elaigne & R. Yassine

Pl. 6 - Céramiques hellénistiques importées (S. 59).

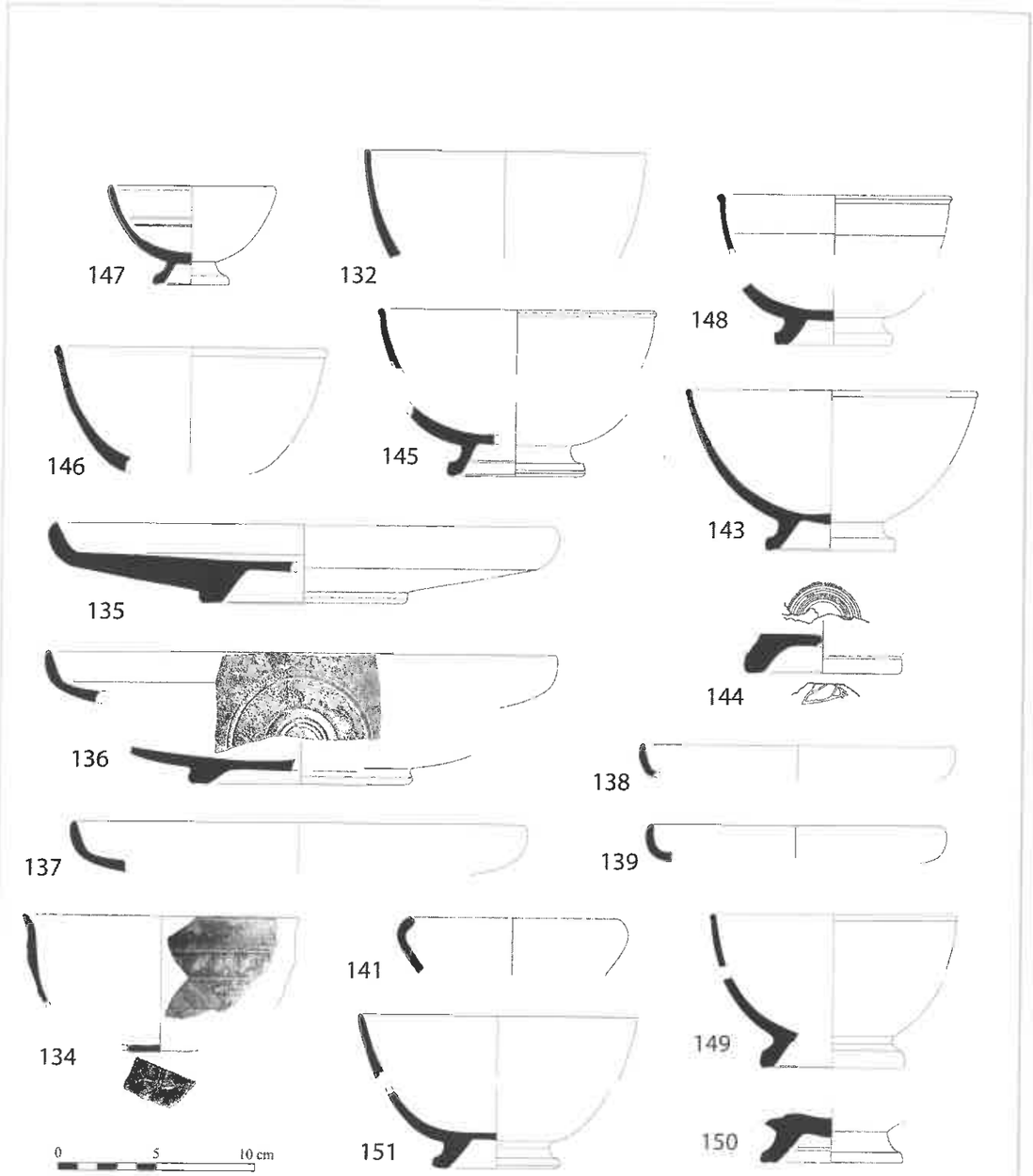

Pl. 7 - Sigillées orientales hellénistiques (S. 59).

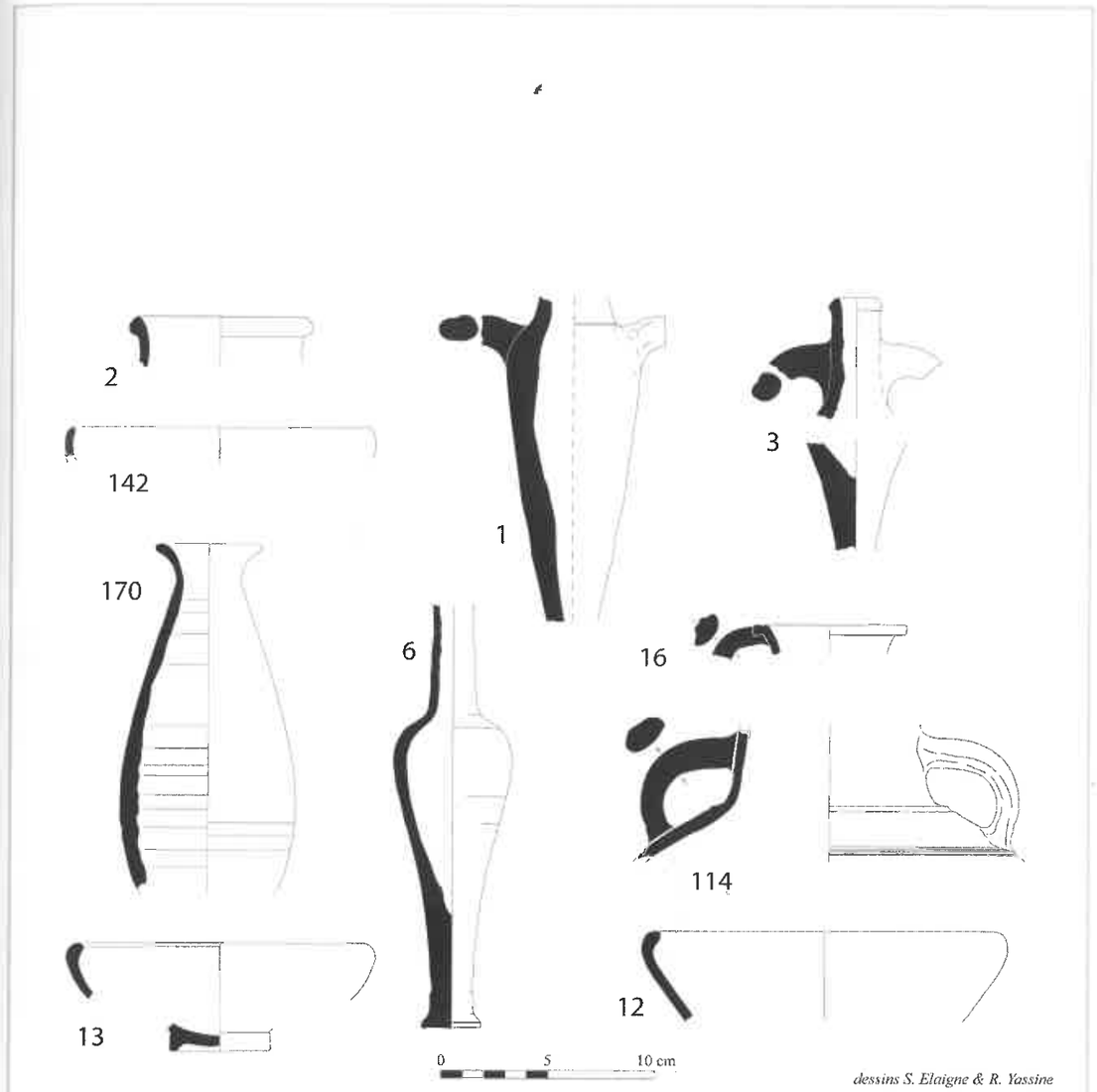

Pl. 8 - Céramiques communes hellénistiques (S. 59).

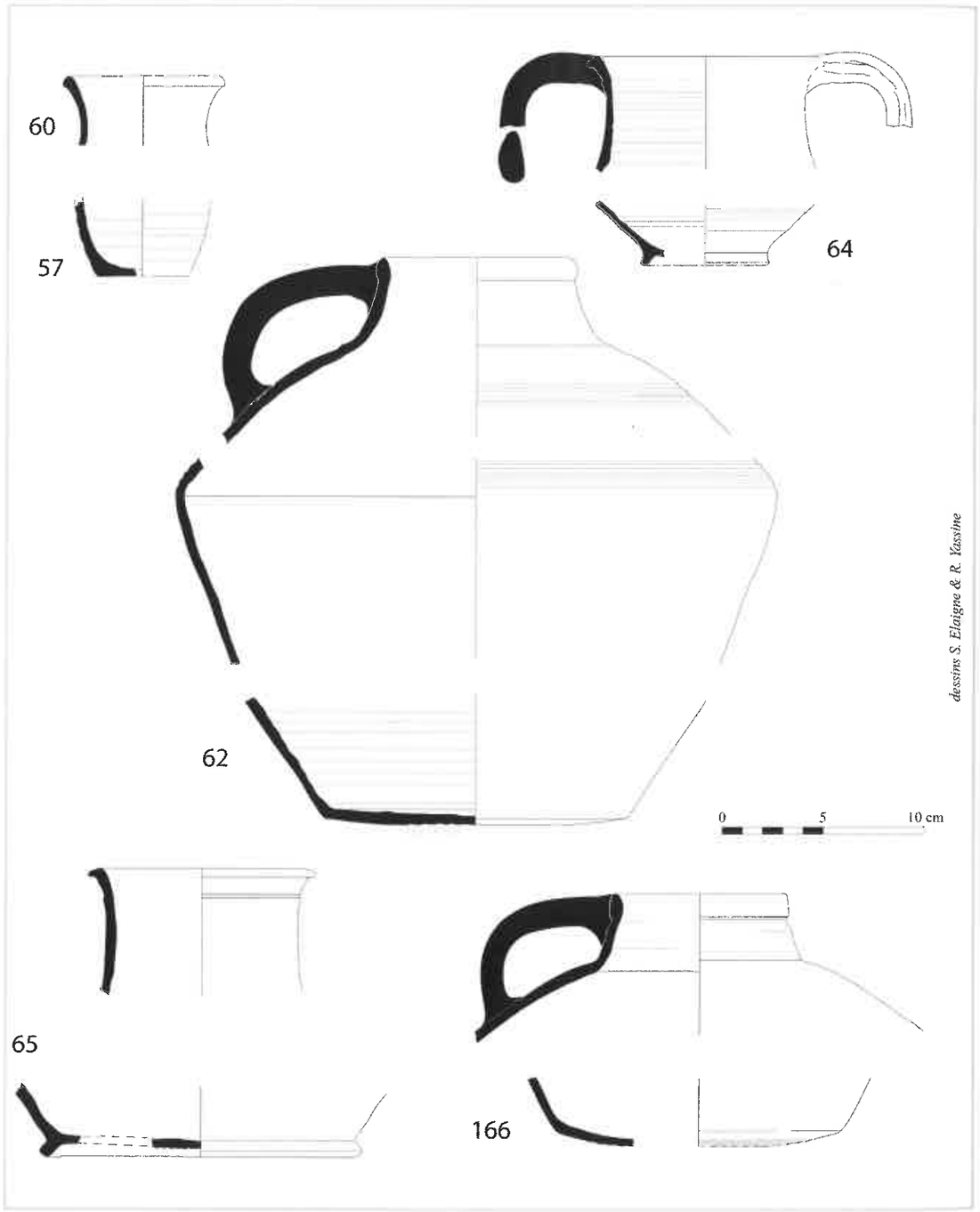

Pl. 9 - Céramiques communes hellénistiques (S. 59).

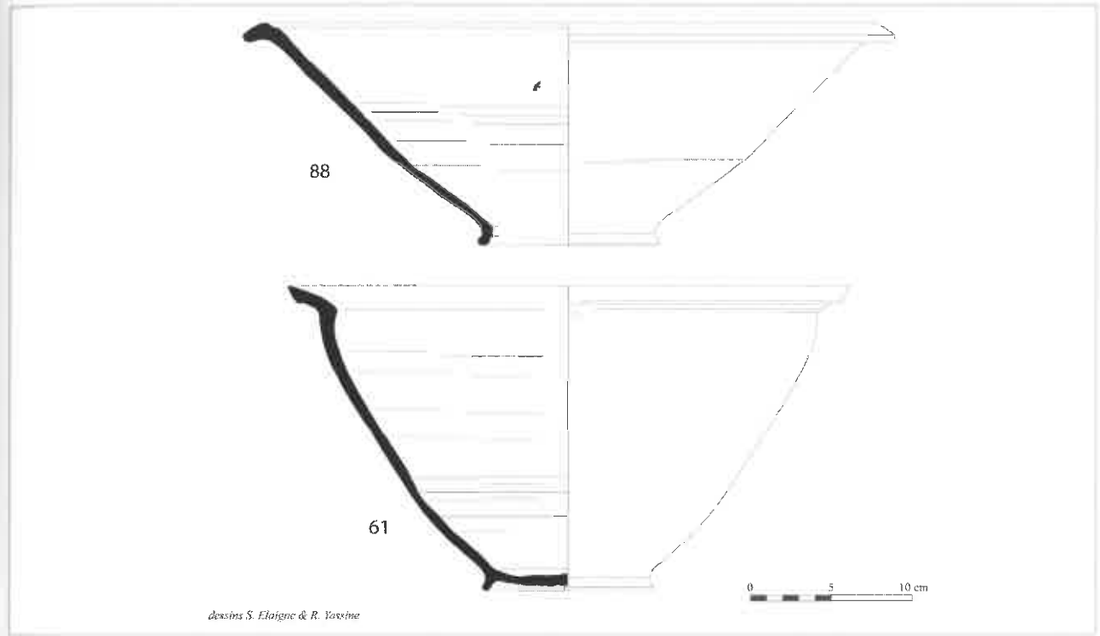

Pl. 10 - Céramiques communes hellénistiques (S. 59).

plus ou moins foncée dans la gamme des roses sur une partie des vases, alors que d'autres tirent plutôt vers le brun-orangé, mais la texture et l'aspect macroscopique des pâtes sont identiques. D'une manière générale, plus la pâte est claire, moins elle contient de dégraissant et plus le vase est fabriqué avec soin et précision. C'est le cas par exemple du cratère de type levantin **(Pl. 11: 17)**. La série la plus grossière présente une pâte brun-rouge qui contient de gros grains de calcite, un cœur souvent gris et des traces foncées en surface; cf. jatte **(Pl. 11: 90)**, et amphores, **(Pl. 11: 34 et 93)**. Bien que cet ensemble de productions possède des similitudes d'aspect avec les productions du littoral du Nord-Liban et de la région du Akkar, une attribution d'origine reste prématurée.

Cet ensemble regroupe essentiellement des amphores, des coupes-couvercles **(Pl. 11: 18, 21, 111, 112 et 113)** et des bols *echinus* **(Pl. 11: 22, 29 et 45)**. Le type d'amphore le plus répandu possède une lèvre en bandeau vertical à renflement intérieur, une épaule oblique, deux anses plates en «oreilles» et un fond plat **(Pl. 12: 24, 25, 104 et 108)**. Les caractéristiques morphologiques de ce type sont comparables à celles de l'amphore dite «de Tyr» issue d'une filiation ancienne, qui remonte à l'époque perse, mais qui possède une carène marquée séparant l'épaule de la panse et un fond conique (Stern 1995, Fig. 2.26.; Reynolds 1998, Fig. 212-213). Ce type a été vraisemblablement produit dans des ateliers du littoral phénicien entre Tyr et Sidon (Reynolds 2000, p. 387, Fig. 1). Cependant, le type hellénistique documenté dans notre corpus a été répertorié à Beyrouth dans une fabrique différente de la nôtre: il s'agit du type 2 daté de la seconde moitié du II[ème] siècle av. J.-C. (Ala'eddine 2003: 115). Une imitation d'amphore rhodienne **(Pl. 12: 106)** a aussi été répertoriée dans cette fabrique.

Les céramiques culinaires se répartissent essentiellement en trois groupes dont deux sont macroscopiquement proches et peut-être issus d'un même centre de production: la région de Beyrouth constitue l'hypothèse la plus recevable.

Le groupe le mieux représenté présente une pâte orangée à rougeâtre et dégraissée au moyen de

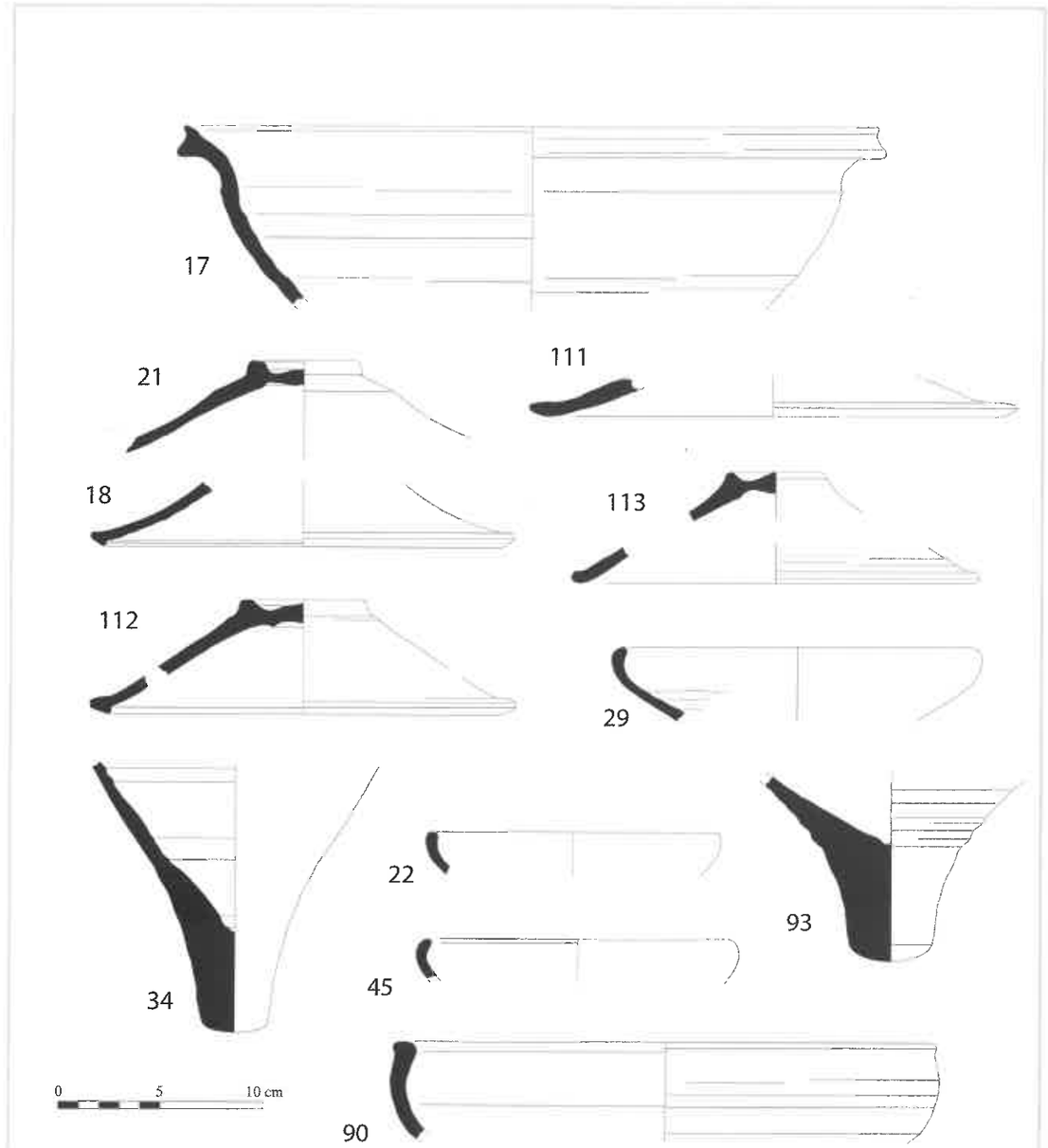

dessins S. Elaigne & R. Yassine

Pl. 11 - Céramiques communes et amphores hellénistiques (S. 59).

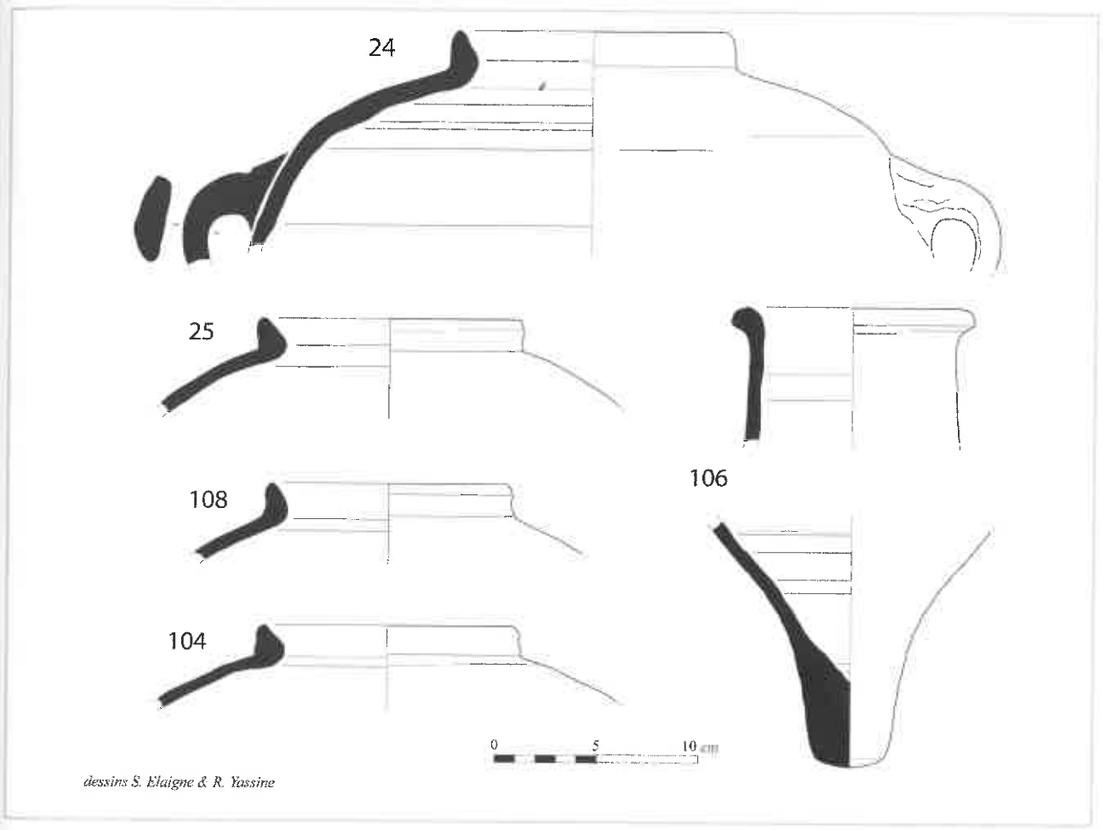

dessins S. Elaigne & R. Yassine

Pl. 12 - Amphores hellénistiques (S. 59).

nombreuses inclusions calibrées de quartz et de très fins grains noirs brillants; elle contient aussi quelques oxydes de fer et quelques grains de calcite. Cette catégorie rassemble des marmites de deux types différents: l'un à bord évasé et lèvre affinée **(Pl. 13: 63, 71 et 72)**, l'autre à bord évasé et lèvre triangulaire **(Pl. 13: 76)**. Les caractéristiques techniques du second groupe, plus restreint, diffèrent de celles du précédent par une pâte argileuse ocre-orangée à brunâtre, voilée par des coups de flammes noirâtres et par la présence d'une constellation de fins grains de calcite visibles en surface. Les formes observées comptent un type de casserole à rebord en gouttière destiné à accueillir un couvercle **(Pl. 14: 77)** et deux marmites l'une à lèvre triangulaire **(Pl. 14: 169)**, l'autre à lèvre rectangulaire **(Pl. 14: 96)**, ainsi qu'un mortier **(Pl. 14: 107)**.

Le troisième groupe comprend deux marmites du même type que celles signalées ci-dessus, à bord évasé et lèvre triangulaire **(Pl. 14: 110 et 126)**. Cet ensemble constitue une importation, au vu de la pâte argileuse fine dépourvue d'inclusions visibles macroscopiquement, très dure et très bien cuite. La couleur ocre-orangée de la pâte - sur les parties des vases oxydées à la cuisson - invite à interpréter l'argile utilisée comme kaolinitique. L'origine de cette production n'est pas identifiée, mais pourrait se trouver dans la région de Rashaya el-Foukhar (Békaa sud) qui a utilisé des argiles de ce type à l'époque protobyzantine.

Bilan. Les importations de céramique fine hellénistique, présentes en nombre considérable dans les cités du littoral phénicien et notamment à Beyrouth, étaient diffusées jusque dans les sites de montagne. À celles-ci s'ajoutent des productions

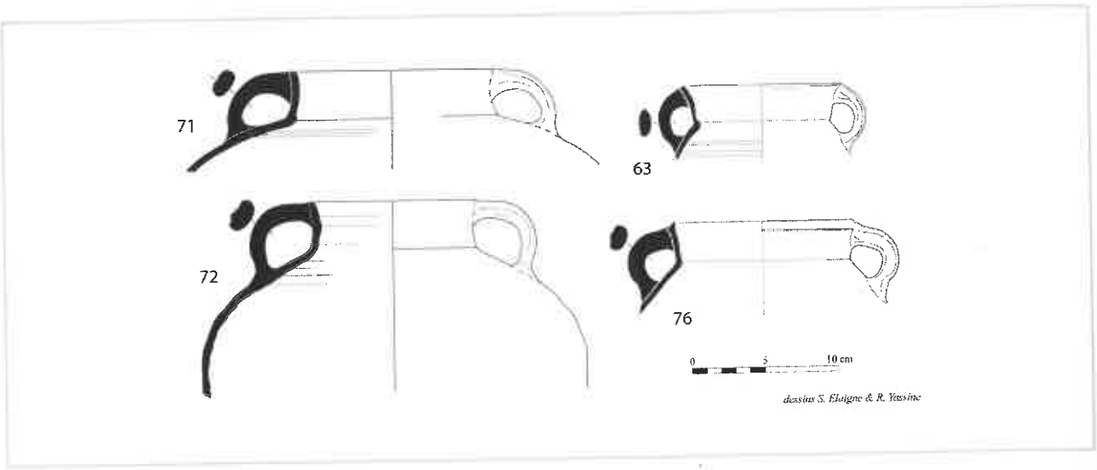

Pl. 13 - Céramiques culinaires hellénistiques (S. 59).

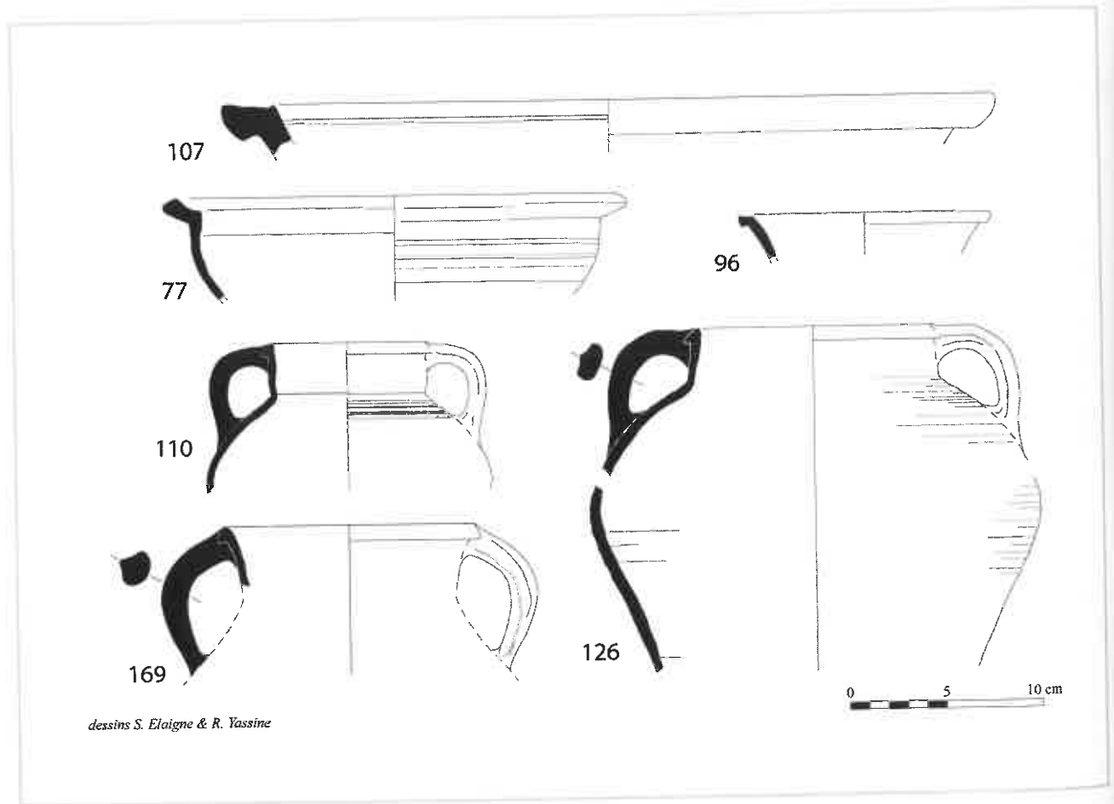

Pl. 14 - Céramiques communes et culinaires hellénistiques (S. 59).

phéniciennes: vases d'inspiration locale associés à des formes influencées par les importations méditerranéennes et adoptées par les cités côtières. Dans cet assemblage hellénistique, les formes de la fin de l'âge du Fer, telles que les jarres à lèvre en bourrelet **(Pl. 14: 80 et 122)**, la jatte à lèvre renflée **(Pl. 15: 98)**, la marmite à bord rentrant **(Pl. 15: 83)** ou les amphores à épaule oblique cannelée **(Pl. 15: 128 et 140)**, peuvent être interprétées soit comme des éléments résiduels, soit comme des formes qui persistent (cf. Gatier *et al.* 2002: 241 et pl. 4).

Cet ensemble paraît homogène d'un point de vue chronologique: la datation des amphores hellénistiques produites localement permet de restreindre la fourchette chronologique livrée par les céramiques fines au début du I^er^ siècle av. J.-C. Cet assemblage constitue aussi une source d'informations précieuses pour la connaissance des productions céramiques régionales et locales, puisque chaque catégorie technique est illustrée par un répertoire typologique. De plus, l'échantillon des productions des différentes régions littorales phéniciennes, que fournit cet ensemble pour une époque donnée, ouvre la voie à des études archéométriques, qui permettraient de caractériser plus précisément ces différentes fabriques.

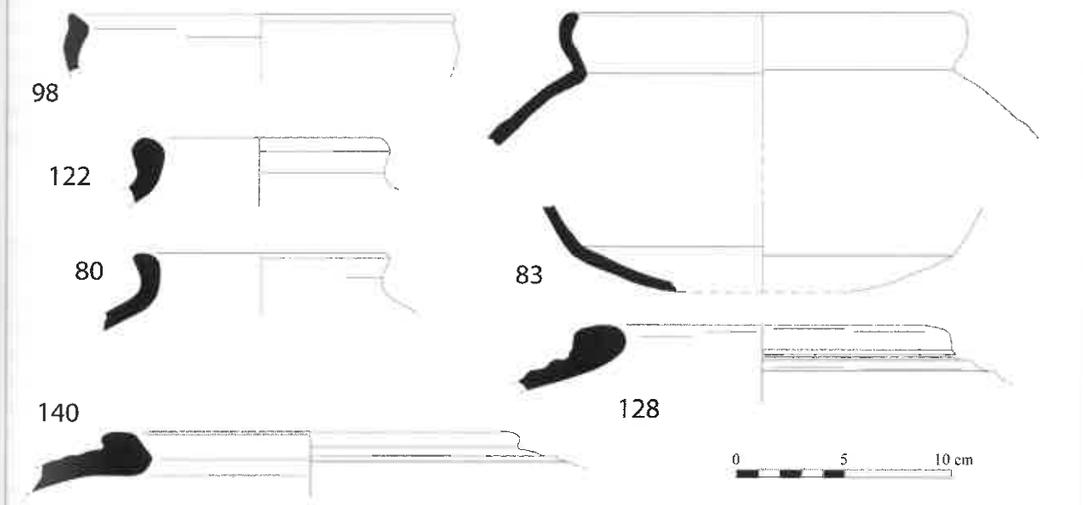

Pl. 15 - Céramiques résiduelles de l'Âge du Fer (S. 59).

3 - Céramique médiévale du Moinetre [M.-O. R.]

Position stratégique à l'époque des croisades, la forteresse du Moinetre contrôle l'un des accès de la côte méditerranéenne à la Békaa et, au-delà, à la Syrie intérieure. Citée à plusieurs reprises, dans les textes historiques, entre 1109 et 1236 (Gatier *et al.* 2001: 98 et 101), la place est tour à tour aux mains des musulmans et des Francs. Cette situation de charnière entre deux domaines géographiques et politiques apparaît clairement dans l'assemblage céramique; certaines des productions attestées au Moinetre proviennent d'ateliers côtiers, tandis que d'autres sont originaires des régions orientales.

Deux ramassages successifs de céramique, effectués durant la prospection d'octobre 2003, complètent l'assemblage prélevé en 1999 et 2000 (Gatier *et al.* 2001: 116-129). Les tessons du premier ramassage portent les numéros PY03/13-1 à 23. Ceux du deuxième ramassage (30/10/03) ont été séparés en deux groupes. Nous avons distingué les tessons provenant du sommet du site, PY03/13-24 à 35 (dans et à proximité des sondages clandestins), et ceux des pentes, PY03/13-36 à PY03/13-61. Après étude, il n'apparaît pas de différence chronologique entre ces deux ensembles.

A- Céramique glaçurée à pâte calcaire

Les céramiques glacurées à pâte claire calcaire sont représentées par sept fragments. Elles se caractérisent par une pâte fine et compacte, de couleur rose-orangée claire à beige, qui contient des grains de calcite, plus ou moins abondants, et parfois également des grains de quartz. La glaçure, sauf en cas de décor **(Pl. 16: 1 et 5)**, est posée directement sur la pâte, sans engobe. Elle peut être opaque (blanchâtre, turquoise) ou transparente (incolore, turquoise, verte, aubergine), souvent craquelée. Dans deux cas, la glaçure s'arrête à l'extérieur sous la lèvre **(Pl. 16: 3 et 4)**. Tous les autres exemplaires sont entièrement glaçurés. Les fragments décorés **(Pl. 16: 1 et 5)** sont peints en brun sous glaçure transparente. Un petit fragment de panse portait un décor incisé sous glaçure verte. Tous les fragments appartiennent à des coupes à parois évasées et lèvre infléchie sur l'extérieur ou à marli plus ou moins prononcé. Les particularités de la pâte et des formes des lèvres font de cet ensemble un groupe homogène. Les décors et les glaçures (couleur et nature) rappellent, quant à eux, les techniques utilisées pour les céramiques siliceuses syriennes.

Cet ensemble est à rapprocher d'un type de céramique glaçurée récemment mis en évidence à Beyrouth (François *et al.* 2003: 334-337) parmi le matériel du comblement d'un four à barres. L'homogénéité des séries définies, des argiles utilisées et des techniques de fabrication, confortée par des analyses physico-chimiques, a permis de définir une production locale. La présence de plusieurs fours à barres dans le secteur du Centre-Ville atteste également l'existence d'ateliers de production, en particulier de cette céramique «fine à pâte argileuse beige de tradition islamique», à Beyrouth. Les éléments stratigraphiques et la comparaison avec des ensembles de céramiques retrouvés sur d'autres sites de Méditerranée orientale permettent de situer cette activité de production aux alentours du XII[ème] - début XIII[ème] siècle. Les formes des bords de cet ensemble sont à rapprocher de celles des plus anciennes céramiques à pâte siliceuse, lèvres très légèrement infléchies sur l'extérieur et petits marlis, datées du XI[ème] - début XII[ème] siècle (Rousset 1996: 305-317). Si l'on s'en tient à la différence chronologique entre ces deux groupes, ainsi qu'au fait que l'évolution générale des céramiques glaçurées à cette époque subit un mouvement de l'est vers l'ouest, on peut en conclure que c'est la céramique siliceuse de l'intérieur qui a pu être prise comme modèle pour la fabrication des céramiques côtières en pâte calcaire.

B- Céramique glaçurée à pâte siliceuse

Les céramiques de ce groupe se distinguent des précédentes par une pâte dure, de couleur blanche. Un seul fragment **(Pl. 16: 6)** présente une pâte assez fine, compacte, recouverte de glaçure transparente turquoise, plus épaisse dans les creux. Il s'agit d'un bord de gobelet à décor d'incisions gougées obliques. Cette forme a été retrouvée ailleurs au Liban, à Arqa, décrite «pseudo-céladon à glaçure vert moutarde» (Hakimian et Salamé-Sarkis 1988: 22 et Fig. 10.4). Elle est plus fréquente en Syrie, notamment dans la moyenne vallée de l'Euphrate, où elle apparaît dans des niveaux antérieurs au milieu du XII[ème] siècle (Rousset 1996: 203 et Fig. 476). Les pâtes des autres fragments de céramique siliceuse sont plus grossières, avec un aspect rappelant celui de la pierre ponce. Les couleurs des glaçures sont le vert pâle transparent à trait de cobalt vertical, le turquoise (transparent ou opaque) et le violet aubergine. La glaçure recouvre l'intérieur et

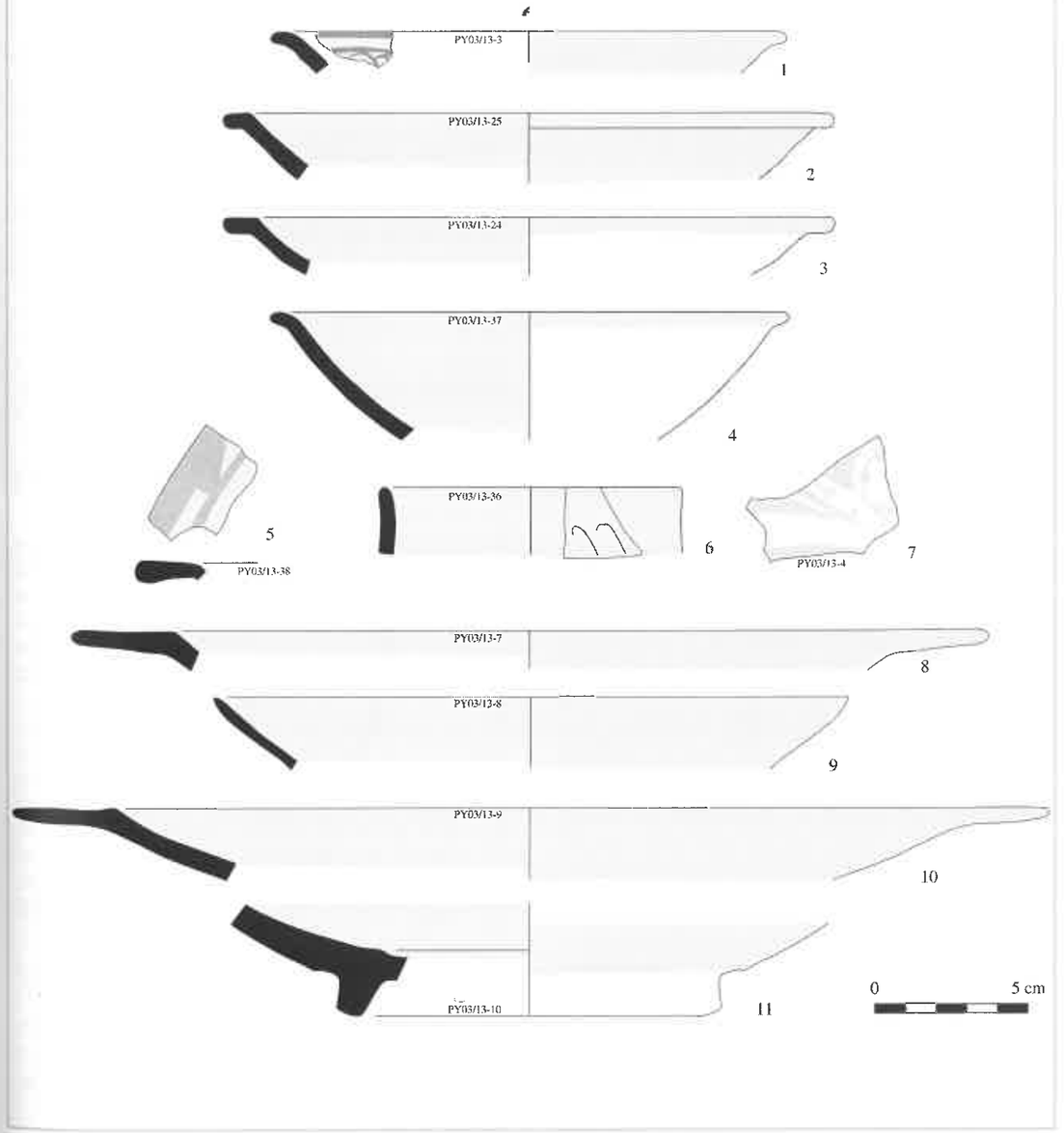

Pl. 16 - Céramiques médiévales glaçurées à pâte claire; n° 1 à 5: pâtes calcaires,
1: décor peint en brun clair sous glaçure transparente incolore. 2: glaçure aubergine. 3: glaçure opaque blanc cassé à l'intérieur et jusque sous l'extérieur de la lèvre. 4: glaçure intérieure turquoise. 5: décor peint en brun sur engobe clair. Glaçure turquoise.

n° 6 à 11: pâtes siliceuses,
6: glaçure turquoise. 7: glaçure transparente bleu de cobalt avec des traces d'un décor lustré à l'intérieur. 8: glaçure turquoise opaque. 9: glaçure transparente aubergine. 10 et 11: glaçure aubergine.

l'extérieur des plats et s'interrompt un peu au-dessus du pied. Elle est plus épaisse à sa base et se termine parfois en gouttes. Les formes représentées sont la coupelle à bord droit évasé et lèvre amincie **(Pl. 16: 9)** et la grande coupe à bord à marli et pied annulaire **(Pl. 16: 8, 10 et 11)** Le décor d'un fragment **(Pl. 16: 7)** est de type lustré, peint sur la glaçure bleu de cobalt. Il a disparu, mais est perceptible sous la forme d'une trace plus mate qui dessine un motif de palmette et de points. Il était réalisé sur la paroi intérieure d'une forme ouverte (épaisseur du fragment: 3,5 mm). Ce second type de pâte siliceuse est légèrement postérieur au premier; d'après les formes et les décors, il peut être attribué aux environs du milieu du XII[ème] siècle (Rousset 1996: 313).

Les céramiques à pâte siliceuse sont proportionnellement plus nombreuses sur le site du Moinetre que sur les sites de la côte libanaise. À Beyrouth (François *et al.* 2003), seulement trois fragments de ce type sont mentionnés parmi le matériel médiéval. À Arqa, dans un ensemble (Hakimian et Salamé-Sarkis 1988, Figs 9.1 et 9.6, Figs 10.4 et 5), quatre tessons de la catégorie «céramique blanche» présentent des profils caractéristiques des céramiques siliceuses syriennes; en revanche, dans un autre (Thalmann 1978), aucune céramique à pâte siliceuse n'est mentionnée. À Tripoli, aucune céramique à pâte siliceuse n'a été retrouvée, car les lots étudiés sont postérieurs à la disparition de cette catégorie, au milieu du XIII[ème] siècle. Ceci peut s'expliquer par le fait que, la place forte du Moinetre étant de nouveau aux mains des musulmans vers 1165-1176, ces derniers se fournissaient en vaisselle de luxe auprès d'ateliers syriens. Dans ce cas, les datations archéologiques et historiques correspondent.

C- Céramique glaçurée monochrome à pâte rouge

Ce groupe est caractérisé par une pâte de couleur rouge orangée, assez fine, avec des inclusions calcaires fines et moyennes peu abondantes. Les pièces sont recouvertes d'un engobe blanc très fin qui laisse transparaître l'argile sombre de la pâte par endroits. La glaçure transparente, jaune, est mince et brillante. Dans le cas des formes ouvertes, la glaçure et l'engobe s'étalent jusque sous le bord, à l'extérieur, mais ne se superposent pas complètement **(Pl. 17: 3)**. Les formes sont ouvertes, avec bord à marli et parois carénées **(Pl. 17: 2 et 3)**, ou fermées **(Pl. 17: 1)**. Une cruche **(Pl. 17: 1)** est partiellement glaçurée à l'intérieur. Sa surface extérieure n'est que partiellement engobée jusqu'à mi-panse. La glaçure jaune s'étale jusqu'au tiers inférieur de la panse.

D- Sgraffiato

Les décors incisés sont réalisés sur le même support et recouverts de la même glaçure que pour le groupe précédent. La pâte rouge orangée, assez fine, contient des inclusions calcaires fines et moyennes peu abondantes. En revanche, le décor est incisé dans un engobe blanc épais qui recouvre toute la pâte à l'intérieur. Il peut être recouvert d'une glaçure jaune ou verte. Seuls des fragments de panses ou de fond portent ce décor. Sur un fragment **(Pl. 17: 5)**, des coulures de glaçure descendent jusque sous le pied.

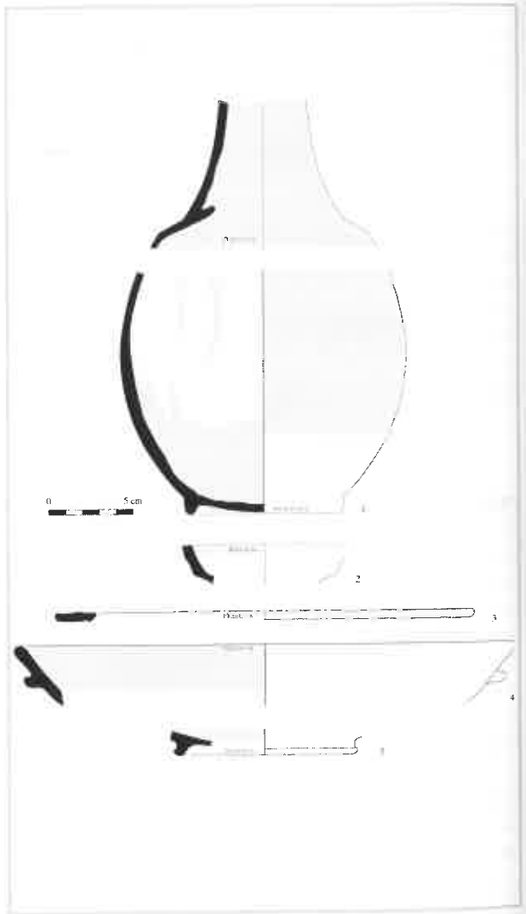

Pl. 17 - Céramiques médiévales glaçurées à pâte rouge, 1 à 4: glaçure monochrome jaune. 5: décor incisé dans un engobe épais et recouvert de glaçure verte transparente.

Pour les deux catégories glaçurées monochromes, des parallèles existent à Arqa (Hakimian et Salamé-Sarkis 1988: 40, Fig. 6; Thalmann 1978: 24, type C et D et 112, fig. 34). En revanche, ce type n'est pas attesté à Beyrouth, bien que la pâte et le revêtement (céramiques à pâte rouge engobées avec ou sans décor incisé) rappellent fortement ceux d'un groupe de formes ouvertes fabriquées à Beyrouth, mais de profil différent (François *et al.* 2003: 329-331). Cependant, ces dernières et également les formes du Moinetre sont présentes ensemble à Arqa et à Acre. Là encore deux hypothèses sont possibles: soit cela pourrait être l'indication d'une évolution chronologique des formes à l'intérieur de cette catégorie, soit cela dénote des aires de distribution différentes selon les productions. À Acre, des formes comparables à celles du Moinetre ont été retrouvées dans des niveaux de la deuxième moitié du XIII[ème] siècle (Stern 1997: 43 et fig. 6.42-44; Pringle 1997: 142 et fig. 10).

E- Céramique glaçurée à pâte rouge à décor peint à l'engobe

La même pâte et la même glaçure sont utilisées également avec un décor peint à l'engobe très peu épais **(Pl. 18: 1)**. Il s'agit d'un bord de coupelle évasé, simple, à lèvre arrondie, dont la glaçure recouvre également la partie externe. Un second type de pâte est utilisé pour ces céramiques à décor peint à l'engobe clair sous glaçure. Elle est assez fine, de couleur rouge - orangée, avec parfois quelques vacuoles et inclusions calcaires assez grosses qui ont fait éclater la paroi de la céramique **(Pl. 18: 6 et 7)**. Souvent, la surface non glaçurée apparaît plus sombre que l'âme de la pâte. La glaçure transparente est teintée en vert ou jaune. Le décor est généralement composé de bandes larges qui dessinent des croisillons **(Pl. 18: 1 et Pl. 21: 1)**, plus rarement de lignes courbes et ondulées **(Pl. 18: 8 et Pl. 21: 2)**.

Les formes les plus courantes sont des coupes à base annulaire et marli marqué par un ressaut interne. Le haut de la panse porte une carène. Les formes de plus petit diamètre ont, quant à elles, des bords droits à lèvre arrondie **(Pl. 18: 1 et 2)**. Généralement, le pied est tourné de manière irrégulière.

Cette catégorie céramique est courante sur les sites du Levant de l'époque des Croisades, où elle est généralement datée du XII[ème] au milieu du XIII[ème] siècle (Pringle 1985: 170-184). Elle est également présente jusqu'en Syrie du Nord et centrale, à Serjilla (observations personnelles), à Damas, dans la deuxième moitié du XII[ème] siècle (McPhillips 2002: 147 et fig. 2.14-15), à Hama (Riis et Poulsen 1957) et dans la région à l'est de Hama (observations personnelles sur les sites des Marges Arides de Syrie du Nord). Il y a eu plusieurs ateliers de fabrication de cette céramique au Levant médiéval. Certains sont connus, comme à Chypre ou Acre; d'autres restent à identifier. Les formes utilisées sont différentes suivant les régions. Les bords droits ou à marli horizontal se retrouvent à Césarée (Pringle 1985: 181, fig. 4) et Arqa (Thalmann 1978: fig. 33.2). Les formes de Tripoli, différentes de celles du Moinetre, sont datées de la fin du XIII[ème] - XIV[ème] siècle (Salamé-Sarkis 1980: 176-177 et 186, groupe A.II).

F- Autre glaçure

La pâte rouge - orangée est nappée d'un engobe blanc rehaussé d'un décor peint à la glaçure verte **(Pl. 18: 9 et Pl. 21: 3)**. L'ensemble est recouvert de glaçure transparente incolore.

G- Céramique de cuisson

Un fragment **(Pl. 17: 4)** a une pâte orange fine recouverte à l'intérieur d'une glaçure jaune transparente assez épaisse. Un tenon en très faible saillie facilitait la préhension du récipient. Ce type de poêle est une production des ateliers de Beyrouth. Selon les chercheurs, elle daterait de la fin du X[ème] - début XI[ème] siècle (Masri 1997-1998: 106-110 et fig. 4.3; Seeden et Masri: 399, fig.2.6), ou aurait été fabriquée aux environs des XII[ème] - XIII[ème] siècles (Waksman 2002: 68 - 69). Cette forme est courante à Arqa et à Tripoli entre le milieu du XII[ème] et le milieu du XIII[ème] siècle (Thalmann 1978: 106, fig. 31; Salamé-Sarkis 1980: 215, fig. 38).

Outre le fragment de poêle glaçurée mentionné ci-dessus, les pots de cuisson sont tournés dans une pâte rouge à orangée, fine et cassante; leur surface externe est parfois plus sombre. Dans un cas **(Pl. 19: 1)**, la pâte est de couleur grise à surface orangée et contient des inclusions de chamotte et, plus rares, de calcite. Fréquemment, le fond de ces marmites est glaçuré, à l'intérieur, et quelques gouttes de glaçure ont éclaboussé le haut de la panse **(Pl. 19: 3)**. Les formes sont fermées, sans col, à lèvre amincie **(Pl. 19: 3 et 4)**, ou à épaississement externe, ou encore plus ou moins repliée sur l'extérieur **(Pl. 19: 6 à 9)**. Les anses sont verticales et attachées sur l'épaule **(Pl. 19: 2)**, ou horizontales et relevées.

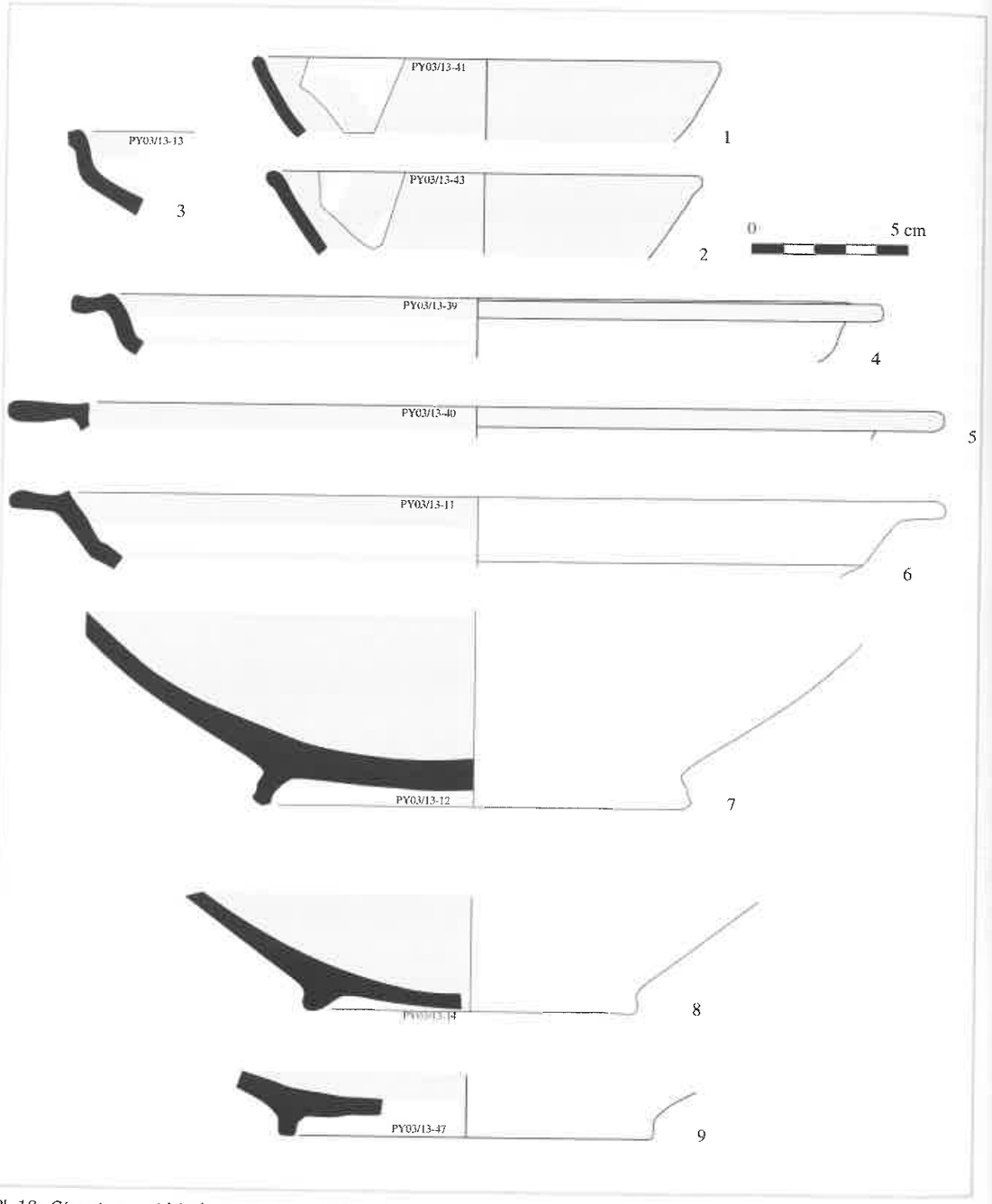

Pl. 18 - Céramiques médiévales à pâte rouge à décor glaçuré,
n° 1, 5-7: décor peint à l'engobe clair sous glaçure transparente jaune. n° 2-4, 8: décor peint à l'engobe clair sous glaçure transparente verte. n° 9: décor peint en vert sur engobe blanc, glaçure transparente incolore.

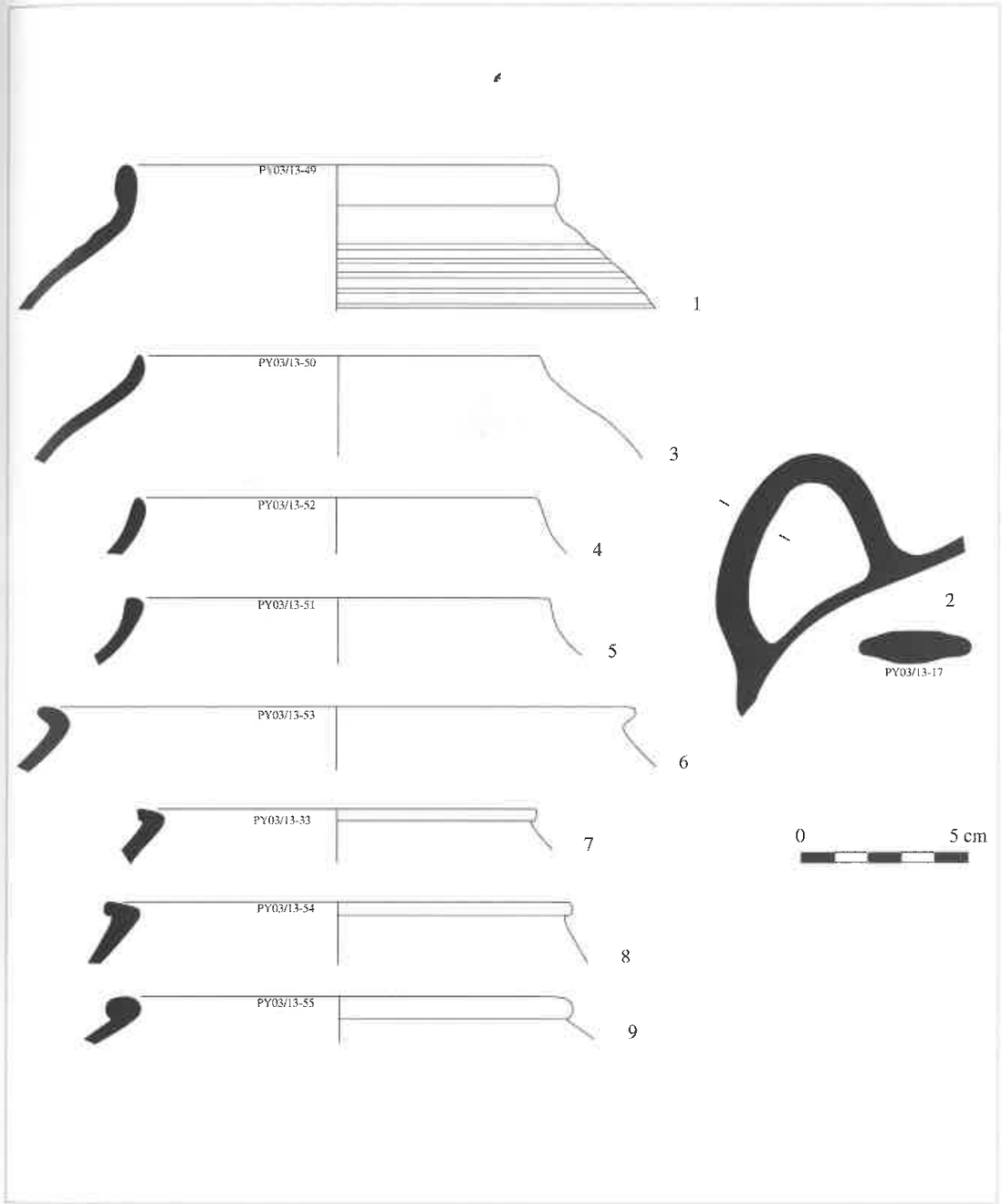

Pl. 19 - Pots de cuisson médiévaux,
n° 1: pâte grise à inclusions, surface extérieure orange clair. n° 2 à 5 et n° 7-8: pâte orange fine. n° 3: pâte orange fine. Gouttes de glaçure à l'extérieur. n° 6: pâte orange, surface extérieure plus sombre. n° 8: coeur de la pâte gris.

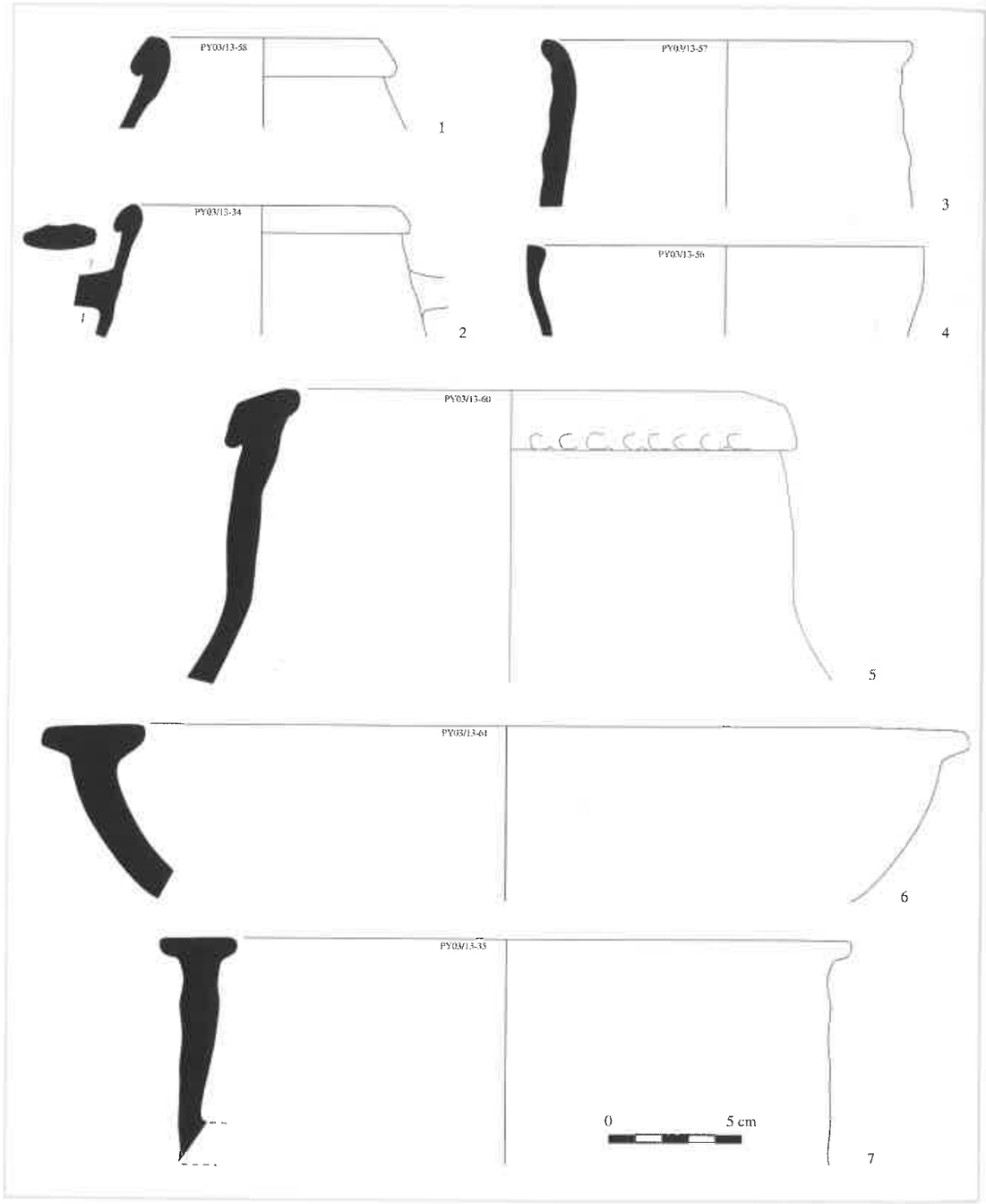

Pl. 20 - Céramique commune médiévale,
n° 1: pâte orange à coeur gris. n° 2-3: pâte orange fine. n° 4: pâte grise à coeur orange. n° 5 à 7: pâte grise à surface orange.

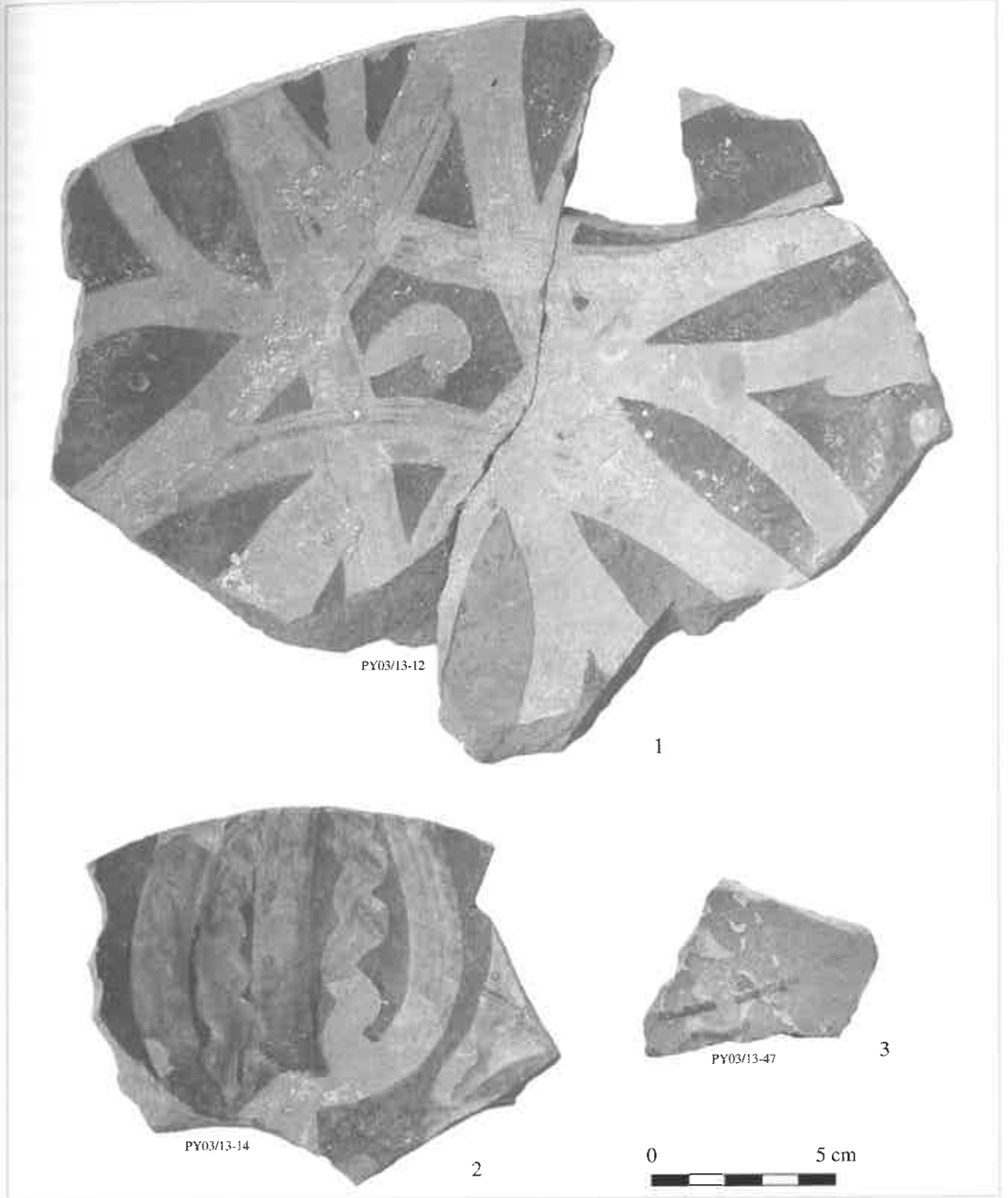

Pl. 21 - Céramiques médiévales à pâte rouge à décor glaçuré,
n°1: décor peint à l'engobe clair sous glaçure transparente jaune. n° 2: décor peint à l'engobe clair sous glaçure transparente verte. n° 3: décor peint en vert sur engobe blanc, glaçure transparente incolore.

Des formes de marmites globulaires sans col existent à Beyrouth à la fin du Xème - début XIème siècle (Masri 1997-1998: fig. 4.5 à 10; Seeden et Masri 1999: 399, fig. 2.1 à 4). Cependant, ni les profils de lèvre, ni les pâtes ne sont identiques à celles du Moinetre. Elles n'apparaissent pas non plus dans l'assemblage de la zone des ateliers datés largement des XIIème - XIIIème siècles (François *et al.* 2003). Il semblerait que l'on soit ici en présence d'un état intermédiaire dans l'évolution des bords des pots de cuisson, entre les lèvres redressées à épaississement externe arrondi et moulures sur le haut de la panse (dont nous avons par ailleurs retrouvé des exemples dans la grotte de Mar Hanna; PY03/34) et les lèvres complètement repliées sur l'extérieur, fréquentes à partir du milieu du XIIème siècle (Rousset 1996: 320). De telles formes ont en revanche été retrouvées à Arqa (Hakimian et Salamé-Sarkis 1988, fig. 11.5 et 6; Thalmann 1978: 23-24 type A et 108, fig. 32) dans des contextes de la fin du XIIème - début du XIIIème siècle, ainsi qu'à Burj al-Ahmar, dans des niveaux du XIIIème siècle (Pringle 1986: 146 et fig. 48).

H- Céramique commune

Les pâtes des céramiques communes sont à dominante orangée. Il s'agit pour l'essentiel de bords d'amphores ou de jarre **(Pl. 20: 1 à 5)** ou de jatte **(Pl. 20: 6 et 7)**. On peut distinguer deux variantes de pâte. Pour les formes les plus petites, une pâte orange, à inclusions nombreuses et fines, blanches, et chamotte **(Pl. 20: 3 et 4)** est utilisée, tandis que les formes plus lourdes ont une pâte orange, avec souvent l'intérieur gris, et des inclusions de taille moyenne, grises et blanches (dont quartz, **(Pl. 20: 5 à 7)**. Des fragments similaires à ceux présentés ici **(Pl. 20: 1, 2 et 6)** ont été retrouvés sur le site, dans la prospection de 1999, et publiés par D. Pieri (Gatier *et al.* 2001: 123, pl. 4.9 et pl. 5.4 et 126, pl. 8.4). Les deux premiers appartiennent à une forme de jarre retrouvée à Arqa et à Beyrouth dans des assemblages des XIIème - XIIIème siècles (Hakimian et Salamé-Sarkis 1988: fig. 13; François *et al.* 2003: 329 et fig. 7.1 à 6).

I- Conclusion

Malgré la présence d'un type particulier de céramique culinaire, parfois daté du XIème siècle, mais qui a été utilisé pendant une très longue période, l'absence de certains types de céramique montre que le XIème siècle n'est pas représenté dans ce matériel archéologique. Par exemple, les céramiques siliceuses les plus anciennes n'y sont pas, alors que le Moinetre est, à l'origine, une possession musulmane, à priori tournée vers l'est et les zones de production de cette catégorie. La datation de cet ensemble, par comparaison, le situe entre le XIIème et le milieu du XIIIème siècle. Aucun élément sérieux ne permet d'avancer une datation plus récente, les principaux types postérieurs étant absents. L'inégalité de nos connaissances actuelles sur les productions des ateliers côtiers et des ateliers de l'intérieur ne permet pas de conclure sur la question de la corrélation de l'appartenance politique, commerciale ou culturelle du Moinetre au domaine côtier ou au domaine syrien et des périodes de domination franques et arabes. Une seule chose est sûre: grâce à leur position, les habitants du Moinetre ont eu la possibilité de rassembler une collection de céramiques d'origines diverses.

4 – Les verres des sondages de 2003 [T. Z.]

Les résultats de l'étude des verres **(Pl. 22)** de la mission de juin 2003 sur le site de Yanouh ont permis les constatations suivantes:

• Parmi les 103 fragments rassemblés des différents sondages, seuls 38 ont pu être identifiés dont 21 sont illustrés ci-dessous, le reste n'étant que des débris fragmentés.

• Tous les verres retrouvés sont soufflés à l'exception de six bols moulés. Ces derniers appartiennent aux types de bols les plus tardifs nommés 'linear cut' **(Pl. 22: 1 et 2)**, ainsi qu'à celui des bols côtelés **(Pl. 22: 3 à 5)**. Leur datation remonte au début du Ier siècle ap. J.-C. à Yanouh.

• La plupart des verres retrouvés à Yanouh datent de la fin de la période byzantine et du début de la période omeyyade.

• La majorité des fragments trouvés sont naturellement teintés de couleur bleu ou vert clair, sans ornement élaboré, à l'exception d'un échantillon unique appartenant à un bol décoré de deux filets violacés appliqués, dont la datation remonte au milieu du VIème - début du VIIème siècle ap. J.-C. à Yanouh **(Pl. 22: 10)**. Néanmoins, un fragment de bracelet torsadé **(Pl. 22: 21)** de couleur violacée datant de la période romaine fut aussi découvert.

• Quatre différents types de lampes sont représentés parmi lesquelles deux nouvelles formes s'ajoutent à la collection retrouvée dans la campagne de 2002 (Zaven, *in* Gatier *et al.* 2002: 249-253). La première, à pied tubulaire creux et bouton globulaire vide **(Pl. 22: 15)**, pourrait appartenir à la période fatimide. L'autre ornée d'un tube porte-mèche **(Pl. 22: 19)** pourrait dater du début du VIIème siècle ap. J.-C. à Yanouh. Ce type de lampe devient très commun au XIIème siècle ap. J.-C. et reste encore utilisé jusqu'à nos jours.

Le verre le plus récent appartient à la période mamelouke. Il est identifiable par son anse caractéristique en forme de 'D' appartenant probablement à une lampe **(Pl. 22: 20)**.

Description

1 - S. 39 - 3901, diam. à l'ouverture: 11 cm.
Miel, coupe conique moulée décorée de deux rainures gravées à la meule.
- Zaven 1998: 28 et 96, fig. 7,7, Beyrouth 006.

2 - S. 32 - 3221, diam. à l'ouverture: 12 cm. Incolore, irisation argentée. Bol moulé, décoré d'une seule rainure gravée à la meule, à bord extérieur poli jusqu'à 3 mm. Contexte du début du Ier siècle ap. J.-C. - Gorin-Rose 2003: 380-381 et 398, pl. 15, 7, G 71, vieille ville de Jérusalem. Fin du Ier siècle av. J.-C., début du Ier siècle ap. J.-C.
- Zaven 1998: 28 et 96, fig. 7, 4, Beyrouth 006.
- Un fragment similaire fut trouvé à Kamid el-Loz de couleur miel.

3 - S. 39 - 3916, diam. à l'ouverture: 15 cm.
Bleu clair, bol côtelé moulé à bord extérieur poli jusqu'à 2 mm. Contexte du début du Ier siècle ap. J.-C.

4 - S. 39 - 3919, diam. à l'ouverture: 16,5 cm. Bleu clair, irisation argentée. Bol côtelé moulé à bord extérieur poli jusqu'à 2 mm. Contexte du début du Ier siècle ap. J.-C.

5 - S. 33 - 3317, diam. à l'ouverture: 16 cm.
Bleu clair, irisation noire. Bol côtelé moulé.

6 - S. 39 - 3917, diam. à l'ouverture: 11 cm.
Bleu clair, bol hémisphérique à lèvre évasée et polie.

7 - S.32 - 3215, diam. à l'ouverture: 7 cm.
Vert, petit bol à lèvre arrondie.
- Zaven 1998: 42 et 107, fig. 18, 2, Beyrouth 006.
- von Saldern 1980: 80-81, pl. 27, 590, Sardes. Fin du IVème, début du Vème siècle ap. J.-C.
- Un fragment similaire fut trouvé à Kamid el-Loz de couleur bleu clair.

8 - S. 39 - 3914, diam. à l'ouverture 7 cm.
Incolore, lèvre droite arrondie appartenant à un gobelet. Contexte du VIème ap. J.-C.
- Dussart 1998: 95 et 261, pl. 21, 5, Ain ez-Zara. Milieu du IVème, début du VIème siècle ap. J.-C.
- Un fragment similaire fut trouvé à Kamid el-Loz de couleur bleu clair.

9 - S. 32 - 3211, diam. à l'ouverture: 8 cm.
Bleu clair, petit bol à lèvre ourlée vers l'extérieur.
- Dussart 1998: 65 et 245, pl. 5, 36, Jerash. Fin du VIème siècle ap. J.-C.
- Zaven 1998: 41 et 106, fig. 17, 3, Beyrouth 006.

10 - S. 39 - 3902, diam. à l'ouverture: 14 cm.
Incolore, bol à lèvre évasée, décoré de deux filets violacés appliqués.
Contexte du milieu du VIème, début du VIIème siècle ap. J.-C.

11 - S. 33 - 3324.
Bleu clair, col de flacon. Contexte de la fin de la période byzantine et du début de la période omeyyade.
- Dussart 1998: 149 et 282, pl. 42, 30, Jerash. Fin du VIème siècle ap. J.-C.

12- S. 39 - 3902, diam de la base: 4 cm.
Vert clair, piédouche. Contexte du milieu du VIème, début du VIIème siècle ap. J.-C.
- Zaven 1998: 78 et 135, fig. 46, 6, Beyrouth 006.
- Dussart 1998: 106 et 264, pl. 24, 11, Ain ez-Zara. Deuxième moitié du IVème, début du VIème siècle ap. J.-C.

13 - S. 33 - 3309, diam. de la base: 5 cm.
Bleu clair, piédouche.
- Winter 1998: 173-175, fig. 17-10, 8, Horvat Hermeshit. Période byzantine.
- Dussart 1998: 106 et 264, pl. 24, 7, *tell* de Jerash. VIème et VIIème siècle ap. J.-C.
- Von Saldern 1980: 64-65, pl. 13, 414, Sardes. Vème et VIème siècle ap. J.-C.

14 - S. 33 - 3300.
Bleu clair, lampe à pied tubulaire creux.
- Zaven 2002: 251-253, pl. 12, 11, Yanouh.
- Abdallah 1999: 33 et 150, fig. 6, 10, Beyrouth 006.
- Winter 1998: 175, n°17, Horvat Hermeshit. Période byzantine.
- Briend et Humbert 1980: 44, pl. 6, 11, Tell Keisan. VIème-VIIème siècles.

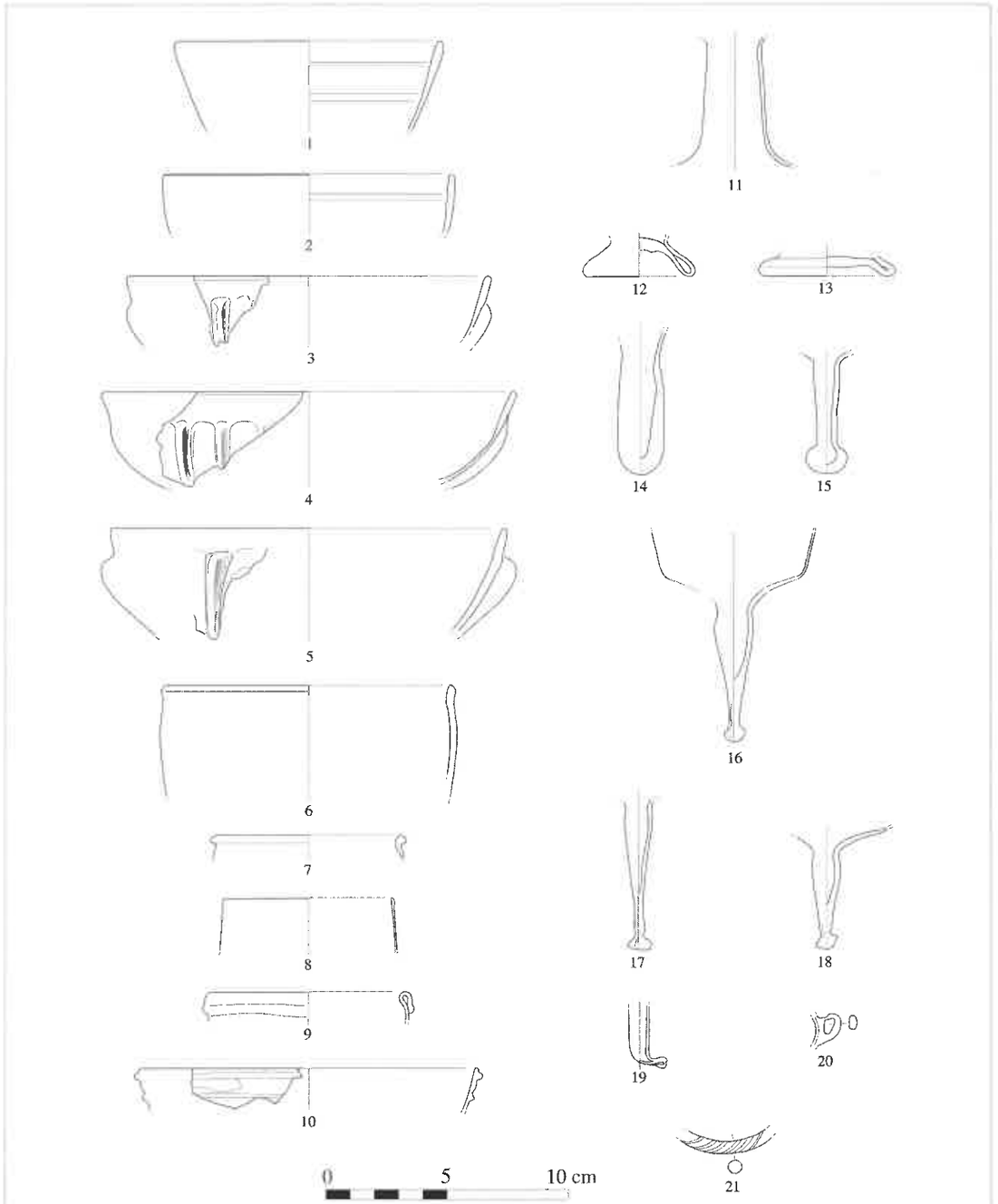

Pl. 22 - Verres des sondages de 2003.

15 - S. 39 - 3919.
Incolore, lampe à pied tubulaire creux et à bouton globulaire vide.
- Foy 1999: 181-183, fig. 1, 18, Istabl 'Antar. XI[ème] siècle ap. J.-C.

16 - S. 33 - 3302.
Vert clair, lampe à tige tubulaire creuse et à la base pincée.
- Zaven 2002: 251-253, pl. 12, 12 et 13.
- Abdallah 1999: 116 et 194; fig. 50, 6, Beyrouth 006. Période omeyyade.
- Foy 1999: 181-183, fig. 1, 8, Istabl'Antar. XI[ème] siècle ap. J.-C.

17 - S. 33 - 3301.
Bleu clair, lampe à tige tubulaire creuse et à la base pincée.
- Zaven 2002: 251-253, pl. 12, 12 et 13.

18 - S. 33 - 3201.
Vert clair, lampe à tige tubulaire creuse et à la base pincée.
- Zaven 2002: 251-253, pl. 12, 12 et 13.

19 - S. 39 - 3902.
Incolore, partie centrale d'un fond de lampe avec tube porte-mèche.
Contexte probablement du début du VII[ème] siècle ap. J.-C.
- Gorin-Rosen 2003: 384 et 400, pl. 15, 9, G 95, vieille ville de Jérusalem. Période byzantine et début de la période omeyyade.
- Hadad 2003: 191-193, pl. II. 5, 4, Jérusalem.
- O'Hea 2001: 369-370, fig. 6, 7, Pétra. V[ème]-VII[ème] siècle ap. J.-C.
- Foy 2000: 279-280, fig. 28, 14, Beyrouth 002. probablement fatimide.
- Abdallah 1999: 39-41 et 154, fig. 10, 5 et 6, Beyrouth 006.
- Foy 1999: 185-187, fig. 4, 28, Istabl 'Antar. Fin du X[ème], début du XI[ème] siècle ap. J.-C.
- Weinberg et Goldstein 1988: 85-86, fig. 4-44, 386 et 387, Jalamé.
- Crowfoot 1957: 418, 2 et 3, Samarie.

20 - S. 42 - 4203.
Vert clair, anse appartenant probablement à une lampe.
Contexte du XIII[ème] ou XIV[ème] siècle ap. J.-C.

21 - S. 32 - 3213.
Violacée, bracelet torsadé. Contexte de la période romaine.

5 - Les monnaies [Z. S.]

A - Remarques générales

Les fouilles entreprises à Yanouh entre 2002 et 2004 ont livré vingt-deux monnaies **(Figs 33 et 34)**, dont dix-neuf en bronze et deux en argent. Cette faible quantité, ne permettant pas d'effectuer une synthèse générale de l'histoire du site, a pourtant le mérite de donner une certaine idée sur la circulation monétaire. Le nettoyage des monnaies a été effectué par F. Bernel (nos 2, 6, 9, 11, 13-18, 21 et 23-24) et moi-même (nos 1, 3-5, 7-8, 10, 12, 19-20 et 22).

La monnaie la plus ancienne du site est un rare bronze civique de Byblos. Il est daté de l'an 230 (L ΛC) de l'ère des Séleucides qui correspond à 83/2 av. J.-C. (n° 1). La légende phénicienne, au revers, reflète le statut de Byblos comme cité «consacrée»: à *Gébal la sainte*. L'identité du dieu Cronos, représenté également au revers, fut récemment confirmée grâce à un bronze civique portant la légende KRNA... en phénicien (Sawaya 1998: 93-96). Cette monnaie appartient en effet à une émission qui n'est représentée, à ma connaissance, que par deux exemplaires, l'un conservé au British Museum (*BMC Phoenicia*: 98, n° 16) et l'autre appartenant à la collection de l'American Numismatic Society à New York (ANS, Newell 1944.100.70832, ancienne collection J. Rouvier). L'exemplaire de Yanouh appartient à la même variante que celui de l'ANS avec la date disposée dans le champ du revers, en haut: L Λ, à gauche, et C, à droite. Celui du British Museum présente la date continue dans le champ, en haut.

La présence de cet exemplaire sur le site n'est pas surprenante, car toute la région jusqu'à Afqa faisait partie de l'arrière-pays de Byblos. On note pourtant l'absence des monnaies municipales séleucides frappées dans cette même cité au cours du II[ème] siècle av. J.-C. Ces dernières sont des bronzes qui portent au droit la tête du roi séleucide. Leur revers offre généralement le nom du roi en grec, le nom de la cité (l'ethnique) ainsi qu'un type monétaire local (divinité tutélaire etc.; pour Bérytos voir Sawaya 2004). Les monnaies impériales grecques produites à Byblos sous le Haut Empire romain (fin I[er] siècle av. J.-C. et I[er] - III[ème] siècle ap. J.-C.) ne figurent pas non plus parmi les trouvailles à Yanouh. Ces monnaies frappées par les cités sous le Haut Empire portent l'effigie et la légende impériale en grec au droit, et un type local (divinité,

monument etc.) avec l'ethnique en grec au revers. L'unique monnaie représentant le Haut Empire est un bronze provincial émis à Antioche au nom d'Élagabal entre 218 et 222 (n° 2) portant au revers ΔE, en haut, et SC, au centre. Il appartient à la série SC, produite dans cet atelier depuis le règne d'Auguste, qui fut destinée à circuler sur tout le territoire de la province syrienne. On la retrouve ainsi en abondance sur les différents sites archéologiques du Proche-Orient, notamment au I^er^ siècle ap. J.-C., à Beyrouth par exemple. Cet exemplaire correspond à la moitié droite d'une monnaie fragmentée; les lettres S et Δ étant sur l'autre moitié de la monnaie. Cet usage fut très répandu dans la région au cours du III^ème^ siècle à cause de l'arrêt de la production des petites dénominations. Les particuliers étaient par conséquent obligés de couper les monnaies pour faciliter leurs transactions commerciales quotidiennes. La production des monnaies provinciales et impériales grecques, est arrêtée vers 260 ap. J.-C., ou peu avant pour certaines. Les monnaies mises en circulation sont désormais frappées dans des ateliers officiels.

L'exemplaire n° 3 est un antoninien (*antoninianus*) d'Aurélien produit dans l'atelier de Tripolis. Son revers porte la légende *Restitut. orbis* («Restaurateur du monde»). Aurélien a reçu ce titre après avoir mis fin à la sédition de «l'empire gaulois» et restauré l'unité de l'empire romain (Christol 1997: 160-162; Kienast 1996: 234-235), ce qui permet de placer l'émission de cet exemplaire dans la deuxième moitié de l'an 274 ap. J.-C. Il s'agit à l'origine d'un numéraire en argent crée en 215 ap. J.-C. à Rome par Caracalla. Le poids de l'antoninien et sa teneur en argent baissent rapidement. Il passe de 5,12 g à 4 g et devient un numéraire en bronze argenté, considéré comme monnaie fiduciaire, vingt ans après ses débuts (Augé 1989: 177).

L'époque du co-règne de Constantin I et de Licinius I est représentée par un bronze (n° 4) émis en 320 au nom de Crispus César, fils de Constantin I, à Siscia. Son revers est orné d'une enseigne militaire inscrite VOT X. Les *Vota* sont des promesses impériales faites pour des dieux (*RIC* VIII: 50). Les exemplaires nos 5-8 appartiennent au règne de Constantin I comme seul empereur. Le n° 5 est un bronze frappé en 328 dans la 1ère officine de l'atelier de Constantinople, comme le montrent la légende CONS de l'exergue et la lettre A (= 1) placée dans le champ à gauche. Il est généralement admis que la légende *Constantiniana Dafne*, qu'on retrouve au revers de cet exemplaire, fait allusion au camp construit par Constantin I sur le bord du Danube (Stevenson 1982 [1889]: 256). On rencontre rarement ce type de monnaie sur les sites archéologiques de Beyrouth. Le n° 6 est un bronze émis dans la première officine de l'atelier de Nicomédie au cours de la période 330-335 ap. J.-C. (exergue: SMNA; *Sacra moneta*, Nicomédie, officine 1). Son revers offre la légende *Gloria exercitus* («Gloire de l'armée») avec deux enseignes militaires entre les soldats. Le n° 7 est un bronze portant la légende *Urbs Roma* au droit. Il est frappé en 331 ou en 333-334 dans la 6^ème^ officine de l'atelier de Cyzique (exergue: SMKS; *Sacra moneta*, Cyzique, officine 6). Le n° 8 est un bronze de Constantin II César produit dans la 6^ème^ officine de l'atelier de Nicomédie entre 336 et 337 ap. J.-C. (exergue: SMNS; *Sacra moneta*, Nicomédie, officine 6) au type de *Gloria exercitus* avec une seule enseigne militaire. Les trouvailles de ces trois dernières monnaies sont très communes dans la région.

On retrouve également le type de *Gloria exercitus* sur les monnaies des fils et successeurs de Constantin I. C'est le cas du n° 9 émis au nom de Constantin II dans la 2^ème^ officine de l'atelier d'Antioche (exergue: SMANB; *Sacra moneta*, Antioche, officine 2) entre 337 et 347. La série *Vot. XX mult. XXX* est également très commune. Elle est représentée par le n° 10, un bronze de Constance II émis entre 347 et 348, probablement dans la 1ère officine de l'atelier d'Antioche (ANA ?; Antioche, officine 1 ?).

Le n° 11 est un bronze au type de l'empereur entraînant un captif (*Gloria Romanorum*, «Gloire des Romains») émis au nom de Valens (?) à Antioche (?) au cours de la période 367-375. Le n° 12 est un bronze de la série *Salus reipublicae* («Salut de l'État») émis probablement à Antioche. L'identification de l'empereur est impossible, car son nom est presque complètement effacé, peut-être Valentinien II, Théodose I, Arcadius ou Honorius. C'est l'unique exemplaire du site appartenant à la période 383-395, dont les monnaies forment une très grande proportion des trouvailles monétaires de l'époque romaine tardive (à Beyrouth par exemple).

Les nos 13-16 sont des petits bronzes à flan fin, fréquemment sans motifs sur les deux faces. Les fouilles de Beyrouth ont livré un grand nombre de ces

exemplaires, en particulier le site BEY 125, dont une bonne quantité porte un buste au droit et le monogramme de Théodose II au revers (Sawaya à paraître). Des traces de ce dernier sont encore visibles sur les nos 13-15 avec également CON à l'exergue. Il s'agit donc de monnaies au nom de Théodose II frappées entre 445 et 450 à Constantinople. Le n° 16, très usé, pourrait appartenir à cette même série ou à une autre semblable, avec un monogramme au revers, datée du V^ème^ siècle.

Aucune monnaie byzantine postérieure à la réforme monétaire d'Anastase I en 498 ap. J.-C. ne fut trouvée sur le site. Malgré la présence des initiales de l'atelier de Constantinople à l'exergue du revers, le n° 17 est une imitation orientale (syro-palestinienne) d'un follis de Constant II (Hahn 1981: 141). La date de son émission est généralement située entre 643 et 680 (Morrisson 1980) ou bien entre 642 et 647/648 (Hahn 1981), après la conquête de la région par les Arabes, d'après la forme du «m» au revers ressemblant à celui des émissions originales de Constantinople. N'ayant pas leur propre monnaie, les Arabes ont toléré la circulation de ces imitations de monnaies, dites pseudo-impériales, pour faciliter les échanges. Cette situation va durer plus de cinquante ans jusqu'à la réforme monétaire du calife 'Abd el-Malik bin Marwan vers l'an 79 H. (= 698/699). Le n° 18 est un *fals* omeyyade qui représente une variante ne portant pas de date ni lieu d'émission. Il peut être par conséquent produit à n'importe quel moment entre 79 et 132 H (= 698/9-749/50). Un autre exemplaire de cette époque fut trouvé à Yanouh. Il s'agit d'un dirham frappé à Damas en 123 H. (= 740/1 ap. J.-C.) sous le califat de Hisham. Une certaine continuité est observée sur le site à l'époque abbaside grâce à un *fals* (n° 20) émis entre 132 et 334 H (= 749/50-945/6 ap. J.-C.). La date et le lieu de production ne peuvent pas être précisés à cause de la mauvaise conservation de la monnaie à l'endroit où ils doivent figurer. Un seul exemplaire se rapporte à la période qui s'étend de l'époque abbaside jusqu'à la fin du mandat français. Pourtant, l'occupation du site est claire entre le XII^ème^ et le XIV^ème^ siècle (Gatier *et al.* 2002: 249 et 251). Il s'agit d'une fraction d'argent d'Al Mansour (n° 21) frappée dans un atelier incertain entre 1376/7 et 1381/2.

Une pièce de cinq piastres (n° 22) frappée en 1961 appartient à l'époque de l'indépendance du Liban. Elle pourrait être mise en rapport avec le début des travaux de fouille sur le site en 1962, comme me le suggère P.-L. Gatier.

Les missions de prospection conduites dans la haute vallée du Nahr Ibrahim ont livré deux monnaies **(Fig. 34)** au cours de l'an 2003. La plus ancienne est un bronze civique du 1^er^ siècle av. J.-C. émis à Byblos (n° 23), qui fut trouvée sur le site de Machnaqa (site 03-09), portant au revers la légende phénicienne à *Gébal la sainte* ainsi qu'une figure féminine. L'identification de cette dernière à Astarté est établie grâce à un exemplaire inscrit 'ŠTART en phénicien (Sawaya 1998: 96-99). Sa présence sur ce site de l'arrière pays de Byblos n'a rien d'étonnant. La deuxième monnaie est un bronze de Saladin (n° 24) trouvé à Aaqoura («escalier de Mar Semaan», en bordure de la route) émis à Damas entre 1187/8 et 1193/4 ap. J.-C.

B - Catalogue

a- Monnaies de Yanouh

Monnaie hellénistique

83/2 av. J.-C.
Civique de Byblos

1 - AE; 20,77 mm; 6,47 g; 12 h; Sondage S. 58, US 01 (12-06-2004).
Droit: tête de Tyché tourelée et voilée à dr., les cheveux relevés en chignon.
Revers: [LGBL] 𐤂, QDŠT 𐤒, LA - C (en haut), Cronos phénicien debout à g., muni de six ailes, coiffé d'un *calathos* à quatre aigrettes, tenant un sceptre de la main dr.; pourtour en grènetis; décentré 9 h.
Atelier: Byblos.
Référence: *BMC Phoenicia*: 98, n° 16 (semblable).

Monnaie romaine provinciale

218-222 ap. J.-C.
Élagabal

2 - AE; 18,30 mm; 2,25 g; 12 h; monnaie fragmentée (demi-monnaie); sondage S. 32, US 3202 (11-06-2003).
Droit: AVT KAI... Ϙ, buste d'Élagabal lauré à dr.
Revers: [S]C dans une couronne, [Δ]E (en haut), aigle de face, tête à dr., tenant une couronne dans le bec (en bas, traces).

Atelier: Antioche.
Référence: *SNG Cop*: nos 246-247.

Monnaie romaine

Deuxième moitié de 274 ap. J.-C.
Aurélien

3 - AE; antoninien; 21,53 mm; 3,65 g; 6 h; sondage S. 50, US 5004 (04-06-2004).
Droit: IMP C AVRELIANVS AVG Ω, buste d'Aurélien radié et cuirassé à dr.
Revers: RESTITVT - O - R-BIS Ω, B (au centre), XXI (à l'exergue), figure féminine debout à dr., présentant une couronne à l'empereur, debout à g., s'appuyant sur une lance de la main g.; pourtour en grènetis.
Atelier: Tripolis.
Référence: *RIC* V.I: 308, n° 386.

Monnaies romaines tardives

320 ap. J.-C.
Crispus César

4 - AE; 18,45 mm; 2,50 g; 12 h; sondage S. 50, US 5000 (14-06-2004).
Droit: IVL [CRISPV]S NOB CAES Ω, buste de Crispus César lauré à g., cuirassé, tenant un bouclier et une lance de la main g.
Revers: VIRTVS - EXERCIT Ω, S - F / H (dans le champ), ASIS* (à l'exergue), enseigne militaire, inscrite VOT / X, entre deux captifs à terre.
Atelier: Siscia.
Référence: *RIC* VII: 439, n° 123.

328 ap. J.-C.
Constantin I

5 - AE; 20,03 mm; 2,47 g; 12 h; trouvée sur la surface de circulation romaine au sud du grand temple, entre le temple et le péribole, PY 04 (20-10-2004).
Droit: CONSTANTI - NVS MAX AVG Ω, tête de Constantin I diadémé de rosettes à dr.; pourtour en grènetis.
Revers: CONSTANTINI - ANA DAFNE Ω, CONS (à l'exergue), A (dans le champ, à g.), Victoire debout à g. sur un cippe, tenant une palme dans chaque main, tête à dr.; trophée en face, au pied duquel est un captif agenouillé à g., tête tournée à dr.; pourtour en grènetis.
Atelier: Constantipole.
Référence: *RIC* VII: 574, n° 30.

330-335 ap. J.-C.
Constantin I

6 - AE; 18,87 mm; 2,10 g; 6 h; sondage S. 50, US 5029 (19-06-2004).
Droit: CONSTANTI - NVS MAX AVG Ω, buste de Constantin I diadémé de rosettes à dr., cuirassé et drapé; pourtour en grènetis.
Revers: GLO[R] - IA EXERC - ITVS Ω, SMNA (à l'exergue), deux soldats casqués debout face à face, chacun tenant une lance et s'appuyant sur un bouclier posé à terre; deux enseignes militaires, entre eux; pourtour en grènetis.
Atelier: Nicomédie.
Référence: *RIC* VII: 633, n° 188.

331 ou 333-334 ap. J.-C.
Constantin I

7 - AE; 17,69 mm; 1,71 g; 6 h; sondage S. 59, US 5919 (23-06-2004).
Droit: VRBS - ROMA Ω, buste de Rome casquée à g., vêtue du manteau impérial; pourtour en grènetis; décentré 1 h.
Revers: deux étoiles (en haut), SMKS (à l'exergue), louve debout à g., allaitant les jumeaux; pourtour en grènetis.
Atelier: Cyzique.
Référence: *RIC* VII: 655, n° 90.

336-337 ap. J.-C.
Constantin II César

8 - AE; 16,56 mm; 1,51 g; 6 h; sondage S. 59, US 5919 (23-06-2004).
Droit: CONSTANTINVS IVN NOB C Ω, buste de Constantin II César lauré et cuirassé à dr.
Revers: GLOR - IA EXERC - ITVS Ω, SMNS (à l'exergue), deux soldats casqués debout face à face, chacun tenant une lance et s'appuyant sur un bouclier posé à terre; enseigne militaire, entre eux; pourtour en grènetis.
Atelier: Nicomédie.
Référence: *RIC* VII: 635, n° 200.

337-347 ap. J.-C.
Constantin II Auguste

9 - AE; 15,50 mm; 1,57 g; 12 h; sondage S. 32, US 3205 (16-06-2003).
Droit: CONSTANTINVS AVG Ω, buste de Constantin II lauré à dr., cuirassé et drapé.
Revers: GLOR - IA EXERC - ITVS Ω, SMANB (à l'exergue), deux soldats casqués debout face à face, chacun tenant une lance et s'appuyant sur un bouclier posé à terre; enseigne militaire, entre eux.
Atelier: Antioche.
Référence: *RIC* VIII: 515, n° 40.

347-348 ap. J.-C.
Constance II

10 - AE; 13,92 mm; 1,22 g; 1 h; sondage S. 50; US 5010 (16-06-2004).
Droit: [D N] CONSTAN - TIVS P F AVG Ω, tête de Constance II diadémé de perles à dr.
Revers: VOT / XX / MVLT / XXX dans une couronne, traces de lettres (ANA ?, en bas).
Atelier: Antioche ?
Référence: *RIC* VIII: 521, n° 113?

367-375 ap. J.-C.
Valens ?

11 - AE3; 14,83 mm; 0,72 g; 6 h; flan brisé; sondage S. 59, US 5902 (17-06-2004).
Droit: [D N VAL]ENS - [P F AVG] ? Ω, buste de Valens (?) diadémé de perles à dr., cuirassé et drapé.
Revers: [GLORI]A [RO] - M[ANORVM] Ω, ANT... ? (à l'exergue), empereur allant à dr., entraînant un captif de la main dr. et tenant une enseigne militaire de la g.
Atelier: Antioche ?
Référence: *RIC* IX: 281, n° 35(b)?

383-395 ap. J.-C.
Valentinien II, Théodose I, Arcadius ou Honorius

12 - AE4; 12,43 mm; 1,10 g; 6 h; sondage S. 50, US 5003 (12-06-2004).
Droit:...VS P F AVG Ω, buste diadémé de perles à dr., cuirassé et drapé; pourtour en grènetis; décentré 9 h.
Revers: [SALV]S REI - PVBLICAE Ω, traces de croix? (dans le champ, à g.), [A]NT... ? (à l'exergue), Victoire allant à g., tenant un trophée de la main dr., posé sur l'épaule dr., et entraînant un captif de la g. derrière elle.
Atelier: Antioche ?
Référence: *RIC* IX: 292-293, n° 67, ou 295, n° 70 ?

445-450 ap. J.-C.
Théodose II

13 - AE4; 9,05 mm; 0,38 g; 12 h; sondage S. 32, US 3202 (11-06-2003).
Droit: traces du buste de Théodose II diadémé de perles à dr., cuirassé et drapé.
Revers: traces du monogramme de Théodose II, CON (à l'exergue).
Atelier: Constantinople.
Référence: *RIC* X: 277, nos 462-463.

14 - AE4; 10,40 mm; 0,77 g; 12 h; sondage S. 32, US 3221 (11-06-2003).
Droit: traces du buste de Théodose II diadémé de perles à dr., cuirassé et drapé.
Revers: traces du monogramme de Théodose II, traces de CON (à l'exergue).
Atelier: Constantinople.
Référence: *RIC* X: 277, nos 462-463.

15 - AE4; 7 mm; 0,50 g; 12 h; sondage S. 50, US 5037/5029 (22-06-2004).
Droit: traces du buste de Théodose II diadémé de perles à dr., cuirassé et drapé.
Revers: monogramme de Théodose II, CON (à l'exergue).
Atelier: Constantinople.
Référence: *RIC* X: 277, nos 462-463.

5ème siècle ap. J.-C.

16 - AE; 6,95 mm; 0,25 g; ? h; sondage S. 32, US 3205 (13-06-03).
Droit: indiscernable (buste ?).
Revers: indiscernable (monogramme de Théodose II ?).
Atelier: incertain.

Monnaie du début de l'époque arabe

642-647/8 (ou 643-680) ap. J.-C.
Imitation de follis de Constant II

17 - AE; follis; 22,20 mm; 2,40 g; 6 h; nettoyage du dallage M112 à l'ouest du bassin (publié, voir Sawaya dans Gatier *et al.* 2002:253-254).
Droit: Constant II portant le *stemma*, vêtu de la chlamyde, debout de face, tenant de la main dr. une longue croix et de la g. le globe crucigère; O (dans le champ, en haut, à dr.), Σ (dans le champ, en bas, à dr.).
Revers: grand m, - (en haut), A / [N / N] ? (à dr.), CONO (à l'exergue).
Atelier: incertain.
Référence: Morrisson 1980; Hahn 1981, planche 29, X23.

Monnaies omeyyades

698/9-749/50 ap. J.-C.

18 - AE; fals; 23 mm; 2,57 g; 3 h; sondage S. 36, US 3603 (19-06-2003).
Droit: لا اله الا الله وحده/ ; pourtour en grènetis.
Revers: .الله/محمد/رسول/* ; pourtour en grènetis.
Atelier: sans atelier.
Référence: Walker 1956: 208, n° 620.

740/1 ap. J.-C.
Sous le calife Hišam

19 - AR; dirham; 24,69 mm; 2,74 g; 6 h; sondage S. 58, US 11/03, nettoyage coupe au-dessus 5811 (16-06-2004).
Droit: trois cercles concentriques, les deux extérieurs sont liés par cinq annelets.
لا اله الا/الله وحده/لا شريك له (centre)،
بسم الله ضرب هذا الدرهم بدمشق سنة ثلث وعشرين ومئة (marge).
Revers: trois cercles de grènetis concentriques, les deux premiers sont liés par cinq annelets.
الله احد الله/الصمد لم يلد و/لم يولد ولم يكن/له كفؤا احد (centre)
محمد رسول الله ارسله بالهدى ودين الحق ليظهره على الدين كله ولو كره المشركون،
(marge, entre le deuxième cercle et le cercle central).
Atelier: Damas.
Référence: Walker 1956: 198, n° 575.

Monnaie abbaside

749/50-945/6 ap. J.-C.

20 - AE; fals; 21,21 mm; 2,51 g; 12 h: sondage S. 58, US 03 (15-06-2004).
Droit: trois cercles concentriques.
لا اله الا/الله وحده/لاشريك له
(traces, centre),... ضرب هذا ... (marge, entre le deuxième cercle et le cercle central).
Revers: cercle.
محمد/رسول/الله (centre)،
محمد رسول [الله ارسله بالهد]ى ودين الحق
ليظ[هره على] الدين كله ولو كره المشركون(marge).
Atelier: incertain.

Monnaie mamelouke

1376/7-1381/2 ap. J.-C.

Al Mansour 'ala' al-din 'ali

21 - AR; fraction; 11,87 mm; 1,74 g; 12 h; flan quadrangulaire; sondage S. 42, US 4203.
Droit: الملك/[المنصو]ر ناصر
Revers: لا الله الا
Atelier: incertain.
Référence: Balog 1964: 233, n° 495.

Monnaie libanaise

1961 ap. J.-C.

22 - 20,08 mm; 2,99 g; 6 h; sondage S. 50; US 5000 (05-06-2004).
Droit: ٥ قروش (en haut),
الجمهورية اللبنانية (en bas)،
cèdre / ١٩٦١ (au centre); pourtour en grènetis.
Revers: * 5 PIASTRES * (en haut), RÉPUBLIQUE LIBANAISE (en bas), tête de lion de face/ ornement 1961 ornement (au centre); pourtour en grènetis.

b- Monnaies de la prospection du Nahr Ibrahim

Ier siècle av. J.-C.
Civique de Byblos

23 - AE; 17,90 mm; 3,65 g; 12 h; site de Machnaqa (site 03-09), octobre 2003.
Droit: tête de Tyché tourelée et voilée à dr.
Revers: LG[BL] ? (traces), QD[ŠT] ?, B̈ (en bas, à dr.), Astarté debout à g., coiffée de l'ornement de la tête d'Isis, les cheveux retombant sur la nuque, vêtue d'un long péplos, élevant et étendant la main dr. et s'appuyant sur sceptre de la main g.; revers légèrement concave.
Atelier: Byblos.
Référence: Rouvier 1901: 46, n° 665 (semblable).

1187/8-1193/4 ap. J.-C.
Saladin

24 - AE; 21,75 mm; 4,51 g; 2 h; Aaqoura, «escalier de Mar Semaan» en bordure de la route (2003).
Droit: cercle en grènetis.
[صلاح الدنيا والدين سلطان المسلمين]
(marge, hors flan), fleur de lis
الملك/ ˘ /الناصر (centre).
Revers: cercle en grènetis.
بدمشق سنـ[ـة]... (marge)، v/يوسف/بن ايوب/
ornement indiscernable (centre).
Atelier: Damas.
Référence: Balog 1980: 93-94, nos 143-148 (semblables).

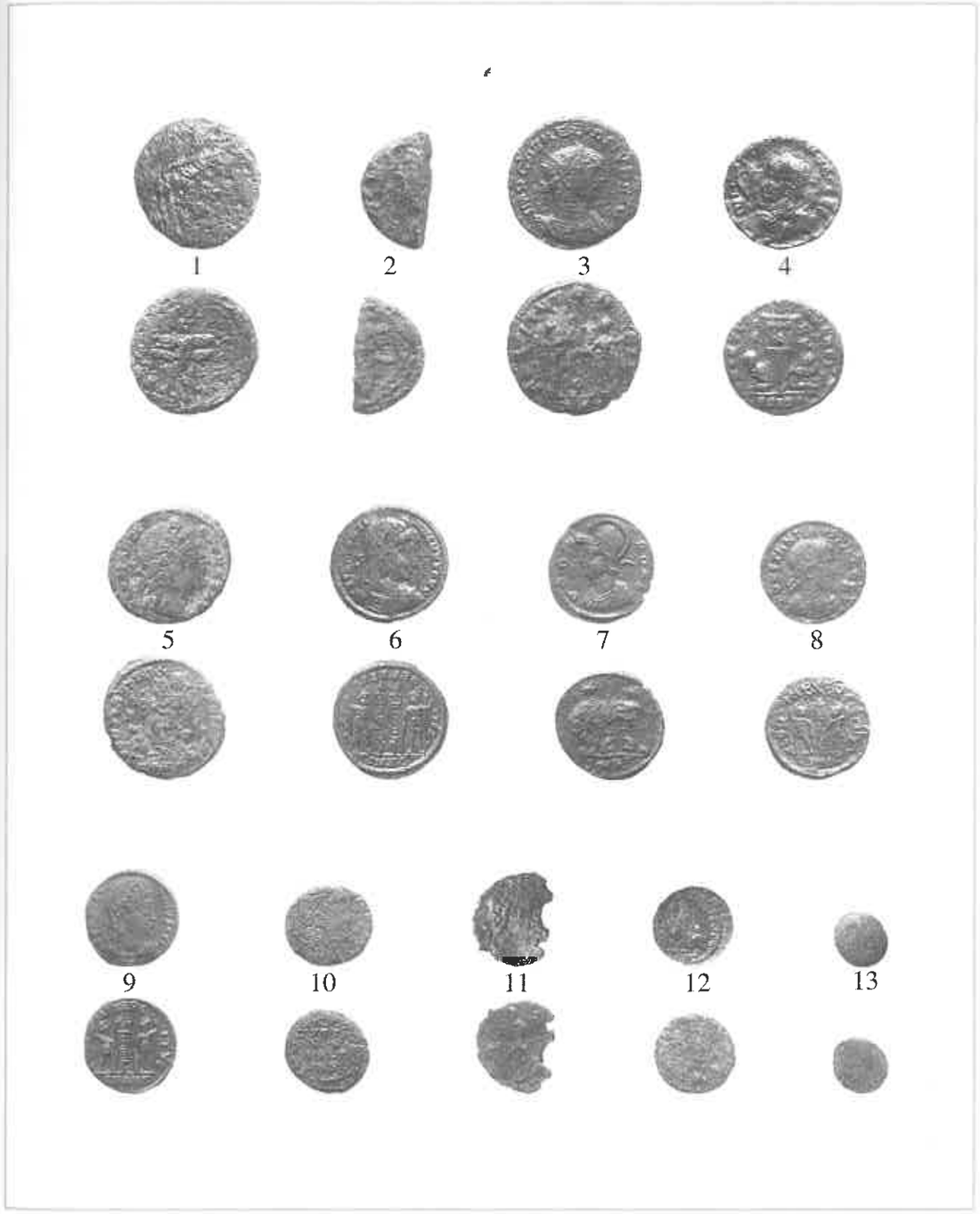

Fig. 33 - Les monnaies.

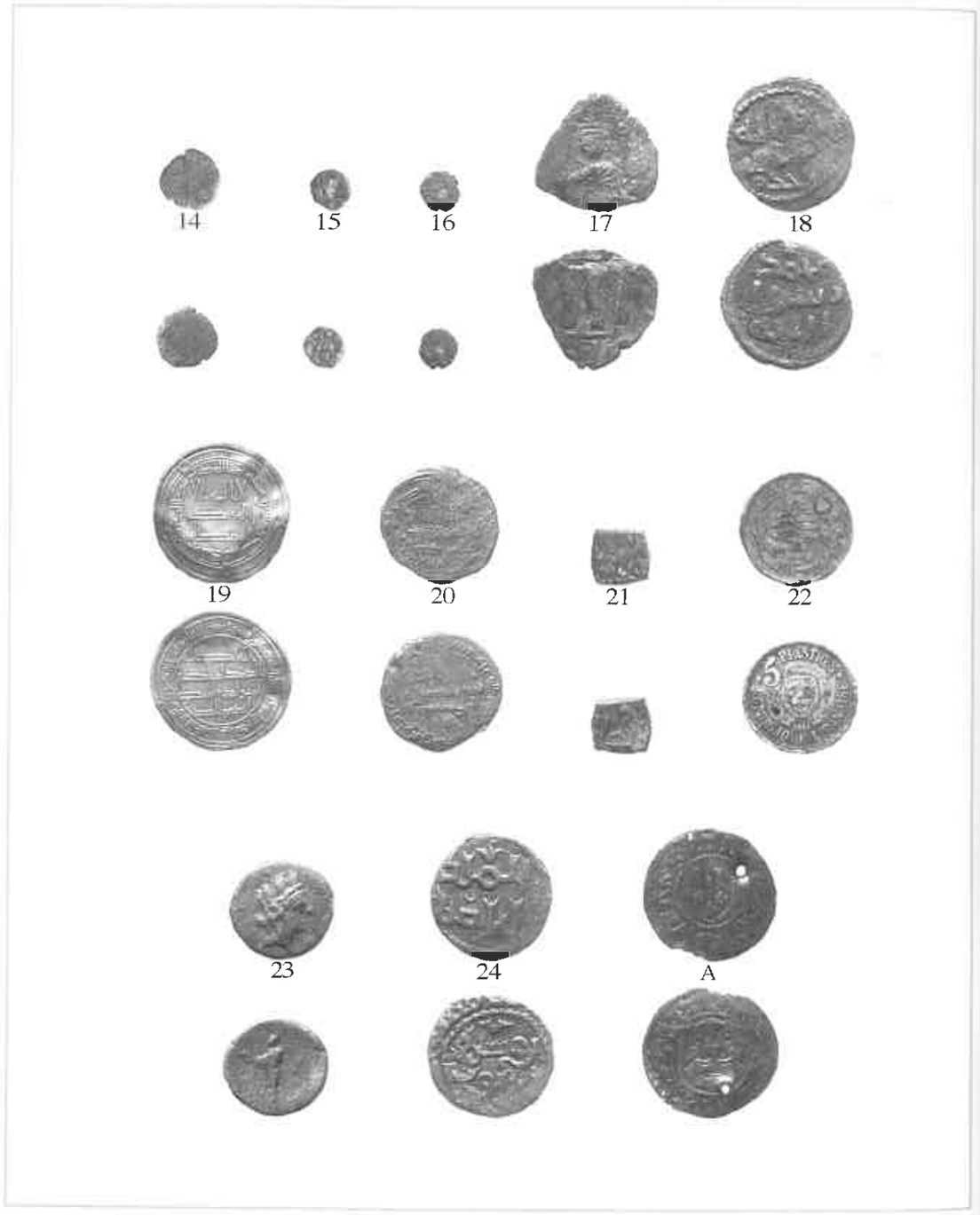

Fig. 34 - Les monnaies et le jeton.

6 - Un jeton nurembergeois à Yanouh [O. C.]

- **Droit (Fig. 35)**: dans un double grènetis, Ecu présentant dans sa partie supérieure plusieurs lignes verticales et, au-dessous, trois fleurs disposées 2 - 1

- **Revers (Fig. 36)**: dans un double grènetis, inscription (?) formée par des lettres séparées par des étoiles. Dans le champ, couronne surmontée de trois lis feuillus, entre les branches, deux points.

AE (cuivre ou laiton); 22 mm; 1,3 g; h; troué. Mitchiner 1988, variante. Voir le n°980 pour la couronne et 1002 pour l'ensemble.

Il s'agit d'un jeton **(Fig. 34 A)** (sondage S. 42, US 4202) de cuivre ou de laiton frappé à Nuremberg (Allemagne) au XV^{ème} siècle, sans que l'on puisse être plus précis. La légende du droit est formée par une suite de caractères gothiques n'ayant aucun sens. Toutefois, en la comparant avec celle d'autres jetons de ce type, on pourrait proposer une déformation d'une légende fréquente du type, AVE MARIA GRATIA PLENA (?). Mitchiner (Mitchiner 1988) compare l'écu du droit aux armoiries de Würtzbourg. A notre avis il s'agit plus d'un écu fantaisiste que de véritables armoiries, même déformées. Au revers, la couronne dans le champ s'inspire des types royaux français des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles. Toutefois, les trois lis qui sont censés la surmonter ont ici la forme de feuilles ou de plumets et, là aussi, l'inscription est dénuée de sens.

Dès le XIV^{ème} et surtout au XV^{ème} siècle, la ville de Nuremberg s'est spécialisée dans la fabrication des jetons à compter en laiton et en a produit jusqu'au XIX^{ème} siècle une quantité énorme aux types extrêmement variés. Les jetons des XIV^{ème} et XV^{ème} siècle sont toujours anonymes et s'inspirent très souvent des types royaux français pour faire concurrence aux jetons de meilleure qualité produits à la même époque à Tournai (Belgique). C'est à partir du début du XVI^{ème} siècle que les jetons de Nuremberg s'imposent dans toute l'Europe et que les fabricants commencent à signer leur production. On connaît ainsi de véritables dynasties comme les Schultes, les Krauwinckel, les Lauffer ou les Lauer. Cette immense production nurembergeoise a inondé l'ensemble de l'Europe, où ces objets sont extrêmement communs (on rappellera qu'il faut compter une centaine de jetons pour faire sa comptabilité sur une table ou jectoir). De ce fait, il n'est pas surprenant d'en trouver au Levant

Fig. 35 - Jeton de Nuremberg, droit (photo R. Gergian).

Fig. 36 - Jeton de Nuremberg, revers (photo R. Gergian).

où ils sont arrivés avec des négociants européens. On remarquera cependant que les jetons anciens, comme notre exemplaire, sont très rares. En effet, ce n'est qu'à partir du XVII^{ème} siècle, à la suite du grand développement du commerce européen avec le Levant, que les jetons apparaissent un peu plus fréquemment.

Certains auteurs ont supposé que les jetons ont été exportés vers l'Orient pour servir de petite monnaie d'appoint. Nous ne partageons pas cette hypothèse. En effet, d'une part, ces jetons y sont rares et, d'autre part, la présence fréquente de symboles chrétiens fait qu'ils n'auraient pas été autorisés à circuler dans les régions sous domination mamelouke ou dans l'empire ottoman. Puisque ces jetons arrivaient avec les négociants européens, ils se rencontrent dans les environs des grands ports commerciaux. C'est probablement le cas d'un exemplaire trouvé à Ras Shamra sur la côte nord de la Syrie (Callot 2002, n°145): il a dû arriver là via Lattaquié. Il s'agit d'un jeton signé Hans Lauffer qui a travaillé à Nuremberg au

début du XVII[ème] siècle (maître en 1611). D'autres ont dû transiter par Alep, comme celui qui a été trouvé à Déhès dans le Massif Calcaire de la Syrie du Nord (Morrisson 1980, n°97), signé par T. Habelt qui travaillait à Nuremberg au début du XIX[ème] siècle. Enfin, certains sont parvenus dans des régions beaucoup plus lointaines, comme celui trouvé dans une tombe musulmane sur le *tell* de Chagar Bazar dans la Djezireh (Christie Mallowan 1946). Il a été frappé par Hans Krauwinckel qui à travaillé à Nuremberg à la fin du XVI[ème] et au début du XVII[ème] siècle (maître en 1586). Trois jetons allemands du XVII[ème] et du XVIII[ème] siècles ont été trouvés dans les fouilles de la citadelle de Damas (information de Sophie Berthier). Il faut aussi remarquer que la plupart des exemplaires que l'on retrouve en Orient sont percés comme le jeton de Yanouh. Ils ont servi à orner des parures, ce qui a facilité leur circulation jusque dans des contrées lointaines. À Yanouh, ce jeton relativement peu usé, utilisé comme médaillon ou amulette, permet de dater la tombe d'enfant où il a été retrouvé dans le narthex de la basilique, du XV[ème] ou du XVI[ème] siècle.

7 – Tombe médiévale dans la basilique (étude archéoanthropologique) [J. N., F. L. M.]

Pendant la campagne de juin 2002, un caveau sépulcral (tombe B) contenant le squelette d'un adulte a été mis au jour à l'angle nord-ouest du collatéral nord de la basilique (Gatier *et al.* 2002: 217-219). La sépulture, datée par analyse du radiocarbone entre 894 et 1021 ap. J.-C. (code Ly-12018, Centre de Datation par le Radiocarbone, Université Claude Bernard Lyon-1), a fait l'objet d'une étude ostéoarchéologique et anthropologique qui a permis de mettre en évidence les gestes funéraires, grâce aux méthodes de l'archéothanatologie (Duday, 2005), et de préciser l'identité biologique du défunt ainsi que son état de santé.

A – Les gestes funéraires

La restitution des gestes funéraires repose sur l'examen des photos effectuées lors de la fouille **(Fig. 37)**. Il s'agit d'une sépulture individuelle orientée ouest/est. Le sujet est couché sur le dos, la tête à l'ouest. Le corps est situé à distance des parois du caveau. D'une manière globale, les connexions anatomiques sont en place, ce qui traduit une sépulture primaire.

Fig. 37 - Tombe B de la basilique.

Autour du squelette, la présence de seize clous en fer dont deux coudés, seul matériel trouvé dans la tombe, témoigne de l'existence d'un cercueil. Suite à cette réalité archéologique, l'interprétation des mouvements de certains os dans divers endroits du squelette devient possible et met en évidence l'évolution de la décomposition du cadavre. Sur la base de ces indices ostéologiques, la restitution de la position originelle du corps ainsi que d'autres gestes funéraires pratiqués durant et après le dépôt devient plus aisée.

Certains déplacements d'ossements à l'intérieur du volume initial du cadavre interviennent naturellement lors de la décomposition du corps (Duday 2005). Pour le cas qui nous intéresse ici, deux déplacements de ce type apparaissent très nettement: d'une part, la dislocation partielle de la colonne vertébrale qui se présente sous la forme de segments séparés par des disjonctions; d'autre part, l'effondrement du bassin avec migration du sacrum vers l'avant et basculement des deux os coxaux vers l'arrière.

D'autres déplacements d'os, plus importants, s'opèrent à l'extérieur du volume initial du cadavre, dans l'espace vide généré par le cercueil: la dispersion des côtes (surtout les gauches) de part et d'autre du crâne ainsi qu'à droite du bassin; le mouvement du radius gauche à l'ouest de l'ulna; la dispersion des os de la main gauche au nord du crâne ou encore celle des os du pied droit et des phalanges du pied gauche plus à l'ouest. L'agent qui a causé ces mouvements ne peut être déterminé avec certitude par manque de données

recueillies sur le terrain, faute d'anthropologue présent alors.

Non seulement ces mouvements n'auraient pu avoir lieu sans l'existence d'un espace vide autour du corps (Duday 2005), mais le mouvement des os s'est maintenu dans un espace limité autour du squelette. Aucun os ne s'est trouvé plus à l'est des pieds ni plus à l'ouest de la tête par exemple, à l'exception d'une côte qui se trouve contre la paroi sud du caveau. Son déplacement, survenu après la décomposition du cercueil, peut être dû à un animal fouisseur.

En outre, ces indices ostéologiques révèlent des détails sur l'évolution de ce contenant durant la décomposition du cadavre. La position de l'humérus droit, qui est sorti du volume initial du corps, est consécutive à la disparition du cercueil; sous l'effet de la pesanteur, le bras, qui butait en hauteur contre une paroi, a basculé dans l'espace créé par sa décomposition (M. Pichon, communication personnelle). La position fléchie du coude et du genou gauches montre que ces parties butaient également contre la paroi du cercueil avant que celle-ci ne disparaisse. Le genou gauche, qui s'appuyait contre cette paroi, a basculé vers la gauche suite à la décomposition de la planche, entraînant une rotation du coxal gauche vers l'intérieur avec redressement du pubis (M. Pichon, communication personnelle).

La disposition, en hauteur, des os des membres supérieurs et du membre inférieur gauche révèle l'étroitesse du cercueil dans lequel le corps a été déposé. Le défunt, placé sur le dos, devait donc avoir les membres supérieurs repliés sur l'abdomen (ceci n'est pas certain pour le membre supérieur gauche) et les membres inférieurs allongés, position fréquente dans les sépultures des chrétiens. Enfin, deux hypothèses peuvent être avancées concernant la signification de l'espace vide assez important (50 cm) observé entre le squelette et la paroi est du caveau. Première hypothèse, cet espace était ménagé pour recevoir un dépôt de matériel (liturgique ou autre) qui aurait été prélevé par des pilleurs de tombe (Gatier *et al.* 2002). Ainsi, les mouvements d'os de grande envergure seraient dus à des perturbations d'origine anthropique. Deuxième hypothèse, cet espace avait une fonction d'ordre pratique pour permettre l'introduction du cercueil dans le caveau d'une manière plus aisée.

Malgré les questions non résolues concernant certains gestes funéraires, cette sépulture est la seule, à Yanouh, pour laquelle l'utilisation d'un cercueil à l'intérieur d'un caveau peut être démontrée.

B – Identité biologique et état de santé

L'étude biologique du squelette provenant de cette tombe a porté sur les points suivants: estimation de l'âge au décès, détermination du sexe, estimation de la stature et étude des pathologies.

L'âge au décès a été estimé en utilisant la méthode de Schmitt (2001). Cet individu a été placé dans la classe [30-59] ans. La détermination du sexe s'est faite à partir de l'os coxal en suivant les méthodes de Bruzek et Murail (Murail *et al.*, 1999; Bruzek 2002). Le sujet est de sexe masculin. Pour estimer la stature, nous avons utilisé les équations de Cleuvenot et Houët (1993) à partir des os longs. En se basant sur la longueur du fémur, nous pouvons estimer la stature de ce sujet à 181 cm (+ ou - 5 cm).

Ce sujet présente de nombreuses pathologies: une fracture de la clavicule droite qui a causé un dysfonctionnement du bras droit, des signes dégénératifs au niveau des surfaces articulaires des os des membres et de la colonne vertébrale, des lésions des os des membres inférieurs révélant des troubles circulatoires et des lésions tuberculeuses. L'étude paléopathologique de cet individu fera l'objet d'une publication spécifique. Ce sujet représente un cas paléopathologique intéressant, car il constitue la plus ancienne attestation ostéologique certifiée de tuberculose au Liban.

Cet homme relativement âgé appartenait probablement, pour pouvoir être inhumé à l'intérieur d'un espace saint, à une catégorie privilégiée. Cette pratique était courante pour l'élite cléricale et laïque dans les Eglises orientales (Mouawad 1998). L'étude de ce seul cas ne suffit pas pour tirer des conclusions sur les usages funéraires locaux, les autres tombes d'adulte, dans la basilique et dans l'église aménagée à la place du grand temple, ayant été pillées et vidées anciennement.

Connaître l'aspect biologique et l'état sanitaire de cet individu constitue une première étape qui pourra, dans le futur, contribuer à la connaissance de l'histoire des habitants de la montagne. Ceci sera possible dans la mesure où les études anthropologiques seront mieux intégrées dans les programmes de recherche régionaux.

8 - Archéozoologie: étude de la faune de Yanouh [T. O.; W. N.]

Une étude des restes animaux retrouvés à Yanouh, dans les fouilles de 2001 à 2003 et une partie de celles de 2004, permet des conclusions préliminaires sur les espèces animales exploitées en tant qu'aliments et que matières premières.

Les caprinés (mouton et chèvre) constituent l'essentiel de l'alimentation carnée, toutes périodes

Fig. 38 - Opercule de mulet doré (Liza aurata, US 5506, VII[ème] siècle).

confondues. Le boeuf occupe la deuxième place. Le porc est très faiblement représenté. Des compléments alimentaires sont apportés par des volatiles de basse-cour (coq), des oiseaux sauvages (perdrix choukar), du gibier à poils (cervidés, sangliers et lièvre) et des poissons de mer (mulet doré, **Fig. 38**) ou d'eaux douces (*clarias gariepinus*, dit poisson-chat nord-africain ou silure, et un cichlidé).

Ces données nous informent sur les formes d'approvisionnement du site. Un élevage local est probablement à l'origine des espèces de la triade domestique (caprinés, boeuf et porc) et de celles de la basse-cour. Les ressources cynégétiques nous renseignent sur un paysage mixte aux environs de Yanouh avec des espèces de milieux faiblement boisés (perdrix choukar et lièvre) et d'autres qui témoignent de la présence d'espaces boisés (cervidés et ours brun, **Fig. 39**). Les biotopes dont sont issues les espèces de poissons identifiés ne sont pas représentés dans les environs de Yanouh. Cela suggère le transport de poissons, frais ou sous forme de conserves, à partir de la mer ainsi qu'à partir de lacs et de cours d'eaux calmes pour les espèces d'eaux douces. Les poissons-chats, dans les niveaux omeyyades, sont consommés frais, vraisemblablement apportés depuis la Békaa (Oronte, Litani ou lacs).

Fig. 39 - Métapode d'ours brun (Ursus arctos, US 5916, hellénistique).

L'os, le bois de cervidés et les peaux ont constitué des matières premières exploitées par des artisans de Yanouh. Il reste toutefois difficile de préciser l'échelle de production de ces activités en l'absence de dépotoirs associés.

L'étude en cours portera plus particulièrement sur les assemblages liés aux niveaux hellénistiques et byzantino-omeyyades, bien représentés dans les sondages de 2004.

9 - Une figurine en terre-cuite à Yanouh [S.F.]

Contexte: La figurine **(Fig. 40)** a été retrouvée dans le sondage 59 du *tell*, en 2004, dans un contexte d'habitat du Ier siècle av. J.-C., mais elle fait partie d'un petit lot de matériel de l'âge du Fer, résiduel dans ce niveau (US 5910). C'est ce que montrent son type et divers indices techniques, notamment la nature de la

Fig. 40 - Figurine de terre-cuite.

pâte employée, grossière, à inclusions blanches, qui est caractéristique de la céramique locale contemporaine (Gatier *et al.* 2002: 241).

Description: Cassée au niveau de la taille et aux épaules. H. cons. 6,3 cm; l. cons. 4,3 cm; ép. max. 2,3 cm. Pâte jaune rougeâtre, avec de très grosses inclusions calcaires, surface très abîmée. La figurine est moulée en plaquette pleine; le revers, plat, est simplement lissé.

Commentaire: La figurine représente probablement un personnage féminin debout, dépourvu de bijoux, aux traits égyptisants et aux cheveux longs retombant en mèches sur les épaules. Ses caractéristiques iconographiques et techniques permettent de rejeter plusieurs hypothèses d'identification. Les contours de la tête montrent qu'il ne peut pas s'agir d'une des représentations de «*dea gravida*», ces dernières possédant une coiffure lourde qui forme deux sortes de boules sur les tempes; l'usage d'un moule monovalve exclut également qu'il puisse s'agir d'une statuette réalisée en technique mixte, à tête modelée sur tenon et visage imprimé, fichée sur un corps tubulaire («pillar figurines»).

Un troisième type féminin est commun dans le répertoire phénicien de l'âge du Fer, celui des femmes nues moulées en plaquette. Ce type est très répandu en Méditerranée orientale, entre le VIII[ème] et la première moitié du V[ème] siècle av. J.-C., à la fois en Phénicie proprement dite, d'Amrit à Achzib, et dans des zones d'expansion ou d'influence phénicienne, comme en Palestine (Tell Gemmeh), à Chypre (Kition) et en Cilicie.

Les représentations les plus courantes montrent une femme nue aux deux bras le long du corps (provenant de Byblos, Dunand 1954-1958: pl. CLXVIII, 13765; d'Helalieh, Nunn 2000: 49; de Kition: Laffineur et Vandenabeele 1990: pl. XI, 2; de Gözce [Cilicie Trachée], Arslan 2001: 239, fig. 5) ou aux deux mains posées sur les seins (provenant de Tell Arqa, Thalmann 1978: 100, fig. 30, 2; de Tell Kazel, Badre 1991: 633, fig. 4d; d'Helalieh, Nunn 2000: 49; de Sarepta, Pritchard 1988: 268, fig. 53; d'Achzib, Caubet 2002: 153, fig. 3; de Tell Gemmeh, Petrie 1928: pl. XXXV, FO 191; de Gözce, Arslan 2001: 240, fig. 6). Les traces d'arrachement de la figurine de Yanouh paraissent toutefois indiquer que les deux bras n'avaient pas la même position: autant qu'on puisse en juger malgré l'état de conservation de la terre cuite, le bras droit semble replié sur la poitrine, tandis que le gauche semble étendu le long du corps. Or, une variante, plus rare, du type précédent, montre une femme nue, la main droite posée sur le sein gauche, le bras gauche le long du corps, la main parfois posée sur le pubis. Cette série, plus rare, est illustrée par des découvertes d'Amrit (Lembke 2004: pl. 3h) ou de Leivadia (Fourrier et Queyrel 1998: 170), par exemple.

On distingue cependant, sur la statuette de Yanouh **(Fig. 40)**, un relief vertical qui barre le sein droit. Peut-être s'agit-il d'une tige végétale (fleur de lotus ou de papyrus) que le personnage, alors vêtu, maintiendrait de la main droite contre la poitrine ? Le type est attesté parmi les découvertes de Kharayeb (Kaoukabani 1973: pl. XI), mais la position des bras y est symétrique, ce qui n'est pas le cas sur notre exemple. Une autre possibilité est que ce relief vertical représente un pan de vêtement, manteau ou étole. Le type est, là encore, illustré par des figurines de Kharayeb (Kaoukabani 1973: pl. VIII), et le rapprochement est d'autant plus tentant que les exemples de Kharayeb ont, semble-t-il, la même coiffure égyptisante, avec deux rangées de boucles tombant sur le front et deux longues mèches sur les épaules, que la statuette de Yanouh. Il faudrait toutefois supposer que la position est inversée: sur les exemples de Kharayeb, l'étole retombe sur le côté gauche du corps; sur la figurine de Yanouh, elle barrerait le sein droit.

L'état de conservation du fragment ne permet pas de trancher en faveur de l'une ou l'autre des hypothèses. Quel que soit le type exact qu'elle représente, il est en tout cas certain que la terre cuite de Yanouh, sûrement de production locale, appartient à un répertoire stylistique égyptisant qui paraît, en l'état actuel des connaissances, surtout documenté dans la région de Tyr (Caubet 2002: 149-151).

III - Autres Études

1 - L'architecture de l'*adyton* [G. C.]

Il n'est pas utile ici de revenir sur la terminologie de l'aménagement que l'on nomme parfois *thalamos* et que nous désignerons comme *adyton*, selon l'usage, en dépit du caractère peu approprié de ce terme. L'architecture de l'*adyton* du grand temple de Yanouh

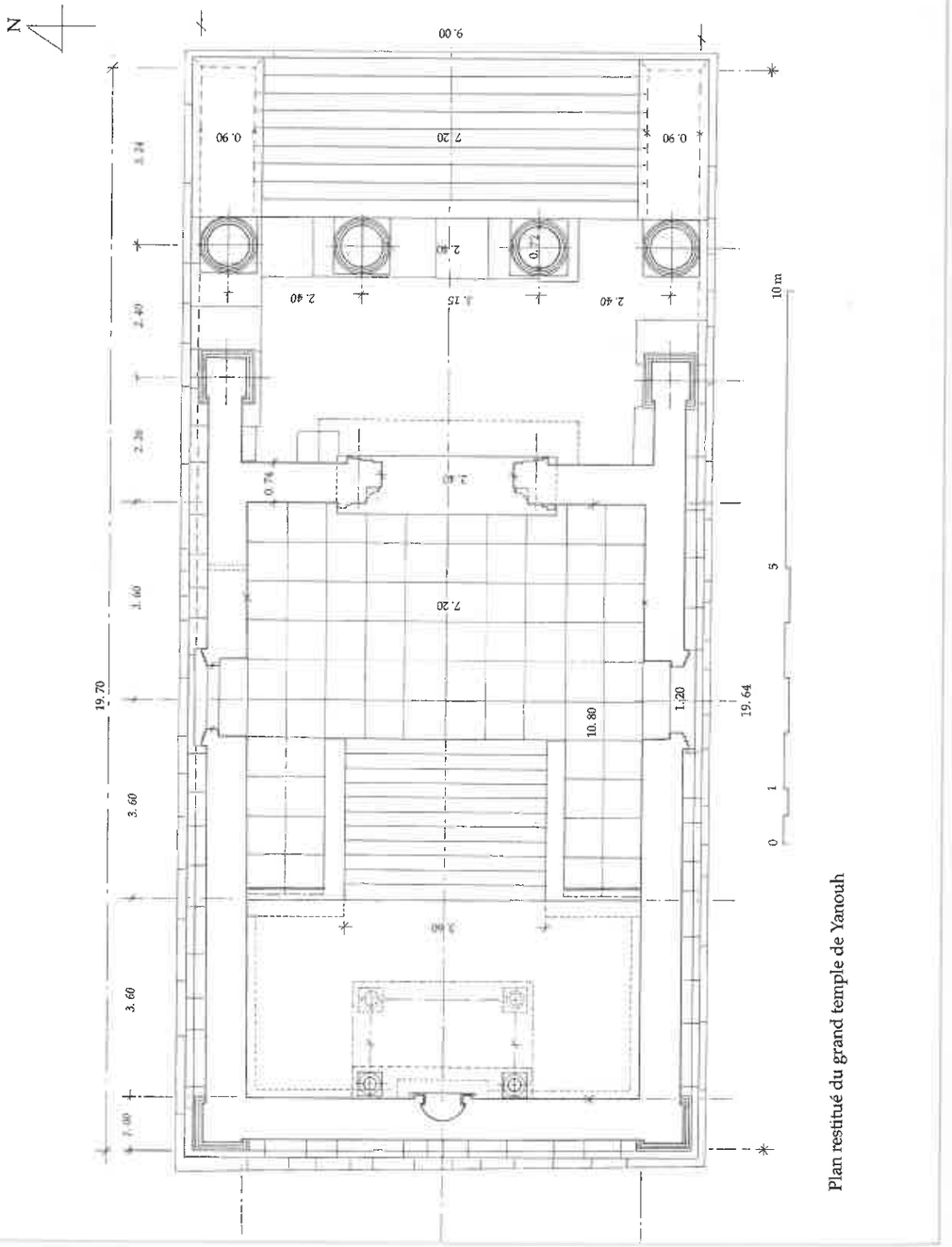

Fig. 41 - Plan restitué du grand temple avec l'adyton.

(Figs 41 à 43) a déjà fait l'objet de deux études partielles. Nous avons, dans un premier temps (Gatier *et al.* 2001: 141-142), précisé le niveau d'installation de la plateforme qui était, à l'origine, constituée de dalles disposées dans les encoches taillées dans les murs nord, est et ouest. L'hypothèse d'une niche intégrée au mur de fond de la *cella* dans l'axe médian du temple a alors été évoquée. Dans un deuxième temps (Gatier *et al.* 2002: 211-217), grâce au sondage S. 27 ouvert dans l'angle nord-ouest de la *cella*, nous avons constaté l'absence de crypte sous le sol surélevé de l'*adyton*. Le radier découvert lors du dégagement de la tombe A a été interprété comme la fondation du mur d'échiffre nord de l'escalier d'accès à la terrasse de l'*adyton*. Les deux marches de l'escalier et les deux fragments de blocs provenant de la plinthe située à la base du mur de façade de l'*adyton* ont fait l'objet d'une description détaillée.

Les dernières fouilles (2003-2004) et le recensement complet des blocs épars - en particulier ceux qui étaient entassés dans les pierriers constitués lors des fouilles des années soixante - ont permis d'identifier plusieurs blocs calcaires qui, selon notre hypothèse, proviendraient des aménagements situés sur la plate-forme: un bloc mouluré (n° 618) brisé en deux fragments trouvés dans le pierrier au sud du grand temple **(Fig. 44)**, un petit chapiteau corinthien (n° 350) dégagé dans l'angle nord-est du sondage S. 61 **(Fig. 45)**, et deux rouleaux de toit - dont l'un brisé en plusieurs fragments - taillés dans des colonnes romaines et découverts dans les sondages S. 50 et S. 58. Leurs remplois dans les maçonneries byzantines et médiévales, ou leur déplacement durant les travaux de restauration des années soixante, nous privent d'information sur leur provenance originale. Nous attribuons donc ces blocs à l'*adyton* du grand temple d'après leurs seuls caractères.

Nous restituons le bloc n°618 **(Fig. 44)** à sa place d'origine sans difficulté. Il est cependant brisé en deux fragments et les cotes générales reconstituées sont incomplètes. Il est conservé en hauteur sur 0,28 m, en longueur sur 0,90 m et en profondeur sur 0,42 m. Son lit d'attente porte un tracé semi-circulaire incisé sur 0,01 m de profondeur **(Fig. 46)**. La courbe se termine aux deux extrémités par des ressauts qui, espacés de 0,68 m, se retournent à angle droit. La différence de taille observée de part et d'autre du trait incisé indique un aménagement spécifique dont la forme correspond au plan de la niche, restituée et disposée (dans les années soixante) par H. Kalayan sur la troisième assise du mur de fond de la *cella*, dans l'axe médian du temple. Les deux ressauts marquent ainsi les emplacements des bases des deux colonnettes qui encadrent la niche, dont le diamètre de 0,70 m correspond à l'écart mesuré sur le bloc. Nous ignorons, en revanche, sa profondeur exacte qui est supérieure à 0,43 m.

La face externe du bloc porte les traces d'une mouluration dont la partie supérieure a disparu **(Fig. 44)**. Il ne reste qu'un fragment de sa base constituée d'un tore de 0,03 m souligné d'un listel de 0,02 m de haut, à 0,01 m du nu du parement. On distingue, au-dessus, la naissance d'une moulure en forme de doucine que nous ne pouvons restituer que par comparaison avec d'autres motifs du même type. La position de ces éléments de décor permet de proposer une mouluration de 0,23 m de hauteur. On ignore la profondeur de son débord qui n'est conservé que sur 0,08 m seulement par rapport au nu du parement. Nous l'estimerons entre 0,20 m et 0,25 m dans son état original. La niche offrait donc une profondeur suffisante, estimée à 0,60 m, pour abriter la statue ou l'objet de culte.

Ce bloc de support confirme notre première hypothèse (Gatier *et al.* 2001: 141-142), selon laquelle la niche était à l'origine intégrée dans le mur du fond. Placé en seconde assise, son lit d'attente est restitué à 1,30 m au-dessus du dallage de la plate-forme, en fonction du dispositif général que nous restituons en intégrant le petit chapiteau corinthien (n° 350) et les fragments du fût de la colonnette correspondante.

Ce petit chapiteau calcaire appartient à l'ordre corinthien **(Fig. 45)**. Il est complet, à l'exception de la partie supérieure de son décor et de l'abaque qui porte des traces de retaille. Nous le considérons comme un élément de l'*adyton* pour deux raisons essentielles: son gabarit et l'aspect du décor. Son lit d'attente, conservé sur une longueur maximale de 0,36 m, est démaigri sur le pourtour de 0,02 m par rapport à sa partie centrale, dont le cercle mesure 0,27 m de diamètre. Son lit de pose, pourvu d'un trou de scellement, mesure 0,24 m de diamètre, soit le tiers du diamètre du chapiteau de pilastre d'angle situé au nord/ouest du temple. Sa hauteur de 0,33 m est légèrement supérieure au tiers de la hauteur des grands

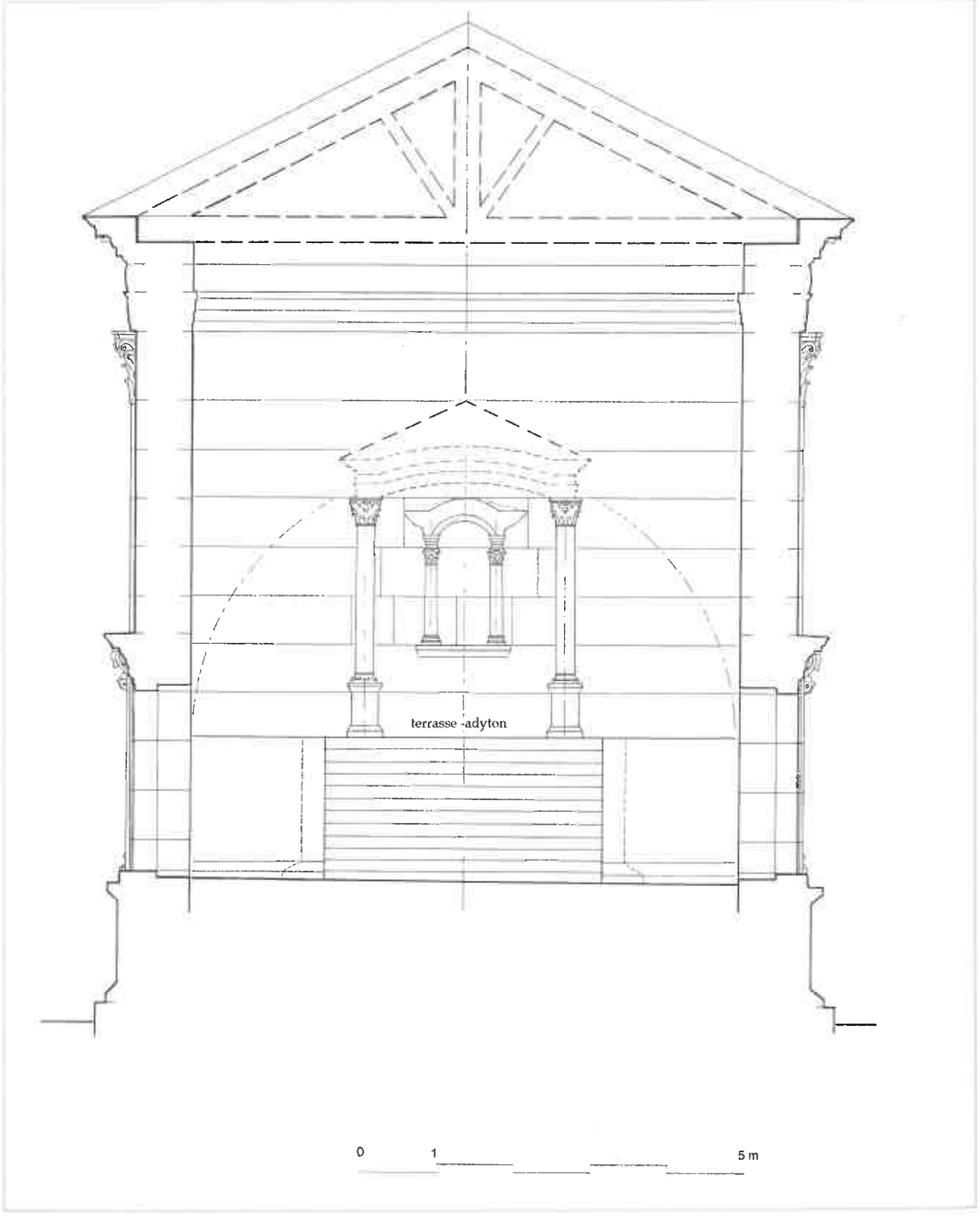

Fig. 42 - Face est de l'adyton (coupe nord/sud du grand temple).

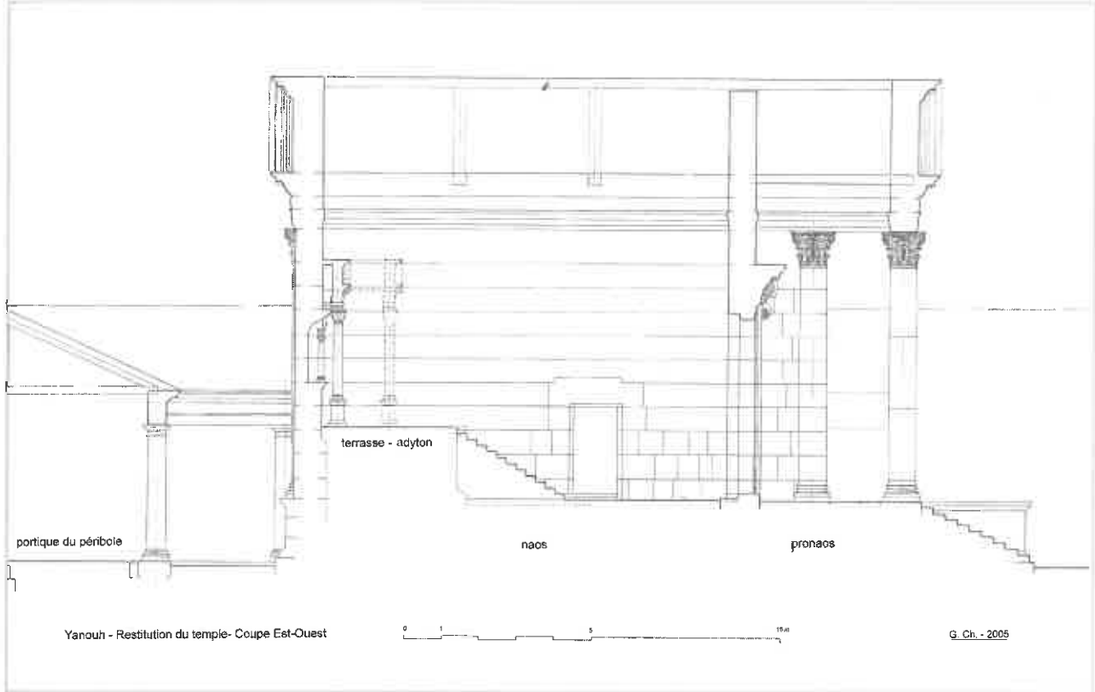

Fig. 43 - Coupe est/ouest du grand temple.

chapiteaux. Nous pouvons l'associer à un ordre mineur du grand temple dont les éléments proviendraient alors de l'*adyton*. Il est difficile de l'attribuer à un autre monument romain du site, comme le petit temple sud. Ce dernier a conservé une partie de son pilastre d'angle, qui mesure 0,37 m de large et dont la valeur doit correspondre au diamètre des colonnes de la façade, c'est à dire beaucoup plus (une fois et demi) que le diamètre du chapiteau. La composition du décor et les caractéristiques de la taille du chapiteau que nous attribuons à l'*adyton* semblent s'apparenter à celles que l'on peut observer sur le chapiteau d'angle du grand temple, dont l'état de conservation est cependant très dégradé. Les éléments de décor sont profondément taillés et peu soignés. Les feuilles d'acanthe sont de même facture. Seul, le rapport de hauteur des tailloirs diffère. Tout ceci ne constitue cependant pas un argument de localisation du chapiteau, mais fournit une indication chronologique sur sa contemporanéité avec le grand temple comme avec le petit.

Les éléments de deux rouleaux de toit découverts en 2004 peuvent appartenir à une colonne qui portait ce chapiteau. Ils sont taillés dans du grès. La section du rouleau complet (sondage S. 50) est irrégulière, mais le diamètre maximal que l'on peut mesurer atteint 0,23 m. Nous le considérons comme un remploi d'une colonne de 0,24 m de diamètre dont nous restituons la hauteur à 16 modules 2/3, comme pour les colonnes du grand temple, soit 1,98 m. Nous n'avons trouvé aucun élément de base de colonne et nous estimerons sa hauteur à 1 module, soit 0,12 m.

Ces divers blocs représentent les seuls éléments qui pouvent appartenir à une construction installée dans l'*adyton*, comme dans les autres temples romains du Liban (Krencker et Zschietzschmann 1938) et notamment dans le petit temple de Hosn Niha. En fonction de ces données limitées, nous proposons une hypothèse de restitution **(Figs 41 à 43)**. Nous n'avons trouvé aucun élément de l'entablement que nous suggérons en pointillés sur les figures, ni aucun bloc ou fragment de bloc pouvant assurément provenir de piédestals. Cependant, l'existence de ces supports est indispensable à la cohérence de l'ensemble.

Fig. 44 - La face externe du bloc mouluré.

Fig. 45 - Le petit chapiteau de l'adyton.

Fig. 46 - Le tracé sur le lit d'attente du bloc supportant la niche.

De la même manière, le placage des deux colonnettes contre le mur du fond de la *cella* est l'une des solutions possibles. En effet, on ne distingue aucune trace sur le parement ouest du temple, ni aucune empreinte sur le sol (disparu) pouvant confirmer ce dispositif. Dans les monuments comparables, il n'existe pas vraiment de parallèle au dispositif d'une petite niche centrale aménagée dans le mur du fond de la *cella*, sinon dans le petit temple de Hosn Niha (Krencker et Zschietzschmann 1938: 61). Bien que la *cella* carrée de ce petit temple soit dépourvue d'*adyton*, elle possède une niche disposée de la même façon que dans le temple de Yanouh, selon notre hypothèse. Deux bases de colonnes sont situées de part et d'autre de la niche du temple de Hosn Niha. Elles reposent sur un podium mouluré plaqué contre le mur du fond. Ce dispositif équivaut à un véritable encadrement monumental de la niche. En conclusion, nous suggérons, avec toutes les prudences requises, de restituer un aménagement similaire, permettant d'intégrer de la meilleure manière la colonne et le chapiteau en fonction notamment de leurs gabarits.

2 - La colonne de Qartaba [P.-L. G.]

A- Description

La «colonne de Qartaba» a été découverte dans les années quarante du XX[ème] siècle, sur un terrain situé au sud-est du village de Qartaba, propriété du monastère maronite Mar Sarkis de Qartaba. À 500 m au sud-sud-est du monastère, en contrebas, dans une friche pentue en bordure d'une falaise surplombant d'assez loin la gorge du fleuve, un vieux moine nous a montré - en septembre 1999 - le lieu de trouvaille du monument, tel qu'il le tenait de la tradition du monastère. Le secteur se nomme Qariyet Mar Sarkis, anciennement Beit Hamadé. Il est partiellement occupé par plusieurs fouloirs à raisin creusés dans le rocher (Gatier *et al.* 2001: 103). On aurait aussi, selon le même informateur, trouvé dans ce terrain, pendant les années soixante-dix, un chapiteau – inscrit ou voisinant avec une inscription - et un aigle en pierre, aujourd'hui disparus, victimes de la rapine et de la malveillance. Ces indications semblent crédibles et peuvent servir à reconstituer le monument d'origine.

Le bloc, transporté au Musée National de Beyrouth (Inv. 3977) peu après sa découverte, n'a été publié

qu'en 1982 (Parlasca 1982: 19-20, 30-31, pl.22-23), avant d'être présenté à nouveau dans plusieurs études (Doumet-Serhal *et al.* 1997: 145 et 188; Skupińska-Løvset 1999:193-195; voir les illustrations de Butcher 2003: 308, et Blas de Roblès *et al.* 2004: 90). Ce gros monument **(Fig. 47)** de grès calcaire local (et non pas de *ramleh* marin) est un tambour de colonne de 194 cm de hauteur, complet en haut et en bas, avec lit d'attente et lit de pose intacts. Le cylindre se resserre légèrement de bas en haut (diamètre supérieur: 46 cm). Deux édicules superposés (69x55 cm), *naiskoi* sculptés dans la masse du fût, s'en détachent comme s'ils étaient plaqués sur la colonne. Ils se composent d'un socle inscrit supportant deux piliers de section quadrangulaire, détachés du fond et surmontés de chapiteaux pseudo-corinthiens, puis d'un fronton triangulaire à acrotères orné d'un aigle aux ailes déployées. Deux bustes, l'un féminin, l'autre masculin (entre 38 et 42 cm de haut), sont contenus dans chacun des édicules-niches. L'aigle du *naiskos* du haut (**A**), dont la queue est à gauche et dont la tête se retourne dans la même direction **(Fig. 48)**, fait le mouvement inverse de l'aigle du *naiskos* du bas (**B**), mais tous deux regardent en direction du buste masculin voisin **(Fig. 49)**.

D'emblée (Parlasca 1982: 19), la «colonne de Qartaba» a été reconnue pour ce qu'elle est: un élément de colonne funéraire. Le témoignage oral du moine de Mar Sarkis indique qu'il pouvait s'agir d'une colonne jadis munie de son chapiteau et même surmontée de la représentation d'un aigle en ronde-bosse. Il est aussi possible que le bloc comportant le chapiteau ait eu, au-dessous de ce dernier, un espace inscrit. C'est là qu'aurait pu figurer le nom du personnage à qui appartenait le monument funéraire. La colonne n'était pas entourée d'une nécropole observable, et aucune trace véritable de tombe, dans un secteur cependant assez bouleversé et très broussailleux, n'a été décelée lors de nos deux visites du site, en 1999 et 2003.

Les monuments funéraires du Proche-Orient romain n'utilisent que très rarement le registre de la colonne ou du groupe de colonnes isolées sur un tombeau construit ou sur un simple socle. Les tombeaux et les *hierothesia* royaux de Commagène au I[er] siècle av. J.-C., qui ont les caractères réunis des tombeaux et des sanctuaires, comportent des colonnes

Fig. 47 - La "colonne" de Qartaba (photo D. Pieri et J.-S. Caillou).

isolées et des distyles (monuments composés de deux colonnes). De bons exemples en sont le distyle de Sesönk et les colonnes d'Arsameia du Nymphaios (Eski Kale à Eski Kâhta) ou de Karakuš, dont certaines supportent des sculptures d'animaux en ronde-bosse (aigle, taureau, lion) et d'autres des reliefs des membres de la famille royale. On rattache ces colonnes et distyles commagéniens, d'ordre dorique, à la longue tradition des colonnes honorifiques des sanctuaires de la Grèce et de l'Asie Mineure hellénistiques, dont l'origine est fort ancienne. Les colonnes et distyles funéraires du Massif Calcaire de la Syrie du Nord - essentiellement en Antiochène - en sont les héritiers à l'époque romaine. On connaît aussi une tradition voisine mais différente, celle du pilier monumental funéraire. Elle est présente en Asie Mineure - en particulier en Lycie – et remonte au moins à la période classique. On la retrouve dans l'Égypte hellénistique, par exemple dans la nécropole d'el-Alamein, mais également dans quelques autres monuments funéraires

romains du Massif Calcaire. Aucune des colonnes funéraires comparables au monument de Qartaba ne porte de relief sur le fût, mais l'on connaît de rares cas de colonnes honorifiques ornées de reliefs de personnages en pied. Les deux *naiskoi* superposés qui se détachent à l'avant du fût sont un parti pris original du commanditaire ou de l'artisan. L'espace qui les sépare est plat, sorte de fond ou de support qui les réunit et se prolonge légèrement au-dessus de l'édicule supérieur en épousant la forme du fronton.

Le *naiskos* inférieur **B (Fig. 49)**, contient la représentation frontale, quasi en ronde-bosse, de deux bustes sans bras sur piédouches. Les piédouches sont de deux sortes. Sur la plinthe, un piédestal parallélépipédique, avec socle, couronnement et dé orné de trois rosettes, reçoit un globe portant le buste masculin. Le buste féminin a un piédestal cylindrique, piédouche en bobine, avec socle et couronnement supportant un plus petit piédestal parallélépipédique. À gauche, la femme, est revêtue d'une tunique, brodée sous le cou, et d'un manteau, également orné d'une bande brodée de lignes diagonales parallèles. Le plissé des vêtements est souligné par une gravure profonde. Le cou long est bien marqué. La tête allongée est surmontée de ce qui ressemble à une épaisse perruque qui retombe sur les épaules. Au-dessus, on trouve ce qui a été décrit comme un «turban», couvre-chef à trois bandeaux superposés. Le tout est recouvert, jusqu'au bas du buste, par un voile ourlé d'une bande brodée du même motif que celui des vêtements. Sur le front et autour du visage, on distingue la chevelure de la femme et ses oreilles ornées de lourdes boucles-pendentifs. L'homme, à droite, a lui aussi un visage allongé. Son chapeau aux allures de mortier, épais au-dessus du front et resserré sur le haut du crâne, ne permet pas de distinguer sa chevelure. Barbe et moustache sont courtes, proches du visage et dépourvues de boucles. Le sculpteur a esquissé la main gauche, qui tient un objet en forme de plumeau ou de chasse-mouches. L'homme est vêtu d'une tunique et d'un *himation*, mais sans broderies. Le volume des deux visages est rendu, avec les nez droits, les arcades sourcilières, les globes oculaires bombés et les paupières, mais sans la figuration des iris ni des pupilles. Les oreilles volumineuses de l'homme sont représentées, de même que les pommettes du visage de la femme.

Le *naiskos* supérieur **A (Fig. 48)** reproduit le même dispositif, mais inversé, l'homme à gauche et la femme à droite, ce qui est souligné par l'orientation de l'aigle du fronton dont la tête est dirigée vers l'homme. En dépit de la ressemblance entre les deux séries de portraits, les visages ne peuvent être confondus. Ceux de l'édicule supérieur sont plus courts et plus ronds. L'homme a, ici, une barbe et une moustache courtes, mais bouclées et épaisses. Il ne porte ni objet particulier ni chapeau, et, au-dessus de son front, les boucles de cheveux sont représentées comme de petites boules. Les broderies du voile et des autres vêtements de la femme, ligne sinusoïdale et rosettes, ne ressemblent pas à celles des habits de sa consœur. Sur sa tunique, outre la bande horizontale proche du cou, on aperçoit clairement une bande verticale brodée, invisible sur le buste féminin **B**. Enfin, le piédestal du buste masculin n'a qu'une seule rosette. À ces détails près, les similitudes entre les deux groupes de bustes sont légion.

Sur la plinthe de chacun des édicules, une brève inscription grecque identifie les personnages. L'inscription **A**, du haut, nomme d'abord l'homme, sous son buste, puis la femme. Le dispositif de l'inscription **B**, du bas, est similaire, avec la femme nommée en premier, sous son portrait. Les lettres ont 4 cm de haut. Ces textes déjà commentés n'ont jamais reçu de publication complète (Parlasca 1982: 20; Rey-Coquais 1998: 37; cf. remarques de Ch. Ghadban dans Doumet-Serhal *et al.* 1997: 188).

Textes:

A) Αβιδαλλαθον καὶ Μελην.
B) Ϗασσίαν καὶ Γερμανόϒ.

A) «Abidallathos et Melè».
B) «Cassia et Germanos».

Notes critiques: Les lettres de l'inscription **A** sont, au début, larges et espacées, puis serrées et étroites à la fin de la ligne. Parlasca lit Αβιδαλλαθων au début; Ghadban et Rey-Coquais corrigent, ON. Parlasca voit, à la fin, MEM, «peut-être ligature pour Μελίτην?»; cependant, on ne distingue aucune barre supérieure, nécessaire au *tau*. La première haste de la lettre finale, visible, se comprend N. L'inscription B n'est pas non plus gravée avec régularité. Au début on voit une haste liée au premier. Parlasca propose [K]άσσιαν; Rey-Coquais Ασσιαν. Les trois dernières lettres paraissent télescopées en fin de ligne, avec la naissance de la barre diagonale du dernier *nu* après l'*omicron*. Parlasca propose Γερμαν[όν ?].

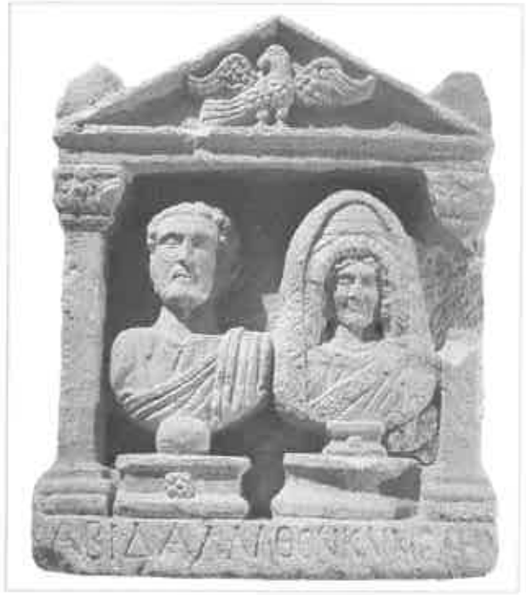

Fig. 48 - Naiskos A et son inscription (photo D. Pieri et J.-S. Caillou).

Fig. 49 - Naiskos B et son inscription (photo D. Pieri et J.-S. Caillou).

Onomastique et formulaire: Le nom Abidallathos renvoie à la racine ʿABD, «serviteur», et au nom divin Allath. La déesse Allath, essentiellement vénérée par les Arabes, en particulier à Palmyre et dans le Hauran, est fréquemment représentée sous les traits d'Athéna. Au Liban, le culte d'Athéna est attesté à l'époque impériale dans le temple de Maqam er-Rabb (Beit Jallouk), dans l'arrière-pays d'Arca-Césarée, la capitale d'une principauté ituréenne. De même, certaines monnaies des princes ituréens représentent cette déesse (Aliquot 1999-2003). Le nom Abidallathos, «Serviteur d'Allath», qu'il ne faut pas surinterpréter, est l'indice - sinon la preuve - d'une onomastique arabe et peut-être ituréenne. L'autre nom masculin, Germanos, est complexe. C'est «l'un des noms les plus usités en Orient, [qui] peut être la transcription grecque du *cognomen* [latin] Germanus, mais qui doit sa vogue à ce qu'il transcrit un nom sémitique très connu, *grm*, dont le sens serait, avec un théonyme sous-entendu: «(le dieu) a décidé» (Sartre 1985: 193). L'un des deux anthroponymes féminins, Cassia, nom unique, peut renvoyer au gentilice romain Cassius, connu à Byblos (nom unique à Niha), mais peut aussi bien être une «transcription de *qṣy*, «éloigné», attesté comme nom propre en nabatéen en particulier» (Sartre 1985: 209). On sera extrêmement prudent avec le nom Melè, qui semble connu dans le sud du Hauran, par un seul exemple à Umm el-Jemal, compris comme sémitique (Littmann *et al.* 1921: 170, n°312), équivalent du nabatéen *Milḥ*. Si les quatre noms pourraient s'expliquer par des étymologies sémitiques, deux d'entre eux témoignent d'une influence de l'onomastique latine, à moins de les considérer résolument comme des noms latins. L'un des noms d'origine sémitique illustre le succès du culte de la divinité arabe Allath, peut-être en milieu ituréen, sans qu'on puisse en tirer des conclusions sur l'appartenance ethnique du porteur de ce nom.

Le formulaire présente deux aspects intéressants. D'une part, aucun des personnages n'a de patronyme en dépit du fait qu'ils appartiennent tous à la catégorie des notables. Ce trait culturel, habituel sur les stèles de Zeugma par exemple, n'a pas grande signification; il tient à des usages locaux, et le regroupement de plusieurs personnes de la même famille sur un seul monument peut compenser ici cette absence de patronyme, en recréant des parentés et des généalogies qui nous échappent. D'autre part, les

noms figurent à l'accusatif (Parlasca 1982: 20; Rey-Coquais 1998: 37). C'est une manière de traiter la colonne funéraire en monument honorifique, par imitation des textes honorifiques. On pourrait alors proposer une traduction du type: «(Untel honore) Cassia et Germanos. (Untel honore) Abidallathos et Melè».

B- Analyse

La colonne funéraire est exceptionnelle dans le Proche-Orient, et les colonnes honorifiques sont très rarement ornées de représentations de personnages. Cependant, c'est la présence des *naiskoi* abritant des bustes qui donne tout son intérêt au monument funéraire de Qartaba, et qui en fait un *unicum*. Le buste funéraire est une création romaine diffusée au Proche-Orient. On sait que les Romains de la *nobilitas* conservaient les portaits de leurs ancêtres dans l'*atrium* de leur maison, et qu'ils les exposaient à l'occasion, notamment lors de cérémonies funèbres. Les bourgeoisies municipales italiennes ont adopté et répandu cet usage du portrait privé, qui s'est généralisé à l'époque impériale, lié à la persistance de sa fonction funéraire. Soulignons, d'une part le choix délibéré de représenter en relief certains portraits sous la forme de reproductions de bustes isolés, en ronde-bosse, tels qu'ils sont ou pourraient être sur leurs piédouches dans les armoires ou chapelles d'un *atrium*, d'autre part, la diffusion en Méditerranée orientale des portraits funéraires à la romaine et particulièrement de ceux qui reproduisent ces bustes isolés. Dans le Proche-Orient romain, on rencontre dans plusieurs régions des portraits funéraires figurant sur des stèles, des plaques d'obturation de *loculi* ou des parois de tombeaux. Pour ne citer que les ensembles les mieux définis, les exemples du Moyen-Euphrate, à Zeugma et à Hiérapolis, et ceux de Palmyre sont bien connus. Mais les bustes funéraires du Hauran, du nord de la Jordanie et de certaines régions de Palestine ont aussi leurs caractères propres. Au Liban, les exemples sont rares: la stèle funéraire de Niha, dans un milieu très romanisé, est l'un de ces cas exceptionnels.

Le choix du sculpteur de Qartaba, de représenter les bustes funéraires à l'intérieur de niches-*naiskoi*, peut les apparenter aux stèles du Moyen-Euphrate, mais les similitudes sont lointaines. Les stèles funéraires de Zeugma qui représentent un *naiskos* à fronton ne comportent pas de bustes, mais des aigles et des corbeilles, symboles masculins ou féminins, et les aigles ne sont presque jamais représentés dans les frontons. De même, dans cet ensemble du Moyen-Euphrate, les très nombreux portraits, d'individus, de couples ou de groupes familiaux, ne figurent pas dans des édicules élaborés. Tout au plus y rencontre-t-on quelques rares stèles où le buste est encadré par des colonnettes gravées simples, sans l'apparence de temple qu'offrent les deux *naiskoi* de Qartaba. Ce sont les stèles funéraires d'Antioche qui ont finalement l'aspect monumental le plus proche de celui de ces *naiskoi*, mais les défunts y sont représentés en entier, debout, assis ou dans une scène de banquet funèbre. L'aigle n'apparaît jamais sur les stèles d'Antioche. Sa place dans le fronton des *naiskoi* de Qartaba semble l'écho de sa représentation fréquente sur le fronton des temples syriens. En même temps qu'un symbole masculin, ce pourrait être ici un trait proprement jupitérien, allusion à un lien entre les personnes représentées et un grand dieu assimilé à Zeus-Jupiter.

La représentation des bustes funéraires sous l'apparence de statues sur piédestal, rangées dans une chapelle, est sans exemple au Proche-Orient. Certes, on connaît, en particulier à Césarée de Palestine, quelques bustes isolés en ronde-bosse sur piédouche et, en Méditerranée orientale quelques exemples de stèles reproduisant - mais sans la mise en valeur architecturale de la «colonne de Qartaba» - de tels bustes. Si l'on cherche la source d'inspiration du sculpteur de Qartaba, ou de son commanditaire, l'exemple de Césarée est éclairant, puisqu'il s'agit d'une colonie romaine. Au total, tout ce qui est romain, dans le choix de figurer les deux époux ensemble, dans l'imitation d'une chapelle familiale, dans l'individualisation assez réaliste des personnages et dans leur représentation sous forme de bustes sculptés en ronde-bosse rangés dans des *naiskoi*, renvoie à l'influence de la colonie romaine la plus proche, Béryte.

Les deux femmes, comme nous l'avons vu, ont un couvre-chef composé de ce qui ressemble à une perruque - élément original - surmontée d'une coiffe ou d'un «turban» à trois bandeaux superposés, le tout recouvert d'un voile très courant au Proche-Orient. La coiffe est fréquente, aussi bien à Zeugma qu'à Palmyre, où elle reste assez discrète, avec l'allure d'un bonnet plus ou moins haut. C'est en Osrhoène, sur les mosaïques funéraires et sur les reliefs, que l'on rencontre les coiffes les plus développées en hauteur: elles y

prennent l'allure de ces couvre-chefs de cérémonie que portaient à l'époque ottomane les dames de certains districts du Proche-Orient (*shatweh* de Bethléem ou *tantoura* du Chouf). À l'époque romaine, la tenue des femmes varie selon les régions, mais elle est en général beaucoup plus traditionnelle et pour tout dire «orientale» que le vêtement masculin, signe d'une acculturation moindre dans la population féminine.

Deux éléments désignent Germanos comme prêtre, son mortier cylindrique et l'accessoire qu'il porte à la main. Le mortier des prêtres de Palmyre, en particulier ceux de Bel et de Nébo, plus haut que celui du prêtre de Qartaba, est bien connu. Cependant, la plupart des prêtres orientaux ont un bonnet conique bien différent de ce mortier plat. L'exemple le plus proche, géographiquement, de Qartaba est celui du célèbre relief monumental situé à proximité de l'escalier du temple romain de Niha, qui représente le prêtre Narkisos. Du même site de la Békaa ouest proviennent deux autres reliefs de prêtres avec des bonnets coniques semblables. La tradition de la côte est bien différente. Qu'il s'agisse des reliefs de la région de Sidon, de Tyr et d'Oumm el-'Amed aux IV^{ème} et III^{ème} siècles av. J.-C. ou de deux reliefs funéraires, l'un d'époque romaine attribué à Tyr – mais provenant plutôt de Sidon - et l'autre d'époque hellénistique venant de Sidon, les prêtres y portent le mortier à sommet plat, parfois légèrement remonté vers l'avant. À Chhîm cependant, dans l'arrière-pays de Sidon, sur la façade du temple romain, un personnage au bonnet conique, figuré en relief, a parfois été considéré comme un prêtre; mais son iconographie et la nature des instruments qu'il porte sont discutés. Les prêtres orientaux sont barbus et chevelus, comme à Niha, ou bien ils ont la barbe et les cheveux rasés, comme à Palmyre. Le prêtre de Qartaba semble avoir les cheveux rasés. Germanos tient, dressé dans sa main gauche, un accessoire que la comparaison avec d'autres reliefs permet de caractériser. C'est une espèce de plumeau ou de chasse-mouches, composé d'un manche de bois tourné ou de métal, à viroles, sur lequel est fixée une sorte de bouquet serré qui semble fait de végétaux, rameaux, branches, palmes ou feuillages. Ce type d'instrument a été longuement étudié. Il suffira ici de suivre les conclusions d'une étude plus développée, où cet objet rituel est défini comme un *aspergillum* (aspersoir) de type syrien (Gatier à paraître).

K. Parlasca reconnaissait des similitudes entre les coiffures féminines de Qartaba et celles de l'époque de Julia Domna, trait de mode syrienne diffusé par l'impératrice plutôt que critère chronologique. Pour lui, le portait d'Abidallathos dans le *naiskos* A remonte au moins à la génération précédente. Pour I. Skupińska-Løvset, la «colonne de Qartaba» appartient au début de l'époque antonine ou à l'époque d'Antonin le Pieux. Il est probable que ces datations reposent sur le principe du *Zeitgesicht*, c'est-à-dire des similitudes entre le portrait d'Abidallathos et ceux des empereurs Antonin le Pieux (138-161 ap. J.-C.) et Hadrien (117-138 ap. J.-C.). La période de 120 à 160 convient parfaitement pour la fabrication de la «colonne de Qartaba».

C- Conclusion

Le monument de Qartaba, avec ses *naiskoi*, ses bustes et ses inscriptions, caractérise le milieu culturel, géographique et social qui l'a produit. Tout monument funéraire, surtout s'il est d'une taille imposante et d'un type rare, est d'abord la manifestation de l'importance - réelle ou revendiquée - d'une famille. Dans le cas de Qartaba, rien ne nous dit que les quatre portraits conservés sont les seuls qui étaient figurés sur la colonne. On ne sait pas non plus si ces personnages étaient les ancêtres d'un seul défunt inhumé ou s'ils étaient les occupants d'un tombeau collectif familial. Il s'agit clairement d'une famille de notables, comme le prouve la prêtrise d'Abidallathos. La proximité avec le site de Yanouh, à environ 3 km à vol d'oiseau du lieu de découverte de la colonne, conduit à désigner le prêtre représenté comme prêtre du sanctuaire de Yanouh. L'aménagement romain de ce sanctuaire, avec ses deux temples - le «grand» entouré d'un péribole à portiques et le «petit» - est datable de la première moitié du II^{ème} siècle ap. J.-C., donc approximativement contemporain de la «colonne de Qartaba». La découverte du relief (voir *infra*) de la «Dame de Yanouh» montre des ressemblances entre cette divinité, d'une part, Atargatis et Allath, d'autre part. On suggéra prudemment deux rapprochements qui pourraient n'être que des coïncidences, d'abord entre le nom Abidallathos et le culte éventuel d'Allath à Yanouh, ensuite entre les frontons à l'aigle des *naiskoi*, leur éventuelle signification jupitérienne, et le parèdre masculin inconnu de la déesse de Yanouh.

L'interprétation culturelle de la «colonne de Qartaba» est plus assurée. Nous y avons rencontré des

traits hellénistiques assez peu significatifs: l'emploi du grec, commun à l'époque romaine, et l'usage de la colonne funéraire, aux origines complexes. Les caractères proprement romains du monument sont bien plus affirmés, essentiellement dans les portraits funéraires et dans l'onomastique des défunts. Ils sont étroitement mêlés à des traditions locales, certaines côtières ou «phéniciennes», comme le couvre-chef du prêtre, mais la plupart plus typiques de l'arrière-pays et peut-être liées aux influences ituréennes, comme le nom Abidallathos et les costumes féminins. Le mélange d'influences romaines, vraisemblablement en provenance de la colonie de Beyrouth, et de traditions régionales caractérise également le «grand» temple de Yanouh.

J.-P. Rey-Coquais, montrant que l'on n'y utilisait pas l'ère civique de Byblos, considérait que cette région de la montagne libanaise avait un statut administratif particulier et que les anciennes possessions des dynastes ituréens étaient passées aux mains d'Agrippa II, avant d'être intégrées dans les domaines de l'empereur (Rey-Coquais 1972). Sans que l'on puisse confirmer cette brillante hypothèse, on doit admettre une forte implication du pouvoir romain dans l'organisation du territoire et les bornages de propriété de la vallée, comme le prouvent diverses inscriptions en latin (Gatier *et al.* 2001: 97, voir *infra*, Annexes). Il ne s'agit pas seulement d'influence culturelle, mais de contrôle des terres, de délimitation du sanctuaire d'Afqa et d'exploitation des ressources, en particulier forestières. La famille d'Abidallathos, de Germanos et de leurs épouses Cassia et Melè, appartient au groupe des notables locaux qui ont su profiter d'un processus de romanisation qui ne mettait pas en cause l'ensemble de leurs traditions culturelles, ni - vraisemblablement - l'ensemble de leur influence.

Le sanctuaire de Yanouh, complètement transformé dans la première moitié du II[ème] siècle ap. J.-C., et le monument de Qartaba, érigé dans la même période, sont deux témoins de la prise en main par le pouvoir romain d'une partie de la montagne libanaise à l'époque antonine. L'influence culturelle romaine ne fait pas, bien évidemment, disparaître les traditions locales. Ces dernières, tout particulièrement dans les domaines de la religion, mais aussi du costume, paraissent lier la vallée du Nahr Ibrahim à un vaste ensemble culturel syrien qui s'étendait jusqu'à Palmyre, à l'Osrhoène et à Zeugma.

3 - Relief représentant une déesse [P.-L. G.]

En juin 2004, un bas-relief sculpté sur le dé d'un petit autel romain fragmentaire a été retrouvé dans le sondage S. 50, situé entre l'enclos grillagé du site de Mar Girios et la route goudronnée, donc immédiatement au sud du «petit sanctuaire» ou «sanctuaire sud» (composé essentiellement du bâtiment hellénistique à plate-forme, du «petit temple» romain et d'un gros autel romain arasé). Le bloc était remployé dans un muret est/ouest **(Fig. 9)** qui n'est pas antérieur à l'époque byzantine. Il a été transporté au Musée National.

Il s'agit d'un petit autel de calcaire, votif ou cultuel, dont il ne reste que le dé, après destruction de la base et du couronnement **(Fig. 50)**. Hauteur conservée, 0,34 m (dé de 0,32 m); largeur, 0,26; épaisseur, 0,32. Le relief occupe la partie inférieure de la face principale du dé. Les autres faces sont lisses. La hauteur du relief est de 0,26 m; sa largeur de 0,17 m. Se détachant nettement du dé, figure un personnage féminin, dont on distingue la chevelure, qui encadre un visage légèrement incliné à droite et qui s'écarte de

Fig. 50 - La "Dame de Yanouh".

chaque côté, un peu à la manière de deux grosses tresses. Le sculpteur a représenté la masse des cheveux par quelques traits peu profonds. Le personnage est entièrement enveloppé d'un épais manteau ou voile, qui recouvre sa tête puis retombe sur le socle avec l'allure d'une niche cintrée, dessinée par les deux traits marquant le rebord du manteau. La femme est revêtue d'une robe ou d'une tunique, ornée sur l'avant de motifs en forme de T. Son cou est bien marqué. La partie centrale de cet ornement, entre le cou et le socle se compose, verticalement, de deux cercles encadrant un carré, le tout sous un petit motif de losanges. Il semble que l'artisan ait voulu figurer des éléments brodés rapportés, plutôt que des plaques métalliques, broches ou bijoux. Le tout est très schématique et fortement géométrisé. La femme ne porte ni boucles d'oreilles ni collier. Son visage est lisse, sans figuration du nez, de la bouche ni des yeux. Au-dessus du manteau, un *calathos* au sommet très évasé, dont la surface de traits entrecroisés imite une vannerie, repose sur un support large et coiffe le personnage. De part et d'autre de la femme en manteau, deux animaux sont représentés sur le même socle biseauté qui la porte. Malgré le martelage qui les a détruits, on reconnaît les pattes antérieures, la silhouette et des fragments de crinières de quadrupèdes vus de face qui ne peuvent guère être que des lions. L'identification de griffons semble exclue par l'absence de toute trace évoquant des ailes et surtout par la largeur des éléments conservés, qui permettent de reconstituer la crinière des deux animaux. Des sphinx - qui sont parfois représentés avec une tête volumineuse - semblent cependant improbables.

On retrouve, dans le personnage représenté sur le petit autel de Yanouh, une divinité féminine connue par d'assez nombreuses images et dont il convient de préciser la nature. Les représentations de la Vénus héliopolitaine analysées par Youssef Hajjar ont de nombreux points communs avec le bas-relief de Yanouh. Pour lui (Hajjar 1985: 136-152), la Vénus d'Héliopolis est une Astarté phénicienne, presque toujours représentée avec le *calathos* recouvrant son voile, et dépourvue de bijoux. Cependant, Hajjar considère que cette Astarté est une déesse aux sphinx, par opposition à la Déesse Syrienne, Atargatis, déesse aux lions. Autre différence avec le relief de Yanouh, Vénus héliopolitaine «lève habituellement le bras droit en signe de bénédiction et tient de la main gauche abaissée un bouquet d'épis» (Hajjar 1977: 506-507). Le cippe de Fiké, au sud de Ras Baalbek, présente, sur l'une de ses huit faces sculptées, une Vénus de ce type «abritée sous un voile ample et épais, de forme ogivale, surmonté d'un *calathos* très évasé», mais elle est assise sur un siège posé sur un socle - ce qui n'est pas le cas de la divinité de Yanouh - et flanqué de deux sphinges. De plus, la déesse de Fiké a la main droite levée tandis que sa main gauche tient un bouquet d'épis, alors que la main gauche de la déesse de Yanouh est seule représentée, contre son visage (Hajjar 1977: 149-156 et pl. 47-50). Un autel de Bechouat, au nord-nord-ouest de Baalbek (Seyrig 1961: 132-133, pl. 6; Hajjar 1977: 143-144 et pl. 42-43), est sculpté sur ses quatre faces. Là encore, Vénus héliopolitaine y est caractérisée par les mêmes traits, grand voile, *calathos*, gestes des mains, sphinx ou sphinges, mais elle est debout sur un socle, comme la déesse de Yanouh. Notons qu'à Fiké comme à Bechouat le manteau, ou le voile, de la déesse enveloppe aussi les sphinx et que, dans les deux cas, son caractère héliopolitain est assuré par la présence, sur les autres faces, des deux autres divinités de la triade, Jupiter et Mercure. Cependant, à Fiké, l'une des huit faces sculptées figure également une autre déesse (Hajjar 1977: 154-156 et pl. 50) d'un type proche de celui de Vénus héliopolitaine. Elle est assise, couverte d'un voile et d'un *calathos*, tient peut-être une palme dans la main gauche, et n'est pas flanquée d'animaux, mais surmontée d'une tête léonine placée au-dessus du *calathos*. Aux yeux d'Hajjar, il s'agirait d'Allath au lion.

Henri Seyrig a publié un relief trouvé à Fneidiq, sur la route qui menait d'Arca et Orthosie à la Békaa, et orné de la triade héliopolitaine, où nous retrouvons la déesse assise au voile et au *calathos*, avec les épis et la main droite levée. À nouveau les sphinges qui entourent le siège sont englobées par le voile (Seyrig 1955: 25-28; Hajjar 1977: 258-260 et pl. 83). Étudiant les cultes d'Arca, l'ancienne Césarée du Liban, il a reconnu sur les monnaies de la cité la présence d'un *calathos* entouré de deux sphinx, image qu'il a retrouvée sur un relief de Byblos dédié à la Déesse Céleste, *théa Ourania* (Seyrig 1959). De même, une autre monnaie d'Arca (Seyrig 1959: pl. 7,2) représente, sous un baldaquin, une figure semblable à la déesse de Yanouh: sous un *calathos*, une sorte d'ogive où l'on ne distingue que le visage géométrique de la divinité, qui par ailleurs n'est pas accompagnée

d'animaux. Pour Seyrig, il s'agit à nouveau d'une forme de l'Astarté phénicienne; selon lui, les images d'Arca et de Byblos montreraient le rayonnement du culte de Baalbek ainsi qu'une «certaine unité culturelle qui semble avoir lié les villes de la côte au grand sanctuaire de la Békaa». À dire vrai, le nouveau relief tend plutôt à rapprocher les déesses de Byblos et d'Arca de la divinité de Yanouh, en insistant moins sur l'influence de la Vénus héliopolitaine.

On doit en effet remarquer la grande parenté entre le relief de Yanouh et celui de Qassouba, tout près de Byblos (Ronzevalle 1930-1931: 139-150 et pl. 26). Sur un autel d'époque romaine, une déesse est représentée reposant sur une plinthe, comme à Yanouh. On distingue ses tresses - même si la dentelure que reconnaît Ronzevalle et qui lui paraît figurer des rayons est contestable - et son vêtement, voile, manteau et *calathos*, semblables à ceux de Yanouh. Près d'elle se trouve un objet étrange où Ronzevalle a reconnu «une gaine momiforme» symbolisant Osiris-Adonis; cette identification n'emporte pas la conviction, mais cet objet n'a pas d'équivalent sur l'autel de Yanouh. Autre différence: la déesse de Qassouba n'est pas accompagnée d'animaux. Cependant, ce sont les ressemblances qui l'emportent, au premier rang desquelles l'inclinaison légère du visage à droite, que Ronzevalle interprète comme la marque d'une *Venus lugens*, en deuil d'Adonis. D'autres détails sont similaires: le long cou, la représentation même du vêtement et le traitement très géométrique de l'ensemble. Surtout, on aperçoit sur le relief de Qassouba, comme sur celui de Yanouh, contre la joue, à droite, la trace d'une main soutenant le visage de la déesse éplorée. De plus, sur certaines des monnaies d'Arca, comme à Qassouba et à Yanouh, les traits du visage ne sont pratiquement pas représentés.

Le relief de l'autel trouvé à Yanouh figure une déesse que nous nommerons la «Dame de Yanouh». Elle a des traits communs avec les images de la Vénus héliopolitaine et avec celles des Astarté d'Arca et de Byblos, elles-mêmes influencées par l'iconographie de la déesse de Baalbek. Les deux différences principales sont l'absence de représentation du bouquet d'épis et la disposition des animaux en dehors du cadre formé par le voile. Si notre identification des animaux qui flanquent la déesse est exacte et si ce sont bien des lions, on rapprochera ce détail de l'iconographie d'Atargatis - par exemple de celle de l'Atargatis-Tyché de Niha (Hajjar 1990: 2518-2519) et de la Dea Syria (Hajjar 1977: 373-374 et n. 2) - ou même encore de l'iconographie d'Allath. Il y a une certaine proximité entre les représentations de la Dame de Yanouh et de la Vénus de Baalbek, mais on hésitera à la rapprocher d'Astarté (si l'on suivait les conclusions d'Hajjar) plutôt que d'Atargatis ou d'Allath, d'autant que les iconographies de ces déesses sont partiellement perméables entre elles.

Les parentés avec le relief de Qassouba et les monnaies d'Arca sont les plus fortes cependant. Citons Macrobe, *Les Saturnales*, 1, 21, 5 (trad. Henri Bornecque, Paris, 1937, p. 219): «Vénus est représentée sur le mont Liban, la tête voilée, l'air triste, soutenant de sa main gauche son visage caché dans son manteau, et paraissant verser des larmes. Cette image, outre qu'elle représente la déesse pleurant (*lugentis... deae*) pour le motif que nous avons dit, figure aussi la terre pendant l'hiver...». Quelle que soit la valeur que l'on attribue aux interprétations cosmiques, astrales et symboliques fournies par Macrobe, auteur païen du V[ème] siècle, il semble bien que la déesse de Yanouh soit une *Venus lugens*, image que Macrobe lie explicitement au deuil d'Adonis tué par le sanglier. La déesse endeuillée ne porte pas de bijoux. Son visage, reposant sur sa main, exprime la douleur par l'absence même de ses traits et par son caractère «fermé». À Qassouba, comme à Yanouh, les reliefs appartiennent à la zone géographique et cultuelle de Byblos et de la vallée du fleuve Adonis et éclairent quelque peu ce que pouvait être l'image, encore inconnue, de la déesse d'Aphaka-Afqa. Les deux animaux qui flanquent la Dame de Yanouh, et dont nous avons vu le lien avec Atargatis ou Allath, donnent cependant au relief et à la déesse de Yanouh, un caractère original qui ne se rencontre ni à Qassouba ni sur les monnaies d'Arca (Seyrig 1959).

La datation de l'autel votif, d'époque impériale, ne peut être qu'imprécise, entre le début du II[ème] siècle ap. J.-C. et le milieu du III[ème] siècle, par comparaison avec les exemples connus. On peut supposer que l'autel concernait une divinité du sanctuaire, mais, dans l'état de nos connaissances, il n'est pas possible de déterminer lequel des deux temples de Yanouh était attribué à la déesse. On ne peut non plus se prononcer sur l'occupant de l'autre temple, jeune dieu de type Adonis ou grand dieu jupitérien. Autre incertitude: il n'est pas possible de dire si les caractères communs de

l'iconographie et du culte de la *Venus lugens*, dans la vallée du fleuve Adonis et à Arca, s'expliquent par une diffusion due aux Ituréens qui ont exercé leur domination sur les deux régions au I[er] siècle av. J.-C., mais cette hypothèse est tentante.

On concluera en proposant d'identifier la divinité représentée sur le relief de Yanouh avec une Atargatis d'Afqa, figurée en *Venus lugens* ou Vénus en pleurs endeuillée par le décès d'Adonis. Cette image est très rare, connue jusqu'à ce jour par un seul relief, celui de Qassouba, et par des monnaies d'Arca.

4 - Stèles de Yanouh [P.-L. G.]

Huit blocs aux allures de stèles cintrées ont été repérés dans le site de Mar Girios ou dans ses environs immédiats, certains en remploi dans des constructions, d'autres épars ou dans des pierriers.

Stèle N°1. Trouvée dans un amas de pierres à l'est du site, au sud de la route moderne; rangée dans le parking des blocs. Brisée en bas (0,95 x 0,44 x 0,33 m); grès grisâtre. Protubérance au sommet de la partie cintrée.

Stèle N°2. Provenant des éboulis de la chapelle des Quarante-Martyrs; rangée dans le parking des blocs. Brisée en bas ? (0,89 x 0,25 x 0,26 en haut et 0,22 m en bas); grès gris. Traces de ciment.

Stèle N°3. Remployée dans l'huilerie **(Fig. 12)** pour couvrir le bassin (voir *supra*). Complète en apparence, en deux morceaux jointifs (1,41 x 0,35 x 0,23 m); calcaire. Un creusement pour permettre l'écoulement d'un liquide a été pratiqué dans l'usage secondaire; un trait horizontal à 0,46 m de la base pourrait être d'origine et marquer la limite de la partie fichée en terre.

Stèle N°4. Au sol, au nord de la porte sud du péribole. Cassée en haut et en bas (0,87 x 0,44 x 0,34 m); grès jaune. Le mauvais état de ce bloc rend hypothétique son appartenance à la série des stèles: il n'est pas certain que son sommet ait été cintré.

Stèle N°5. Dans le collatéral nord de la basilique. Brisée en bas (0,55 x 0,33 x 0,28 m); grès gris-bleu.

Stèle N°6. Dans le collatéral sud de la basilique, probablement remployée auparavant dans le pilier central sud, comme l'indiquent des traces de ciment. Légèrement évasée en haut, brisée en bas (0,96 x 0,41 x 0,31 m); grès jaune.

Stèle N°7. Remployée dans la couverture de la tombe B à l'ouest du collatéral nord (Gatier, P.-L. *et al.* 2002: 217-218). En apparence complète (1,10 x 0,52 x 0,35 m); grès.

Stèle N°8. Remployée en boutisse dans le mur sud de la chapelle de Notre-Dame-La-Rouge (Saydet-Hamra), en saillie vers l'extérieur. En apparence complète (1,15 x 0,32 x 0,32 m); calcaire.

Ces stèles, cintrées à leur sommet, sont toutes anépigraphes. Leurs matériaux - calcaire ou grès de couleurs diverses - sont différents, et leurs formes - plus ou moins cintrées, épaisses ou évasées - également. Si elles appartiennent au même groupe, elles n'ont pas été fabriquées en série. Le remploi de la stèle N°3, dans la deuxième phase de l'huilerie, d'époque omeyyade, permet de les situer aux périodes antérieures. L'usage du calcaire pour trois d'entre elles montre qu'elles ne peuvent pas être antérieures à l'époque romaine, sans exclure totalement qu'elles aient été fabriquées dans des matériaux de récupération à l'époque protobyzantine. Cependant, il paraît plus probable de les considérer comme romaines. Diverses hypothèses peuvent expliquer leur usage. On pourrait les considérer comme des monuments funéraires dressés sur des tombes. La découverte jadis d'une inscription funéraire grecque remployée dans un bâtiment de Mar Girios irait en ce sens (Rey-Coquais 1972: 96, voir *infra* Annexes), puisqu'elle prouve la proximité d'une nécropole romaine. La stèle où était gravée cette inscription (récemment retrouvée dans les dépôts de la DGA à Byblos) a une allure assez différente, courte avec un sommet plat, mais elle est retaillée. De plus, la hauteur de la stèle N°3, qui semble complète, est assez inhabituelle pour une stèle funéraire, bien qu'on trouve dans le dépôt de la DGA à Byblos une ou deux stèles funéraires très hautes. Faut-il alors penser à un usage rituel ? On peut - bien entendu - évoquer les bétyles chers aux cultes orientaux, mais le nombre relativement important des stèles retrouvées et le fait qu'elles ont échappé à la destruction que les chrétiens ont réservée aux idoles et objets de culte ne plaident pas en faveur de cette hypothèse. Reste une dernière possibilité, elle aussi très hypothétique: il s'agirait d'ex-

votos d'un type inédit. Nous ne nous cachons pas la fragilité de cette proposition qui souffre du manque d'éléments de comparaison. Lévon Nordiguian attire notre attention sur certains blocs remployés dans l'église de Blat, non loin de Byblos, qui ont aussi l'allure de longues stèles cintrées, et sur une stèle cintrée en remploi dans le piédroit est, côté sud, de l'arche centrale de l'aqueduc ottoman situé près de l'embouchure du Nahr Ibrahim.

Au total, l'explication la plus simple consiste à voir dans ces stèles des monuments funéraires anépigraphes provenant de tombes romaines des environs du site et appartenant à un type local dont il reste à découvrir d'autres exemples. En l'état de nos connaissance et faute d'informations sur l'emplacement d'origine de ces blocs, contentons-nous de les signaler et de soumettre nos hypothèses à la sagacité des savants.

5 - La chapelle des Quarante-Martyrs [L. N.]

Parlant de Moghairi, Ernest Renan rapporte que «les récits du pays présentent cet endroit comme un sommet où il y a alternativement un arbre, une chapelle, un arbre, une chapelle» (Renan 1864-1874: 301, n.2). De fait, dans un rayon de moins de 500 mètres autour du site antique de Yanouh, on ne compte pas moins d'une dizaine d'églises, toutes en ruines, qui semblent pour la plupart dater du Moyen Âge. Il s'agit certes de modestes chapelles rurales, mais une telle concentration est un phénomène unique dans la montagne libanaise, qui pourrait s'expliquer par la proximité du siège épiscopal maronite. En attendant une étude plus approfondie de l'ensemble, nous présentons brièvement la chapelle des Quarante-Martyrs[2] **(Figs 51 et 52)**. Signalons au passage que le patronage des Quarante Martyrs de Sébaste pour les églises médiévales est relativement rare au Liban. Nous en connaissons un exemple près du village de Gharzouz dans l'arrière-pays de Byblos. Il existe aussi à Beyrouth un lieu-dit «escalier des Quarante-Martyrs» qui doit garder le souvenir d'une chapelle disparue.

Située à environ 150 m au nord-est du temple antique, à l'écart de toute construction, la chapelle des Quarante-Martyrs occupe actuellement toute la largeur d'une terrasse agricole. Son mur nord constitue le mur de soutènement d'une terrasse supérieure haute de 2,5 m par rapport au niveau de référence et sa paroi sud est à l'aplomb d'une terrasse inférieure, 1 m en dessous de ce niveau. La terrasse de la chapelle est datée par le sondage S. 25 du XII[ème] siècle (Gatier *et al.* 2002: 230-321; après étude révisée de la céramique). Elle a complètement occulté l'état originel du site qui se caractérisait par des affleurements rocheux, comme on peut s'en rendre compte à travers les excavations laissées par les fouilles clandestines. Du côté est, l'abside solidement ancrée au rocher surplombe un petit torrent. À l'extérieur de la chapelle, en bordure de la vallée creusée par ce torrent, on aperçoit au nord-est l'ouverture très détruite d'un tombeau ancien, en apparence de «type Yanouh» (Gatier *et al.* 2001: 104). Malgré l'ampleur des destructions, toutes les parties du plan de l'édifice sont parfaitement en place, ce qui n'est pas le cas pour son élévation.

Il s'agit d'une chapelle à nef unique de 12,50 m sur 6 m **(Fig. 52)**, prolongée à l'est par une abside saillante **(Fig. 53)**, à laquelle on accède par une porte large de 1,13 m, ouverte, comme c'est habituellement le cas, dans le mur ouest, mais avec cependant un léger désaxement vers le sud. Le linteau de cette porte se trouve parmi les décombres de l'église. L'accès actuel se fait en descendant quelques marches jusqu'au seuil. Une seconde porte, latérale, au milieu du mur nord, large de 1,12 m et haute de 1,81 m, a été bouchée, depuis au moins l'époque de l'aménagement de la terrasse supérieure. On peut aussi soupçonner la présence d'une lucarne assez haut placée dans le mur sud, vis-à-vis de la porte nord. Un bloc d'appui de fenêtre, avec deux mortaises pour les ventaux, a été retrouvé à terre, sous l'emplacement éventuel de cette lucarne.

Les murs latéraux, relativement bien conservés jusqu'à 3 m au sud **(Fig. 54)** et 2,50 m au nord **(Fig. 55)**, présentent une épaisseur de 0,90 m. Ils sont à double parement de blocs de grès grossièrement taillés, de dimensions différentes selon qu'il s'agît des parements intérieurs ou extérieurs, les plus gros blocs se trouvant à l'extérieur et aux angles. Par endroits, on rencontre quelques blocs de boutisses. La paroi extérieure du mur sud présente, à des intervalles et hauteurs plus ou moins réguliers, des blocs en corbeaux qui ont très probablement servi d'appui à l'échafaudage pour la maçonnerie. Ce genre de dispositif se rencontre aussi dans plusieurs églises du Liban. Toute la partie centrale de l'abside est effondrée. En revanche, l'élévation de la partie sud est conservée

jusqu'à 2,60 m de hauteur, et l'on note l'absence d'une corniche qui généralement sépare la conque de la paroi absidale. D'ailleurs, on ne voit même pas l'amorce de la courbure de la demi-coupole qui devait probablement se situer bien plus haut. Le sol de l'abside a entièrement disparu à la suite des fouilles clandestines, mais ça et là subsistent, dans la nef, des traces de dallage, avec de grosses dalles irrégulières.

Parmi les blocs épars qui gisent devant l'abside se détachent deux pièces ayant fait partie d'un même bloc antique en calcaire gris bleuté, comme celui qui est employé dans les deux temples de Yanouh. Le bloc ainsi reconstitué est soigneusement taillé sur trois côtés, mais le quatrième côté qui est fruste ne devait pas être visible à son emplacement originel dans un édifice romain. Il présente à la base et au couronnement les profils habituels d'un piédestal plus large que long. Il est difficile de préciser son emplacement dans un temple; il pourrait provenir d'un autre édifice romain. En tout état de cause, il est presque certain que ce bloc a servi, en remploi, de table d'autel placé, comme il est de coutume, juste devant l'abside. Mais étant donné sa faible hauteur (0,54 m), il faut imaginer qu'il était posé sur une ou deux assises maçonnées. On peut rappeler la prédilection particulière pour l'emploi de blocs antiques dans les chapelles médiévales, comme à Mar Tadros de Bahdeidat, ou Mar Tadros et Mar Yuhanna de Eddé de Jbail; la proximité de ruines antiques facilitait naturellement ces choix.

Les murs intérieurs conservent, un peu partout, les restes d'un épais enduit qui les recouvrait. Le mur sud préservé sur 3,40 m de hauteur ne présente dans ses parties hautes aucune amorce de voûte. Il est probable que, dans sa première phase au moins, la chapelle était couverte par une toiture en bois, soit horizontale, soit à double pente. Dans une seconde phase elle a été remplacée par un autre type de couverture, suggéré par six piliers rectangulaires plaqués contre les parois latérales de la nef, d'une manière symétrique, quatre aux angles de la nef et deux au milieu des parois latérales. Ces piliers ne sont pas destinés à recevoir les retombées d'une voûte d'arêtes, comme c'est presque toujours le cas dans les chapelles rurales du Mont Liban à des périodes tardives, mais celles de trois arcs transversaux, dont la plupart des claveaux gisent par terre. Cela permettait, par l'intermédiaire de poutres, de poser une couverture à double pente recouverte de tuiles. En effet, de très nombreux fragments de tuiles se voient au sol. Ces tuiles doivent nécessairement appartenir à la dernière phase, même si, d'après leur type, elles peuvent être plus anciennes. Ce genre de transformation doit être beaucoup plus fréquent qu'on ne le pense au vu des chapelles médiévales du Liban. À cet égard, un passage des *Annales* du patriarche Étienne Douayhi (1629-1704) attire l'attention: «La même année (1243) est décédée Hanna al-Frangiyé (la Franque) fille de al-Khabbaz (le Boulanger) au village de Maad à l'est de Batroun. Elle a été inhumée dans le porche (*dahliz*) qui est devant l'église Mar Charbel, à l'intérieur d'un joli tombeau. L'événement est consigné en latin sur une dalle de marbre. C'est probablement son père, connu sous le nom de al-Khabbaz, qui construisit un toit à double pente (*jamloun*) au-dessus de l'église Mar Charbel lorsque le premier fut détruit. L'église qui était de belle facture possédait un Saint des Saints. Le porche était d'ailleurs leur caveau familial. Sur le même modèle, le moine Elias ibn-Sarkis, le fils de Rayyes Hanna, construisit aussi un toit à double rampant (*jamloun*) au-dessus de l'église Mar Girgis de Aaqoura, comme il est signalé sur un linteau de l'église qui se trouve au milieu du village» (Étienne Douayhi, *Tarikh al'azminat*, éd. Taoutal, 1951, p. 118).

Ce texte soulève de nombreuses questions d'ordre lexicographiques et historiques (E. Cruikshank Dodd vient d'en donner une version discutable; Ray Jabre-Moawad en publiera prochainement un commentaire détaillé). Mais, pour notre propos, nous sommes plus particulièrement intéressés par les questions de réfection des toitures des deux églises Mar Charbel de Maad et Saint-Georges d'Aaqoura, cette dernière étant située de surcroît à quelques kilomètres de Yanouh. Le terme *jamloun*, d'usage peu courant, correspond à un «pignon», et semble clairement désigner un toit à deux rampants. Ce type de toiture pouvait être posé directement sur la nef, comme dans les églises proto-byzantines, ou sur une couverture de voûte pour empêcher les infiltrations d'eaux et éviter la surcharge que représente une terrasse de terre. Nous pensons que dans la deuxième phase au moins, les trois arcs au-dessus de la nef des Quarante-Martyrs servaient d'appuis à une charpente à deux rampants. Le témoignage de Douayhi et l'hypothèse que nous présentons pour la chapelle de Yanouh peuvent constituer un point de départ pour une reconsidération des couvertures des églises médiévales. En effet, aucune église du Moyen-Âge libanais ne nous est

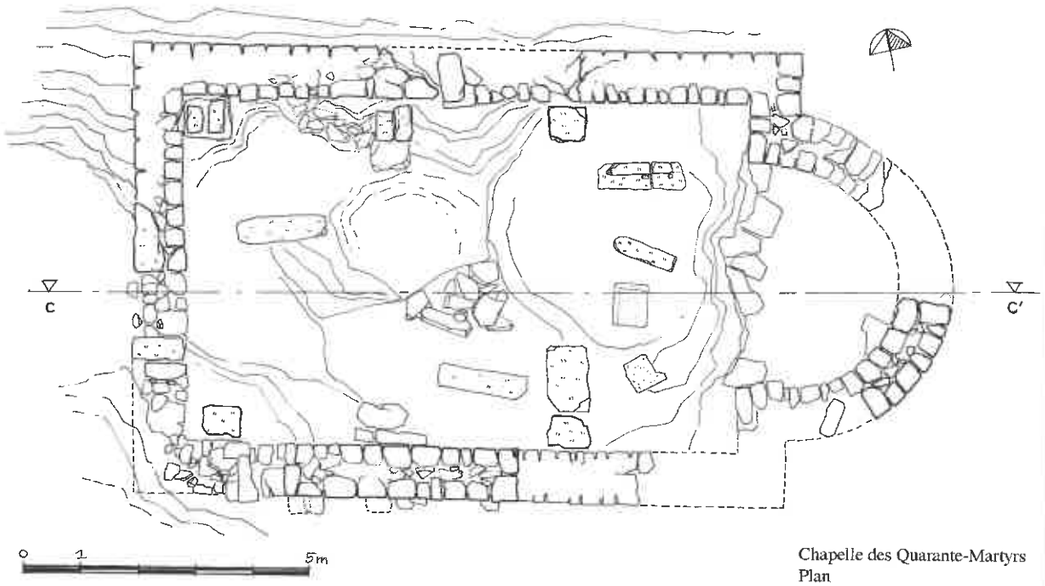

Chapelle des Quarante-Martyrs
Plan

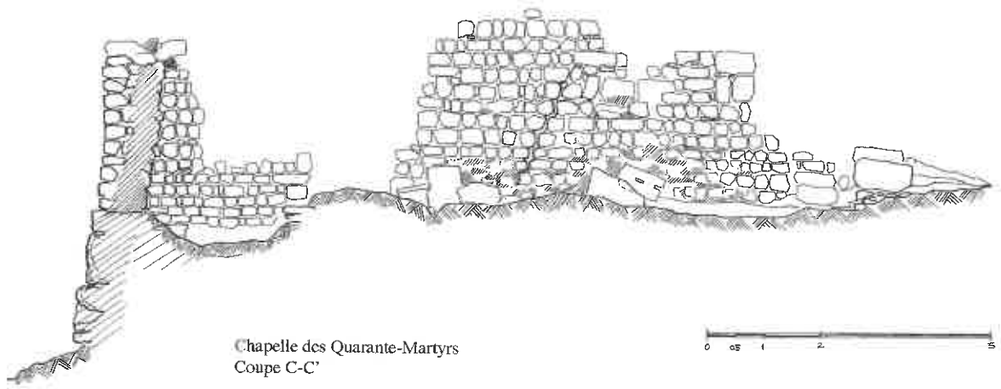

Chapelle des Quarante-Martyrs
Coupe C-C'

Fig. 51 - Plan et coupe (R. Gergian et C. Duvette).

Fig. 52 - La nef vue de l'ouest.

Fig. 53 - L'abside.

Fig. 54 - Le mur sud vu de l'extérieur.

Fig. 55 - Le mur nord vu de l'intérieur.

parvenue avec une toiture à double pente, comme c'est souvent le cas à Chypre. L'usage est la voûte en berceau brisé et, plus rarement, la voûte d'arêtes.

Une étude préliminaire effectuée dans l'église Mar Saba de Eddé semble également suggérer l'existence d'une couverture en charpente pour la nef, dans une première phase (Reveyron, Nordiguian 2003). Il en est de même à Saydet Kaftoun dont les récents travaux indiquent clairement qu'une couverture en charpente avait précédé la voûte en berceau actuelle. La chapelle de Saydet-Hamra (Notre-Dame-la-Rouge, à la manière de Saint-Georges-le-Bleu) à une trentaine de mètres au sud du sanctuaire ancien de Yanouh présente des caractéristiques architecturales assez semblables à celles de la chapelle des Quarante-Martyrs. Il s'agit encore d'une chapelle à nef unique de 16,20 m de long sur 7,60 de large, qui se termine par une abside circulaire saillante. On y accède par une porte unique percée dans le mur ouest, avec - là aussi - un léger désaxement vers le sud. Une fenêtre (1,10 m x 0,65 m), probablement tardive, percée dans le mur sud à proximité de l'abside, éclairait directement le choeur. Le mur sud, conservé sur plus de 3 m de hauteur, ne présente aucune amorce de voûte. Il faut donc supposer l'existence d'une couverture en charpente à deux pentes, que confirme la découverte de nombreux fragments de tuiles dans les décombres.

La présence de la porte dans le mur nord des Quarante-Martyrs peut d'ailleurs constituer un argument indirect pour penser que la chapelle n'a jamais reçu une couverture voûtée, car les portes latérales sont extrêmement rares dans les chapelles couvertes de ce type de voûtement, qui exerce une poussée continue tout au long des murs latéraux. Le bouchage peut en effet dater de l'époque de l'aménagement de la terrasse agricole supérieure au nord, qui incorpore le mur latéral nord et en fait un mur de soutènement. Tout dépend aussi de la fonction qu'avait cette porte dès l'origine. Si, comme nous le supposons, elle conduisait vers un petit cimetière, ou des caveaux funéraires aménagés contre la paroi extérieure du mur nord, une seconde hypothèse pourrait s'ajouter à la première: elle était bouchée et débouchée à l'occasion d'une inhumation. Ainsi la chapelle des Quarante-Martyrs, isolée des habitations, pouvait être une chapelle funéraire. Sans le dégagement de l'épaisse couche de terre de la terrasse nord, cette hypothèse ne pourra être vérifiée.

Conclusion

Les sondages de 2003 et 2004 ont apporté d'importantes informations nouvelles. Il apparaît d'abord que le site de l'époque hellénistique s'étendait bien au sud du bâtiment à plate-forme et occupait une partie du *tell*. Pour la période romaine, trois découvertes nouvelles sont importantes. D'une part, l'emplacement de l'autel, à l'est du grand temple, a été retrouvé. D'autre part, les sondages dans l'angle sud-ouest du *téménos* ont montré que le portique s'étendait probablement sur trois côtés, ouest, nord et sud, de la cour du grand temple. Enfin, le prolongement nord-ouest du mur du péribole ouvre des perspectives nouvelles sur une extension considérable du sanctuaire romain au nord.

Les deux états principaux de la basilique sont bien datés, la basilique à colonnes de la fin du V[ème] siècle ou du début du VI[ème], avec son portique de façade, et la basilique à piliers du début du VII[ème] siècle, avec son narthex. De même, les aménagements de la cour, le deuxième état de l'huilerie et le gros bâtiment qui s'appuyait contre la façade du temple, après le démontage de l'escalier, appartiennent à la période du VII[ème] siècle et de la première moitié du VIII[ème] siècle. Ils sont postérieurs à l'incendie qui a ravagé plusieurs parties du site. Un abandon général est attesté dans la deuxième moitié du VIII[ème] siècle. La réoccupation ne se manifeste qu'à la fin du X[ème] siècle ou au début du XI[ème] siècle; quelques tessons résiduels du XI[ème] siècle et une tombe dans la basilique en sont les témoins. Les constructions sont nombreuses au XII[ème] siècle (réaménagement de la basilique et du temple, devenu une église, chapelle nord, terrasses au nord, fours). L'abandon définitif, vers la fin du XIII[ème] siècle, entraîne la transformation du site en vaste cimetière. Ces données archéologiques, associées aux sources textuelles, permettront de préciser l'histoire de l'installation médiévale du patriarcat maronite à Yanouh.

Les études de matériel enrichissent la connaissance des productions locales et régionales et montrent qu'à certaines époques la haute vallée du Nahr Ibrahim n'était pas aussi isolée que ce que l'on avait pensé auparavant. Les rapports avec la Békaa et la Syrie intérieure sont nombreux, à plusieurs périodes, de même que les contacts avec la côte et le monde méditerranéen, tout particulièrement à la période hellénistique tardive. Enfin, la découverte du relief de la «Dame de Yanouh» éclaire l'histoire des cultes de la vallée à l'époque romaine et montre les relations entre Yanouh et Afqa, liées à des mythes qui étaient communs aux deux sanctuaires.

Annexes 1 et 2
Nouvelles inscriptions de la vallée du Nahr Ibrahim

Annexe 1. Inscription funéraire de Yanouh (J.-P. Rey-Coquais et J.-B. Yon)

Cette inscription funéraire a été découverte lors des années soixante dans les travaux de dégagement de H. Kalayan. La pierre a visiblement été réutilisée dans une construction tardive après avoir été retaillée, mais aucune information n'a été transmise sur ce point. Le texte avait été cité et utilisé par J.-P. Rey-Coquais (d'après des informations d'H. Kalayan), mais jamais publié (Rey-Coquais 1972: 96). La pierre est aujourd'hui dans un dépôt de la DGA à Byblos. Bloc rectangulaire de calcaire (60 x 39 x 18 cm) **(Fig. 56)**.

[Θ]άρσι ΜΑΘ | [.]ΕΕΛΗΗ | [σ]ώφρων | [ο]ὐδὶς ἀ[θ]άνατος | [ἔ]τους | δξφ'

Traduction: «Courage! Math [...] eelee (?), vertueuse, personne n'est immortel. Année 564».

L. 1: le nom propre féminin n'est pas complet, sans doute est-il construit avec le mot *(a)math-*, «servante» en araméen. Des noms proches, formés sur cette racine suivie d'un théonyme, apparaissent dans l'onomastique syrienne: Αμαθναα à Halbûn (Damascène), *SEG* 28, 603 du II[ème] siècle ap. J.-C.; Μαθαλαθη en Émesène au III[ème] siècle ap. J.-C., *IGLS* V, 2598; Μαθεαθη à Umm al-Jimal, *PAES* 3A, 435 et 456. À la l. 2, on a peut-être la seconde partie du nom propre de la défunte (le théonyme), plutôt que le nom de son père. L'adjectif *sôphrôn*, «sage», au sens de femme «vertueuse», est employé pour les femmes mariées. La formule «courage, personne n'est immortel» est habituelle dans l'épigraphie funéraire grecque du Proche-Orient à l'époque romaine: ainsi à Germaniceia (Commagène), *SEG* 41, 1505-1507; à Byblos, Renan 1864-1874: 183.

L'inscription est datée d'une année 564. L'ère la plus probable est celle des Séleucides, ce qui daterait

Fig. 56 - L'inscription grecque (Archives DGA).

l'inscription de 252-253 après J.-C. et qui correspond aux données fournies par l'écriture et par le style de la stèle. Cette ère est aussi employée dans d'autres sites de la montagne libanaise; ainsi, à Qalaat Faqra: Rey-Coquais 1999: 635, n° 4 et 642, n° 13 (*SEG* 49, 2009 et 2018) ou au Wadi Abou Moussa: Rey-Coquais 1972: 87-89 (*SEG* 26, 1652). Les autres ères utilisées dans la région, en particulier celle de la cité la plus proche, Byblos (débutant en 30 avant J.-C.), sont exclues. Doit-on en conclure qu'à l'époque de l'inscription Yanouh n'appartenait pas au territoire de Byblos ? Sans doute, même s'il est difficile d'être très affirmatif sur ce point.

Annexe 2: Inscriptions latines de bornage (J.-B. Yon)

L. Jalabert avait publié il y a près d'un siècle deux inscriptions de bornage d'un territoire appelé Iarith (Jalabert 1907: 303, n° 104-105, sur copie Ronzevalle). Ces deux bornes (A et B dans ce qui suit) se trouvent dans la zone qui s'élève au-dessus du village moderne d'Afqa (au sud-ouest); plus récemment, une troisième borne (C) a été repérée dans le même secteur, à environ 100 m au nord de B. Elles sont toutes gravées en grandes lettres sur des rochers inclinés entre 45° et l'horizontale, souvent de surface assez inégale.

Inscriptions latines: 95 x 132 (A); 110 x 145 (B); 60 x 175 (C); h. l. 32 (A); 31 (B); 23 cm (C). Vues et photographiées.

A	B **(Fig. 57)**	C
Finis	Finis	F[ini]s Iar[ith]
Iarith	Iarith	N(umerus) V
N(umerus) VII	N(umerus) VI	

«Limite de Iarith, numéro 7 (6 et 5)».

Il s'agit donc de bornes numérotées, et on peut supposer que les n° 1 - 4 se trouvaient dans le même secteur.

Une autre découverte récente (information et photo communiquées par P.-L. Gatier et C. Atallah) vient compléter le dossier de Iarith. Plus haut dans la montagne, au sud des inscriptions précédentes, sur la

falaise (8 m environ au-dessus du sol de circulation), une autre inscription, en grandes lettres, semble situer la frontière de Iarith à la montagne **(Fig. 58)**.

Inscription latine de 3 lignes:

IARITH N (?)

MONT

CONI

Iarith N / mont(es) / cont(ingunt): «Les montagnes marquent la limite de Iarith».

L. 1: il semble qu'il y ait à droite du mot *IARITH* une lettre à l'extrémité du rocher, sans doute un N (numéro de la borne ?), à moins qu'il ne s'agisse d'une cassure de la pierre.

L. 3: d'autres verbes sont aussi envisageables *(coniungere)*. Dans ce cas, on aurait l. 2 *mont(ibus)*.

L'étymologie du mot, toponyme attesté ailleurs au Liban (Freyha 1956: 363; au nord de Assia, mohafazat de Batroun), le rattache peut-être à l'araméen *yriṯa* qui désigne ce qui est hérité (Wild 1973: 160: «Geerbtes, Erbland»): s'agit-il d'un terrain donné au dieu en héritage ? Toutefois la vocalisation de la première syllabe est différente de l'araméen; S. Wild la mettait en relation avec l'influence de l'arabe (*yamīn*), ce qui serait étonnant à cette date. Il est tentant d'identifier le toponyme de Iarith avec le nom antique du territoire dépendant du sanctuaire d'Afqa.

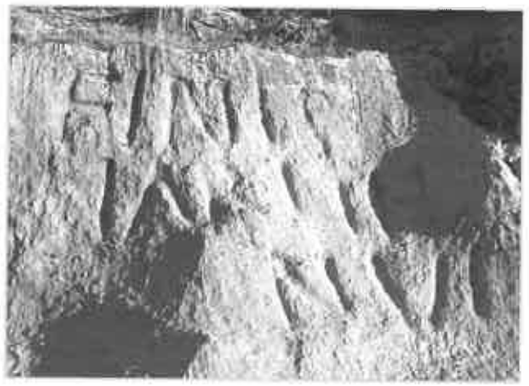

Fig. 57 - Photo J.-B. Yon.

Fig. 58 - Photo C. Atallah.

Le Liban a fourni d'autres exemples de ces bornes latines: le plus développé est une inscription d'interprétation difficile qui délimite les territoires de Césarée du Liban et celui d'une localité (village ou cité) appelée Gigarta: voir *Ann. épigr.* 1941, 81 et Rey-Coquais 1972: 103-104 (avec la n. 3). À Qala'at Faqra (Rey-Coquais 1999: 649-651, n° 25-29; *Ann. épigr.* 1999, 1673-1674), d'autres bornes (au moins quatre) donnent les lettres TER, à développer sans aucun doute *ter(mini)*. Une cinquième inscription donne les lettres VITOR/////////LEGTER/////POSVIT, à la fin desquelles J.-P. Rey-Coquais reconnaît le même mot *(ter[minos] posuit)*. Comme à Afqa, il faut sans doute y voir les bornes du domaine appartenant au dieu.

L'usage du latin, à Afqa comme à Faqra, est à mettre en relation avec les opérations de bornage connues par les nombreuses inscriptions forestières de la vallée du Nahr Ibrahim. Les autorités romaines, quand elles ont posé les bornes des forêts impériales, ont complété le dispositif en indiquant aux gens de Iarith quelles étaient les limites de leur propre territoire.

Notes

1- Ont participé à ces travaux et à ce rapport, Pierre-Louis Gatier (CNRS, Hisoma-Institut Fernand Courby, MOM-Jean Pouilloux, Lyon ; directeur de la Mission), Carole Atallah (boursière à l'IFPO), Jean-Sylvain Caillou (professeur, USJ), Gérard Charpentier (architecte, CNRS ; chercheur à l'IFPO), Frédéric Mercier (ingénieur, INRAP), Joyce Nassar (doctorante, Université de Bordeaux), Lévon Nordiguian (professeur, USJ), Dominique Pieri (chercheur à l'IFPO; MC, Université Paris-I Sorbonne), Marie-Odile Rousset (chercheur au CNRS, UMR 8084). Tania Zaven, archéologue, représentait la DGA ; elle étudie également les verres. Olivier Callot (chercheur à l'IFPO), Sandrine Élaigne (chercheur à l'IFPO), Sabine Fourrier (chercheur au CNRS, Hisoma, Lyon), Guillaume Gernez (doctorant, Paris I), Françoise Le Mort (anthropologue, UMR 5133 Archéorient, Lyon), Tarek Oueslati (chercheur au CNRS, Lille) avec l'appui de Wim van Neer (Institut Royal d'histoire naturelle, Bruxelles), et Ziyad Sawaya (chargé de cours, UL Beyrouth ; allocataire à l'IFPO) ont bien voulu contribuer à l'étude du matériel. Rafi Gergian (architecte) a largement participé aux relevés, ainsi que Catherine Duvette en 2002 (pour la chapelle des Quarante-Martyrs). Elsa Frangin (archéologue, INRAP) a participé aux sondages de juin 2004. Alain Kermorvant (Hisoma, Tours) et Julien Kermorvant ont mené en juin 2003 une prospection géophysique du site. Les contributions sont signées des initiales des auteurs ; les contributions non signées sont collectives (de P.-L. G., G. C., F. M. et D. P).

Nous avons bénéficié des informations de Marie-Dominique Nenna (verre), Olivier Callot (monnaies), Pascal Murail (archéoanthropologie) et Lévon Nordiguian (relief de la déesse). Qu'ils soient remerciés ici pour leur aide efficace.

C'est grâce à l'aide de deux spéléologues, Imad El-Khazen et Samer Khalil, que nous avons pu dégager la végétation qui dissimulait l'inscription de la falaise d'Afqa.

Les étudiants en archéologie de l'USJ, Carole Atallah, Diana Abbany, Rita Balesh, Yahya Balhawan, Hala Boustany, Raphaëlle Courteaux, Nathalie Hanna, Joyce Nassar, et Myriam Ziadé ont participé aux travaux de terrain. Que tous reçoivent ici notre témoignage de reconnaissance.

2- Nous remercions particulièrement Catherine Duvette qui nous a communiqué ses précieuses observations sur la chapelle des Quarante-Martyrs.

Bibliographie

Abdallah, J. 1999. *The AUB-Beirut Souk Excavations 1994-1996: The Closed Glass Vessels*. American University of Beirut: Mémoire de D.E.A. non publié.

Ala'eddine, A. 2003. Hellenistic stamped amphorae from Beirut. *Archaeology and History in Lebanon* 17: 109-119.

Aliquot, J. 1999-2003. Les Ituréens et la présence arabe au Liban du IIe siècle a.C. au IVe siècle p.C. *MUSJ* 56: 161-290.

Amiran, R. 1970. *Ancient Pottery of the Holy Land. From its Beginnings in the Neolithic Period to the End of the Iron Age*. New Brunswick NJ.

Arslan, N. 2001. Eisenzeitliche Terrakotten aus Gözce, *in* Jean, E., Dinçol, A. M. et Durugönül, S. éds. *La Cilicie: espaces et pouvoirs locaux (2e millénaire av. J.-C.-4e siècle ap. J.-C.). Actes de la table-ronde internationale d'Istanbul, 2-5 novembre 1999*. Paris (Varia Anatolica 13): 215-242.

Augé, Ch. 1989. La monnaie en Syrie à l'époque hellénistique et romaine (fin du IVe s. av. J.-C. - fin du Ve s. ap. J.-C.) *in* Dentzer, J.-M. et Orthmann, W. *Archéologie et histoire et archéologie de la Syrie, II, La Syrie de l'époque achéménide à l'avènement de l'Islam*. Saarbrücken: 149-190.

Badre, L. 1991. Recent Phoenician Discoveries at Tell Kazel. *Atti del II Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici, Roma, 9-14 novembre 1987*. Roma: 627-639.

———— **1997.** Bey 003 Preliminary Report. Excavations of the American University of Beirut Museum 1993-1996. *BAAL* 2: 6-94.

Balog, P. 1964. *The Coinage of the Mamluk Sultans of Egypt and Syria*. New York.

———— **1980.** *The Coinage of the Ayyubids*. London.

Berlin, A. 1997. The Hellenistic and Roman pottery: the plain ware. *Tel Anafa* II, 1. Ann Arbor (Journal of Roman Archaeology, suppl. 10): 4-245.

Blas de Roblès, J.-M., Pieri, D. et Yon, J.-B. 2004. *Vestiges archéologiques du Liban*. Aix-en-Provence.

BMC Phoenicia 1910. Hill G.F., *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum, Catalogue of the Greek Coins of Phoenicia*. London.

Briend, J., Humbert, J.-B. 1980. *Tell Keisan*.Paris.

Bruzek, J. 2002. A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone. *American Journal of Physical Anthropology* 117: 157-168.

Butcher, K. 2003. *Roman Syria and the Near East*. London, 2003.

Callot, O. 2002. Les monnaies des environs de Ras Shamra. *Les monnayages syriens*. Beyrouth (BAH 162): 93 - 103.

Caubet, A. 2002. Royaumes de Chypre et royaumes de Phénicie. *Centre d'Études Chypriotes, Cahier 32 (Hommage à Marguerite Yon)*: 147-154.

Charpentier, G. et Gatier, P.-L. 2004. Le grand temple romain de Yanouh, *in* Doumet-Serhal, Cl. *et al.* éds., Decade. *A Decade of Archaeology and History in Lebanon*. Beyrouth: 374-385.

Christie Mallowan, A. 1946. *Come, tell me how you live*. London.

Christol, M. 1997. *L'Empire romain du IIIe siècle. Histoire politique, 192-325 après J.-C.* Paris.

Cleuvenot, E. et Houët, F. 1993. Proposition de nouvelles équations d'estimation de la stature appliquables pour un sexe indéterminé et basées sur les échantillons de Trotter et Gleser. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 5: 245-255.

Courtois, J.-C. 1962a. Contribution à l'étude des niveaux II et III de Ras Shamra (Sondages effectués à l'ouest du Temple de Baal, 1953), dans C.F.A. Schaeffer, *Ugaritica IV, Mission de Ras Shamra* 15. Paris: 329-414.

———— **1962b**. Sondages 1959: Contribution à l'étude des civilisations du Bronze Ancien à Ras Shamra-Ugarit, dans C.F.A. Schaeffer, *Ugaritica IV, Mission de Ras Shamra* 15, Paris: 415-475.

Crowfoot, G., Harden, D. 1933. Early Byzantine and Later Glass Lamps. *JEA*: 196-208.

———— **1957.** *The Objects from Samaria*. London.

Doumet-Serhal C. 1996. *Les fouilles de Tell el-Ghassil de 1972 à 1974. Etude de matériel*. Beyrouth (BAH 146).

Doumet-Serhal, Cl. *et al.* 1997. *Pierres et croyances. 100 objets sculptés des Antiquités du Liban*. Beyrouth.

Doumet-Serhal, C. 1999. First Season of Excavation at Sidon. Preliminary Report. *BAAL* 3: 181-224.

Duday, H. 2005. L'archéothanatologie *in* J.J. Hublin, O. Dutour, B. Vandermeersch éds. *Objet et méthodes en paléoanthropologie*. Paris: 153-215.

Dunand, M. 1954-1958. *Fouilles de Byblos II (1933-1938)*. Paris.

Dussart, O. 1998. *Le verre en Jordanie et en Syrie du Sud*. Beyrouth (BAH 152).

El-Masri, S. 1997-1998. Medieval pottery from Beirut's Downtown excavations. The first results. *Aram* 9-10: 103 - 119.

Fourrier, S. et Queyrel A. 1998. *Musée du Louvre, Département des Antiquités Orientales. L'art des modeleurs d'argile. Antiquités de Chypre, coroplastique*. Paris.

Foy, D. 1996. Les verres, annexe 2 de C. Aubert. *BAAL* 1: 90-97.

———— **1999.** Lampes de verres fatimides à Fostat: le mobilier des fouilles de Istabl'Antar *in L'Égypte fatimide, son art et son histoire*. Paris.

———— **2000.** Un atelier de verrier à Beyrouth. *Syria* 77: 239-290.

François, V., Nicolaïdes, A., Vallauri, L., Waksman, Y. 2003. Premiers éléments pour une caractérisation des productions de céramiques de Beyrouth entre domination franque et mamelouke. *VIIe Congrès International sur la Céramique Médiévale en Méditerranée, Thessaloniki, 11-16 Octobre 1999*. Athènes: 325 - 340.

Freyha, A. 1956. *Nom des villes et des villages libanais* (en arabe). Beyrouth.

Fugmann, E. 1958. *Hama. Fouilles et recherches 1931-1938. II, 1. L'architecture des périodes pré-hellénistiques*. Copenhagen.

Gatier, P.-L. *et al.* 2001. Mission de Yanouh et de la haute vallée du Nahr Ibrahim. Rapport préliminaire (1999-2001). *BAAL* 5: 93-147.

———— **2002.** Mission de Yanouh et de la haute vallée du Nahr Ibrahim. Rapport préliminaire 2002. *BAAL* 6: 211-258.

Gatier, P.-L. et Nordiguian, L. 2004. La haute vallée du Nahr Ibrahim et le sanctuaire de Yanouh, *in* Doumet-Serhal, Cl. *et al.* éds. *Decade. A Decade of Archaeology and History in Lebanon*. Beyrouth: 360-373.

Gatier, P.-L. à paraître. La colonne de Qartaba et la romanisation de la montagne libanaise. *Mélanges Michel Gawlikowski*. Varsovie.

Genz, H. 2002. *Die frühbronzezeitliche Keramik von Hirbet ez-Zaraqon. Mit Studien zur Chronologie und funktionalen Deutung frühbronzezeitliche Keramik in der südlichen Levante*. Wiesbaden (Abhandlungen des Deutschen Palästina-Vereins 27, 2).

Gorin-Rosen, Y. 2003. Glass vessels from area A. *Jewish Quarter Excavations in the Old City of Jerusalem, 1969-1982. Conducted by Nahman Avigad, v.2, The Finds from Areas A, W, X-2. Final report*. Jérusalem.

Hadad, S. 2003. Glass lamps from the «house of the menorot» in area VI. *The Temple Mount Excavations in Jerusalem, 1968-1978. Directed by Benjamin Mazar. Final Reports II, The Byzantine and Early Islamic Periods*. Jérusalem.

Hahn, W. 1981. *Moneta Imperii Byzantini, Bd. 3, Von Heraclius bis Leo III / Alleinregierung (610-720)*. Wien.

Hajjar, Y. 1977. *La triade d'Héliopolis-Baalbek. Son culte et sa diffusion à travers les textes littéraires et les documents iconographiques et épigraphiques*, t. 1-2. Leiden (EPRO 59).

———— **1985**. *La triade d'Héliopolis-Baalbek. Iconographie, théologie, culte et sanctuaires*. Montréal.

———— **1990.** Dieux et cultes non héliopolitains de la Béqa', de l'Hermon et de l'Abilène à l'époque romaine. *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt* 18,4. Berlin-New York: 2509-2604.

Hakimian, S., Salamé-Sarkis, H. 1988. Céramiques médiévales trouvées dans une citerne à Tell 'Arqa. *Syria* 65: 1-61.

Jalabert, L. 1907. Inscriptions grecques et latines de Syrie (deuxième série). *Mélanges de la Faculté Orientale* 2: 265-320.

Kaoukabani, I. 1973. Rapport préliminaire sur les fouilles de Kharayeb, 1969-1970. *BMB* 26: 41-59.

Kienast, D. 1996. *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt.

Krencker, D. et Zschietzschmann, W. 1938. *Römische Tempel in Syrien*, 2 v. Berlin-Leipzig.

Laffineur, R. et Vandenabeele, Fr. 1990. *Corpus of Cypriote Antiquities. Cypriote Antiquities in Belgium*. Göteborg (Studies in Mediterranean Archaeology 20, 13).

Lembke, K. 2004. *Die Skulpturen aus dem Quellheiligtum von Amrit*. Mainz am Rhein (Damaszener Forschungen 12).

Littmann, E. *et al.* 1921. *Syria. Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-5 and 1909*, Division III, *Greek and Latin Inscriptions*, Section A, *Southern Syria*. Leiden.

Mason, R. 1997. Medieval Syrian Lustre-painted and Associated Wares: Typology in a Multidisciplinary Study. *Levant* 29: 169 - 200.

McPhillips, S. 2002. Twelfth Century Pottery from the Citadel of Damascus. *Bulletin d'Etudes Orientales* 53-54 (Supplément Citadelle de Damas): 139 - 155.

Merluzzi, E. 2000. Basalt Tools at Ebla: An Example of «Ground Stone» Industry in a Central Syria Site of the Bronze Age Period, *in* Matthiae P., Enea A., Peyronel L., Pinnock F. éds., *Proceedings of the First International Congress of Archaeology of the Ancient Near East. Rome, May 18th-23rd 1998*, v. 2. Roma: 1061-1078.

Miroschedji, P. 1988. *Yarmouth 1. Rapport sur les trois premières campagnes de fouilles à Tel Yarmouth*, 1980-1982. Paris.

Mitchiner, M. 1988. *Jetons, medallets and tokens: the medieval period and Nuremberg*. London.

Mlynarczyk, J. 2001. Local and regional wares at Tell Keisan in the hellenistic period. *Etudes et Travaux* 29: 237-262.

Morrisson, C. 1980. Les monnaies, *in* Sodini *et al.* Déhès, campagnes I – III (1976 – 1978), recherches sur l'habitat rural. *Syria* 57: 1 - 308.

Mouawad, R. Jabre 1998. Recherche sur quelques pratiques funéraires des maronites. *Parole de l'Orient* 23: 89-110.

Murail, P. *et al.* 1999. A new approach to sexual diagnosis in past populations. Practical adjustments from van Var'k procedure. *International Journal of Osteoarchaeology* 9: 39-53.

Nordiguian, L. 1999. Le sanctuaire de Mar Girios al-Azraq à Yanouh: notes préliminaires. *Topoi* 9: 579-594.

Nunn, A. 2000. *Der figürliche Motivschatz Phöniziens, Syriens und Transjordaniens vom 6. bis zum 4. Jahrhundert v. Chr.* Fribourg (Orbis Biblicus et Orientalis 18).

O'Hea, M. 2002. The Glass and Personal Adornment. *Jebel Khalid on the Euphrates. Reports on excavations 1986-1996*, v.1. Sydney (Mediterranean Archaeology Supplement 5).

Parlasca, K. 1982. *Syrische Grabreliefs hellenisticher und römischer Zeit. Fundgruppen und Probleme*. Mainz am Rhein (Trierer Winckelmannsprogramme, 3).

Petrie, W. M., 1928. *Gerar*. London.

Plat Taylor, J. du, Megaw, A.H.S. 1981. *Excavations at Ayios Philon, the Ancient Carpasia*. Nicosia.

Pringle, D. 1985. Medieval Pottery from Caesarea. The Crusader Period. *Levant* 17: 171-202.

———— **1986.** *The Red Tower, Settlement in the Plain of Sharon at the Time of the Crusaders and Mamluks* A.D. 1099-1516. London.

———— **1997.** Excavations in Acre, 1974: The Pottery of the Crusader Period from Site D. *'Atiqot* 31: 137 - 156.

Pritchard, J. B. 1988. *Sarepta IV. The Objects from Area II, X*. Beyrouth.

Renan, E. 1864-1874. *Mission de Phénicie*. Paris.

Reveyron, N., Nordiguian, L. *et al.* 2003. *Tempora* 12-13: 15-23.

Rey-Coquais, J.-P. 1972. Une inscription du Liban nord. *MUSJ* 47: 87-105.

———— **1998.** Inscriptions grecques et latines au Musée National de Beyrouth. Modifications de certaines lectures et traductions proposées... *National Museum News* 7: 32-37.

———— **1999.** Qalaat Faqra: un monument du culte impérial dans la montagne libanaise.*Topoi* 9: 629-664.

Reynolds, P. 1997-1998. Pottery production and economic exchange in second century Berytus. *Berytus* 43: 35-110.

Reynolds, P. 2000. The Beirut amphora type, 1st century B.C. – 7th century A.D.: an outline of its formal development and some preliminary observations of regional economic trends. *Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta* 36: 387-395.

RIC V.I. 1927. Webb, P.H. *The Roman Imperial Coinage, Vol. V*, Part I. London.

RIC VII. 1966. Bruun, P.M. *The Roman Imperial Coinage, Vol. VII, Constantine and Licinius A.D. 313-337*. London.

RIC VIII. 1981. Kent, J.P.C., *The Roman Imperial Coinage, Vol. VIII, The Family of Constantine I A.D. 337-364*. London.

RIC IX. 1951. Pearce, J.W.E. *The Roman Imperial Coinage, Vol. IX, Valentinian I – Theodosius I*, London.

RIC X. 1994. Kent, J.P.C. *The Roman Imperial Coinage, Vol. X, The Divided Empire and the Fall of the Western Parts AD 395-491*. London.

Riis, J., Poulsen, V. 1957. *Hama, fouilles et recherches de la fondation Carlsberg 1931-1938, Les verreries et poteries médiévales*. Copenhague.

Ronzevalle, S. 1930-1931. Venus lugens et Adonis byblius. *MUSJ* 15: 139-204.

Rousset, M.-O. 1996. *Contribution à l'étude de la céramique islamique, analyse du matériel archéologique de Rahba - Mayadin (Syrie, vallée de l'Euphrate)*. Thèse de doctorat, Université Lyon 2. Lyon.

Rouvier, J. 1901. Numismatique des villes de la Phénicie: Botrys, Gébal-Byblos, Caesarée du Liban-Arca, Carné. *JIAN* 4: 38-58 (nos 628-718).

Salamé-Sarkis, H. 1980. *Contribution à l'histoire de Tripoli et de sa région à l'époque des Croisades. Problèmes d'histoire, d'architecture et de céramique*. Paris (BAH, 106).

Saldern, A. von 1980. *Ancient and Byzantine Glass from Sardis*. London.

Sartre, M. 1985. *Bostra, des origines à l'Islam*. Paris (BAH 117).

Sawaya, Z. 1998. Cronos, Astarté: deux légendes phéniciennes inédites sur des monnaies de Byblos (1er siècle av. J.-C.). *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, mai 1998: 93-99.

Sawaya, Z. 2004. Le monnayage municipal séleucide de Bérytos (169/8-114/3? av. J.-C.). *Numismatic Chronicle* 164: 109-146.

———— à paraître. Les monnaies de BEY 125. Étude numismatique et historique.

Schmitt, A. 2001. *Variabilité de la sénescence du squelette humain. Réflexion sur les indicateurs de l'âge au décès: À la recherche d'un outil performant*. Talence: Université Bordeaux 1, Thèse de Doctorat.

Seeden, H., El-Masri, S. 1999. Michael Meinecke, Islamic archaeology and Beirut. *Damaszener Mitteilungen* 11: 391 - 402.

Seyrig, H. 1955. Bas-relief de la triade de Baalbek, trouvé à Fneidiq. *Bulletin du Musée de Beyrouth* 12: 25-28 (= *Scripta varia. Mélanges d'archéologie et d'histoire*. 1985 [BAH, 125]. Paris: 91-95).

———— **1959.** Une monnaie de Césarée du Liban. Syria 26: 39-43 (= *Antiquités syriennes* 6. 1966. Paris: 11-16).

———— **1961.** Nouveaux monuments de Baalbek et de la Beqaa. *Bulletin du Musée de Beyrouth* 16: 109-135 (= *Scripta varia. Mélanges d'archéologie et d'histoire* [BAH, 125]. Paris: 97-130).

Skupińska-Løvset, I. 1999. *Portraiture in Roman Syria. A Study in Social and Regional Differentiation within the Art of Portraiture*. Łódz.

Slane, K. W. 1997. The Hellenistic and Roman pottery: the fine ware. *Tel Anafa* II, 1. Ann Arbor (Journal of Roman Archaeology, suppl. 10): 247-406.

SNG Cop. 1982. Mørkholm O., *Sylloge Nummorum Graecorum. The Royal Collection of Coins and Medals. Danish National Museum, vol. 7, Cyprus to India*. West Milford (New Jersey).

Stern, E. 1995. *Excavations at Dor, Final Report, I B: the finds*. Jérusalem (Qedem Reports 2).

———— **1997.** Excavations of the Courthouse Site at 'Akko: The Pottery of the Crusader and Ottoman Periods. *'Atiqot* 31: 35 - 70.

Stern, E.J., Waksman, S. Y. 2003. Pottery from Crusader Acre: A Typological and Analytical Study. *VIIe Congrès International sur la Céramique Médiévale en Méditerranée, Thessaloniki, 11-16 Octobre 1999*. Athènes: 167 - 180.

Stevenson, S. W. 1982 (1889). *Dictionary of Roman Coins, Republican and Imperial*. London.

BAAL 8, 2004

Taylor, G. 1971. *The Roman temples of Lebanon, Les temples romains du Liban*. Beyrouth, 2e éd.

Thalmann, J.-P. 1978. Tell Arqa (Liban Nord). Campagnes I-III (1972 - 74). *Syria* 55: 1 - 145.

Thalmann, J.-P. et. al. 2005. *Tell Arqa I. Les niveaux de l'âge du Bronze*. Beyrouth (BAH sous presse).

Waksman, Y. 2002. Céramiques levantines de l'époque des Croisades: le cas des productions à pâte rouge des ateliers de Beyrouth. *Revue d'Archéométrie* 26: 67 - 77.

Waliszewski, T. 2002. Village romain et byzantin à Chhîm-Marjiyat. Rapport préliminaire (1996-2002). *BAAL* 6: 5-105.

Walker, J. 1956. *A catalogue of the Arab-Byzantine and Post-reform Umaiyad Coins*. London.

Weinberg, G.D., Goldstein, S. M. 1988. *Excavations at Jalame. Site of a Glass Factory in Late Roman Palestine*. Columbia.

Wild, S. 1973. *Libanesische Ortsnamen. Typologie und Deutung*. Wiesbaden (Beiruter Texte und Studien, Bd. 9).

Winter, T. 1998. The Glass Vessels from Horvat Hermeshit. *Atiqot* 34: 173-177.

Zaven, T. 1998. *The AUB-Beirut Souk Excavations 1994-1996: A Study of the Open Glass Vessels*. American University of Beirut: Mémoire de D.E.A. non publié.

———— **2002.** Les verres, *in* Gatier *et al.*, *BAAL* 6: 249-253.

BAAL 8, 2004
Pp. 211-261

Ej-Jaouzé (Metn, Liban) Mission de 2003

LINA NACOUZI

AVEC LES CONTRIBUTIONS DE FRÉDÉRIC ALPI ET DOMINIQUE PIERI

La mission IFPO sur le site d'Ej-Jaouzé en mai 2003 avait pour but d'effectuer le relevé d'un village antique encore jamais étudié, situé dans une région mal connue. Le site est composé d'un établissement rural, où se remarque un bâtiment en bel appareil et d'une nécropole. Le ramassage de surface a livré une tuile estampillée et de la céramique. Les premières analyses de celle-ci datent l'agglomération des époques romano-byzantines et médiévales. La recherche est axée sur la compréhension de la fonction de cette installation de montagne et de son type d'occupation aux différentes périodes. La prospection des environs a révélé notamment une nécropole à Marjaba, un petit établissement à Mamboukh et une stèle funéraire inscrite à Bteghrine.

1. Introduction

Le site d'Ej-Jaouzé[1] est situé dans le Mohafazat du Mont Liban-Casa du Metn, dans la région de Zaarour, à une altitude de 1410 m. Il est en contrebas de Mechmichi et fait face à Baskinta **(Figs 1 à 3)**.

Malgré la réhabilitation du réseau routier de la région de Zaarour au début des années 1970 (à l'occasion de la création d'une station de ski), le site d'Ej-Jaouzé reste difficile d'accès. Cette situation, au lieu de le protéger, a bien au contraire largement favorisé le pillage (pillage et dynamitage de blocs, trous clandestins, phénomène qui se poursuit de nos jours). Il circule certaines légendes locales attendues (couramment associées aux ruines), comme celles d'un tunnel reliant le site à Ras El-Mrouj ou d'un trésor caché dans le bâtiment central nommé Kasr Bint El-Malik.

En fait, le site est uniquement mentionné dans un récit de voyageur et dans trois guides touristiques. Henri Guys, voyageur du XIX[ème] siècle, donne une brève description de ces ruines dans son récit intitulé *Beyrouth et le Liban. Relation d'un séjour de plusieurs années dans ce pays, Paris, 1850*[2]. Un autre voyageur, V. Guérin, ayant cherché au pied de Sannine les ruines d'un temple dont on lui avait parlé, décrit un édifice rectangulaire en grand appareil qui pourrait être le bâtiment principal d'Ej-Jaouzé[3]. *Le Manuel du Voyageur* de Karl Baedeker, 1912, 4[ème] édition, le mentionne sur le chemin de l'ascension du Sannine[4]. Plus récemment le guide bleu Hachette de 1965, en parle rapidement aussi[5]; enfin le guide *Liban connu et méconnu*, de Frank et Laure Skeels, 2001, en donne une description un peu plus détaillée, accompagnée de photos, antérieures aux derniers pillages[6].